



Rapport Financier

Contents



50	Rapport de gestion du conseil d'administration
72	Déclaration du Conseil d'administration
73	Rapport du Commissaire
76	Comptes annuels consolidés
152	Information aux actionnaires
154	Extraits des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA (non consolidés) préparés conformément aux normes comptables belges
156	Glossaire

Rapport de gestion du conseil d'administration

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE: BUD) au travers d'American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bières continue de tisser des liens forts avec les consommateurs. Celui-ci inclut les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden® et les champions locaux Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, et Jupiler®. Le dévouement à l'héritage et à la qualité d'AB InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, dont les origines remontent à 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser Busch InBev emploie les forces collectives de ses quelque 150.000 collaborateurs basés dans 24 pays du monde entier. En 2013, AB InBev a réalisé des produits de 43,2 milliards d'USD. La société aspire à être la Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur.

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Anheuser-Busch InBev.

Dans le reste de ce document, nous référons à Anheuser-Busch InBev comme « AB InBev » ou « la société ».

RAPPROCHEMENT D'AB INBEV ET DE GRUPO MODELO

Le 4 juin 2013, AB InBev a annoncé la finalisation avec succès de son rapprochement avec Grupo Modelo via une transaction valorisée à 20,1 milliards d'USD.

Ce rapprochement est l'étape suivante logique, compte tenu de la participation économique existante d'AB InBev de plus de 50 % dans Grupo Modelo et du long et fructueux partenariat entre les deux entreprises. Le groupe combiné bénéficiera de l'important potentiel de croissance des marques Modelo, comme Corona, partout dans le monde en dehors des États-Unis, ainsi que sur le marché local mexicain, où émergeront également des opportunités d'introduire des marques AB InBev via le réseau de distribution de Modelo. Le groupe combiné prendra la tête du secteur de la bière au niveau mondial avec un volume d'environ 400 m d'hectolitres de bière par an.

Ce rapprochement a été finalisé au terme d'une série d'étapes visant à simplifier la structure d'entreprise de Grupo Modelo, suivie par une offre publique d'achat entièrement en numéraire d'AB InBev pour toutes les actions de Grupo Modelo en circulation qu'elle ne possédait pas à ce moment pour 9,15 USD par action. Le 4 juin 2013, et suite au dénouement de l'offre publique d'achat, AB InBev détenait environ 95 % des actions ordinaires en circulation de Grupo Modelo. AB InBev a créé un trust avec le capital nécessaire qui acceptera d'autres offres d'actions par des actionnaires de Grupo Modelo au prix de 9,15 USD par action, pendant une période n'excédant pas 25 mois. Au 31 décembre 2013, AB InBev détenait environ 96 % des actions ordinaires en circulation de Grupo Modelo.

Grupo Modelo est pleinement consolidé dans l'information financière d'AB InBev à partir du 4 juin 2013. Le 7 juin 2013, dans une transaction connexe au rapprochement d'AB InBev et Grupo Modelo, Grupo Modelo a finalisé la vente de ses activités américaines à Constellation Brands, Inc. pour un montant global d'environ 4,75 milliards d'USD, sujet à un ajustement post clôture. La transaction inclut la vente de la brasserie Piedras Negras de Grupo Modelo, la participation à hauteur de 50 % de Grupo Modelo dans Crown Imports et les droits perpétuels sur les marques de Grupo Modelo distribuées par Crown aux États-Unis.

Lors d'une transaction liée au rapprochement avec Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, au moment de la vente de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir l'équivalent d'environ 23,1 m d'actions d'AB InBev à délivrer dans les 5 ans via un instrument d'actions différées pour un montant d'approximativement 1,5 milliards d'USD. Cet investissement a eu lieu le 5 juin 2013.

En juin 2013, AB InBev a remboursé la portion utilisée de la ligne de crédit 2012 de 14,0 milliards d'USD, contractée dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo et a clôturé la ligne de crédit 2012 de 14,0 milliards d'USD.

Vu la nature évolutive de l'opération réalisée avec Grupo Modelo, et afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de la société, AB InBev a mis à jour son information sectorielle de 2012 pour la publication des résultats mais également pour la revue interne par le management. Cette présentation (ci-après nommée « La Base de référence 2012 ») inclut, à des fins de comparaison, les résultats des activités de Grupo Modelo acquises par AB InBev, comme si l'opération avait été clôturée au 4 juin 2012.

FUSION PAR ÉCHANGE D' ACTIONS D' AMBEV

Le 7 décembre 2012, Companhia de Bebidas das Américas – Ambev («Ambev»), une filiale détenue majoritairement par AB InBev, a annoncé son intention de proposer à la délibération de ses actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire, une restructuration d'entreprise afin de regrouper la structure capitalistique existante comprenant deux classes d'actions (actions ordinaires avec droit de vote et actions préférentielles sans droit de vote) en une structure capitalistique à classe d'actions unique exclusivement composée d'actions ordinaires avec droit de vote. L'objectif de la restructuration d'entreprise proposée est de simplifier la structure d'Ambev et d'améliorer la gouvernance d'entreprise en vue d'accroître la liquidité pour tous les actionnaires d'Ambev, de supprimer certains coûts administratifs et financiers et d'autres coûts associés et de fournir une flexibilité accrue dans la gestion de la structure du capital d'Ambev.

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 30 juillet 2013 et la restructuration d'entreprise proposée a été approuvée. La restructuration a été implémenté le 2 janvier 2014 au travers d'un rapprochement par échange d'actions sous le régime du droit des sociétés brésilien (incorporação de ações) entre Ambev et Ambev S.A., actuellement une entité ne publiant pas de donnée financière («Fusion par échange d'actions Ambev»).

Au 31 décembre 2013, AB InBev détient indirectement 100 % des parts d'Ambev S.A. et cette dernière détient le contrôle d'Ambev avec des parts d'actions ordinaires et d'actions préférentielles respectives de 74,0 % et 46,3 %. Il en résulte qu'AB InBev détient indirectement 61,9 % d'intérêts économiques et indirectement 74,0 % de droit de vote dans Ambev à ce jour.

Au 2 janvier 2014, selon les termes de la fusion par échange d'actions Ambev, toutes les actions émises et celles en circulation non encore détenues par Ambev S.A. vont être échangées contre de nouvelles actions ordinaires émises par Ambev S.A. Après exécution complète de la transaction, Ambev est devenue une filiale détenue entièrement par Ambev S.A. De ce fait, AB InBev a gardé inchangé ses intérêts économique indirect de 61,9 % dans Ambev et ses droit de vote ont été réduit à 61,9 %.

ACQUISITION D'ORIENTAL BREWERY

Au 20 janvier 2014, AB InBev a annoncé la conclusion d'un accord concernant le rachat d'Oriental Brewery (OB), le brasseur leader en Corée du Sud, à KKR et Affinity pour 5,8 milliards d'USD.

Par cet accord, OB réintègre donc le portefeuille d'AB InBev, après avoir été vendue en juillet 2009 suite au rapprochement d'InBev et d'Anheuser-Busch, pour permettre à la société d'atteindre son engagement de réduction de son taux d'endettement. AB InBev réacquerra OB avant juillet 2014, comme elle y était initialement autorisée en vertu de la transaction de 2009. Suite à un accord conclu avec KKR et Affinity en 2009, AB InBev recevra approximativement 320 millions d'USD en trésorerie à la clôture de cette transaction, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction.

Le fait qu'OB rejoigne la plateforme mondiale d'AB InBev devrait générer des avantages de diverses natures, dont l'optimisation du portefeuille de marques de bière leaders d'OB et d'AB InBev pour booster la croissance dans le segment premium et la réalisation d'améliorations d'efficacité grâce au partage des meilleures pratiques entre OB et AB InBev. La plateforme mondiale d'AB InBev offre également des opportunités d'élargir le marché d'exportation des marques OB.

La transaction est soumise aux approbations réglementaires en Corée du Sud ainsi qu'aux autres conditions de clôture d'usage, et devrait être finalisée durant le premier semestre 2014.

Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans ce rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. En d'autres termes, les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre secteurs, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans le présent rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2012 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2012, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne. La base de référence 2012 inclut, à des fins comparatives, les résultats des activités de Grupo Modelo comme si le rapprochement avait eu lieu le 4 juin 2012. La base de référence 2012 reflète également les effets de l'application rétrospective de la version révisée de la norme IAS 19 – *Avantages au personnel* (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*) ainsi que le transfert de la responsabilité de la gestion de l'Equateur et du Pérou à la Zone Amérique latine Sud. Ces pays étaient auparavant repris dans la Zone Amérique latine Nord, par conséquent sans le moindre effet au niveau consolidé.

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment de chaque Zone pour les périodes se terminant le 31 décembre 2013 et 2012 dans un format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, utilisées par la direction pour surveiller la performance. Les écarts entre la base de référence 2012 et le compte de résultats 2012 sur une base rapportée représentent l'effet du rapprochement avec Grupo Modelo et des changements résultant de la norme IAS19 – *Avantages au personnel* révisée. Le bénéfice, le flux de trésorerie et le bilan sont présentés sur une base rapportée en 2012 et ont été ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 *Avantages au personnel* révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de l'entreprise, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges opérationnels d'AB InBev ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Million d'USD	2013		2012		2012	
		%	Rapporté ¹	%	Base de référence	%
Produits²	43 195	100 %	39 758	100 %	42 927	100 %
Coûts des ventes	(17 594)	41 %	(16 422)	41 %	(17 754)	41 %
Marge brute	25 601	59 %	23 336	59 %	25 173	59 %
Frais de distribution	(4 061)	9 %	(3 787)	10 %	(4 082)	10 %
Frais commerciaux et de marketing	(5 958)	14 %	(5 254)	13 %	(5 803)	14 %
Frais administratifs	(2 539)	6 %	(2 200)	6 %	(2 544)	6 %
Autres produits/(charges) d'exploitation	1 160	3 %	684	2 %	793	2 %
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	14 203	33 %	12 779	32 %	13 537	32 %
Éléments non-récurrents	6 240	14 %	(32)	–	111	–
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	20 443	47 %	12 747	32 %	13 648	32 %
Amortissements et dépréciations	2 985	7 %	2 746	7 %	2 943	7 %
EBITDA normalisé	17 188	40 %	15 525	39 %	16 480	38 %
EBITDA	23 428	54 %	15 493	39 %	16 590	39 %
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	7 936	18 %	7 201	18 %	7 271	17 %
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	14 394	33 %	7 160	18 %	7 374	17 %

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 Résumé des principales méthodes comptables).

²Le chiffre d'affaires net des accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

Million d'USD	2013	2012 ¹
Activités opérationnelles		
Bénéfice	16 518	9 325
Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo	(6 415)	–
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	7 135	6 403
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	17 238	15 728
Changement du fonds de roulement	866	1 099
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(653)	(621)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(4 193)	(3 658)
Dividendes reçus	606	720
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	13 864	13 268
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes	(3 612)	(3 089)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(17 397)	(1 412)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme	6 707	(6 702)
Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente	4 002	(3)
Autre	19	(135)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(10 281)	(11 341)
Activités de financement		
Dividendes payés	(6 253)	(3 632)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	4 458	3 649
Emissions d'actions de capital	73	102
Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées	1 500	–
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts)	563	43
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	341	162
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 924	2 089

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 Résumé des principales méthodes comptables).

Performance financière

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment de chaque Zone pour les périodes se terminant le 31 décembre 2013 et 2012 dans un format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, utilisées par la direction pour surveiller la performance. Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans le présent rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2012 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2012, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne.

Le bénéfice, le flux de trésorerie et le bilan sont présentés sur une base rapportée pour 2012 et ont été ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 *Avantages au personnel* révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

Tant du point de vue comptable que du point de vue de gestion, AB InBev est structurée en huit segments d'activités incluant les activités d'Exportation et Sociétés Holding comme huitième segment. A l'issue du rapprochement avec Grupo Modelo, les activités de celui-ci sont rapportées sur base de la présence géographique dans les segments suivants: les activités brassicoles et de conditionnement du Mexique sont incluses dans la nouvelle Zone Mexique; les activités bières et emballage sont rapportées dans la nouvelle zone Mexique, les activités espagnoles sont rapportées dans la zone Europe de l'Ouest et les activités d'export sont rapportées sous le segment d'activités Exportation et Sociétés Holding.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la performance d'AB InBev (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires qui y sont relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2012 Base de référence	Scope ¹	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes totaux (milliers d'hl)	430 821	3 770	–	(8 652)	425 939	(2,0) %
Produits	42 927	212	(1 373)	1 428	43 195	3,3 %
Coûts des ventes	(17 754)	(105)	429	(165)	(17 594)	(0,9) %
Marge brute	25 173	108	(943)	1 263	25 601	5,0 %
Frais de distribution	(4 082)	9	173	(160)	(4 061)	(3,9) %
Frais commerciaux et de marketing	(5 803)	(19)	123	(259)	(5 958)	(4,5) %
Frais administratifs	(2 544)	(5)	47	(37)	(2 539)	(1,5) %
Autres produits/charges d'exploitation	793	–	(82)	450	1 160	56,8 %
EBIT normalisé	13 537	92	(682)	1 256	14 203	9,3 %
EBITDA normalisé	16 480	122	(753)	1 340	17 188	8,1 %
Marge EBITDA normalisé	38,4 %				39,8 %	179 bps

En 2013, AB InBev a enregistré une croissance de l'EBITDA de 8,1 %, tandis que sa marge EBITDA a gagné 179 points de base, atteignant 39,8 %.

Les volumes consolidés ont diminué de 2,0 %, les volumes de nos propres bières affichant une baisse de 2,0 % et les volumes non-bières, une baisse de 2,2 %. Les volumes de nos marques prioritaires ont reculé de 0,9 %, notamment en raison du contexte macroéconomique difficile sur un certain nombre de marchés de la société. Les marques globales de la société ont progressé de 4,7 % en 2013, stimulées par la croissance de Budweiser et de Corona.

Les produits consolidés ont augmenté de 3,3 % pour atteindre 43 195 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 5,8 % sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays affichant des produits par hectolitre plus faibles), grâce à un portefeuille de marques favorable et aux meilleures pratiques de gestion des revenus.

Les Coûts des Ventes (CdV) consolidés ont augmenté de 0,9 %. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 4,3 %.

Volumes

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par Zone. Les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres internes. Les volumes comprennent non seulement des marques qu'AB InBev possède ou détient sous licence, mais aussi des marques tiers que la société brasse en qualité de sous-traitant et des produits tiers qu'elle commercialise via son réseau de distribution, en particulier en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via notre activité d'exportations globales sont présentés séparément.

Milliers d'hectolitres	2012 Base de référence	Scope	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Amérique du Nord	125 139	275	(3 299)	122 116	(2,6) %
Mexique	23 038	–	(672)	22 366	(2,9) %
Amérique latine Nord	122 382	795	(4 049)	119 128	(3,3) %
Amérique latine Sud	38 097	–	(1 179)	36 918	(3,1) %
Europe de l'Ouest	29 634	–	(1 249)	28 385	(4,2) %
Europe centrale et de l'Est	22 785	–	(3 600)	19 185	(15,8) %
Asie-Pacifique	57 667	2 923	5 197	65 787	9,0 %
Activités d'Exportation et Sociétés Holding	12 079	(223)	198	12 054	1,7 %
AB InBev au niveau mondial	430 821	3 770	(8 652)	425 939	(2,0) %

Les volumes totaux de la Zone **Amérique du Nord** ont reculé de 2,6 %. La société estime que les ventes aux détaillants de bière du secteur, corrigées du nombre de jours de vente, ont diminué de 1,8 %. Les volumes de livraison de la société aux Etats-Unis ont chuté de 2,7 % et les ventes locales aux détaillants de bière (Etats-Unis) corrigées du nombre de jours de vente ont diminué de 2,9 %. Cette baisse est due principalement à la pression exercée sur les revenus disponibles des consommateurs. La société estime que sa part de marché aux Etats-Unis a diminué, essentiellement en raison de l'orientation du portefeuille vers le haut de gamme, où la société reste sous représentée par rapport à l'industrie. La société estime que les familles Budweiser et Bud Light ont perdu de la part de marché malgré les solides performances de leurs extensions de gamme. La société estime que la famille des Ritas, Budweiser Black Crown, Michelob Ultra, Shock Top, Stella Artois ainsi que d'autres marques haut de gamme de la société ont gagné de la part de marché en 2013.

Au Canada, les volumes de bière ont diminué de 2,3 % en raison de la baisse constatée dans le secteur suite à la hausse des taxes et à la pression accrue sur les revenus disponibles des consommateurs. La société estime que sa part de marché a reculé, malgré une solide performance de Bud Light qui a augmenté à la fois son volume et sa part de marché.

Les volumes totaux du **Mexique** ont diminué de 2,9 %, avec une baisse de nos propres volumes de 2,0 % sur l'ensemble des 12 mois de 2013, puisque les volumes du secteur brassicole mexicain ont subi l'impact de la faiblesse de l'économie et des mauvaises conditions météorologiques du mois de septembre 2013. L'annonce de hausses d'impôts directs et indirects, effectives début 2014, a également eu un effet négatif sur la confiance des consommateurs vers la fin de l'année. La société estime que sa part de marché s'élevait à 58,4 %, soit une amélioration par rapport au niveau historique de 58,0 %. Bud Light et la famille Corona ont toutes deux enregistré de bons résultats en 2013.

Les volumes de la Zone **Amérique latine Nord** ont diminué de 3,3 %, avec une baisse des volumes de bière et de boissons non alcoolisées de respectivement 3,9 % et 1,7 %. Au Brésil, les volumes de bière ont reculé de 4,3 %. Le secteur brassicole a connu une année difficile, principalement en raison du mauvais temps et de la pression importante exercée par l'inflation des denrées alimentaires sur les revenus disponibles des consommateurs. La société estime que les volumes du secteur brassicole brésilien ont chuté de 3,5 % en 2013. La société estime que sa part de marché a diminué en 2013, terminant l'année avec une part de marché moyenne estimée à 67,9 %, alors que les marques premium ont continué d'enregistrer une croissance supérieure à celle du reste de portefeuille de la société.

Les volumes totaux de la Zone **Amérique latine Sud** ont diminué de 3,1 %, avec des volumes de bière et de non-bière en baisse de respectivement 2,8 % et 3,5 %. En Argentine, les volumes de bière ont reculé de 1,9 %, en raison d'un environnement économique difficile avec une forte pression inflationniste en 2013. Toutefois, la société estime que les solides performances de Stella Artois et Brahma ont permis une croissance continue de la part de marché.

En **Europe de l'Ouest**, les volumes de nos propres bières ont diminué de 4,3 %, tandis que les volumes totaux ont diminué de 4,2 %. En Belgique, les volumes de nos propres bières ont reculé de 3,0 %, principalement en raison d'une faible performance du secteur liée aux mauvaises conditions météorologiques au premier semestre. En Allemagne, les volumes de nos propres bières ont chuté de 7,1 %, suite à la faiblesse du secteur et à la perte de part de marché due à un environnement de prix difficile. Au Royaume-Uni, les volumes de nos propres produits ont diminué de 3,0 %.

Les volumes d'**Europe centrale & de l'Est (CEE)** ont enregistré une baisse de 15,8 %. En Russie, les volumes de bière ont diminué de 13,6 %, notamment en raison de la faiblesse du secteur suite à d'importants changements réglementaires et d'une perte de parts de marché dans le segment bon marché, en accord avec notre stratégie de premiumisation.

En Ukraine, les volumes de bière ont diminué de 18,9 %, sous l'effet d'une baisse de volume de 41,3 % au quatrième trimestre 2013, l'instabilité politique du pays ayant un impact important sur la consommation de bière.

Les volumes de la Zone **Asie-Pacifique** ont augmenté de 9,0 %. En Chine, les volumes de bière ont progressé de 8,9 %, grâce notamment à la croissance du secteur, selon les estimations de la société, et aux gains de part de marché, suite à une solide croissance interne des volumes stimulée par la stratégie de marques prioritaires adoptée par la société et par l'expansion géographique.

Activités opérationnelles par zone géographique

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des performances de chaque zone géographique (en millions d'USD, les volumes étant en milliers d'hectolitres) et les commentaires s'y afférant sont basés sur les chiffres financiers internes.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes	430 821	3 770	–	(8 652)	425 939	(2,0) %
Produits	42 927	212	(1 373)	1 428	43 195	3,3 %
Coûts des ventes	(17 754)	(105)	429	(165)	(17 594)	(0,9) %
Marge brute	25 173	108	(943)	1 263	25 601	5,0 %
Frais de distribution	(4 082)	9	173	(160)	(4 061)	(3,9) %
Frais commerciaux et de marketing	(5 803)	(19)	123	(259)	(5 958)	(4,5) %
Frais administratifs	(2 544)	(5)	47	(37)	(2 539)	(1,5) %
Autres produits/charges d'exploitation	793	–	(82)	450	1 160	56,8 %
EBIT normalisé	13 537	92	(682)	1 256	14 203	9,3 %
EBITDA normalisé	16 480	122	(753)	1 340	17 188	8,1 %
Marge EBITDA normalisé	38,4 %				39,8 %	179 bps

AMERIQUE DU NORD	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes	125 139	275	–	(3 299)	122 116	(2,6) %
Produits	16 028	6	(58)	48	16 023	0,3 %
Coûts des ventes	(6 615)	(17)	13	100	(6 519)	1,5 %
Marge brute	9 412	(11)	(45)	148	9 504	1,6 %
Frais de distribution	(1 319)	23	10	51	(1 235)	3,9 %
Frais commerciaux et de marketing	(1 794)	(22)	7	(99)	(1 908)	(5,5) %
Frais administratifs	(452)	–	2	(47)	(497)	(10,5) %
Autres produits/charges d'exploitation	64	–	–	3	67	5,1 %
EBIT normalisé	5 911	(10)	(25)	56	5 932	0,9 %
EBITDA normalisé	6 735	(10)	(28)	30	6 728	0,4 %
Marge EBITDA normalisé	42,0 %				42,0 %	6 bps

MEXIQUE	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes	23 038	–	–	(672)	22 366	(2,9) %
Produits	2 616	–	76	76	2 769	2,9 %
Coûts des ventes	(1 014)	12	(24)	157	(869)	15,5 %
Marge brute	1 602	12	52	233	1 900	14,6 %
Frais de distribution	(270)	9	(7)	36	(232)	13,3 %
Frais commerciaux et de marketing	(515)	13	(14)	31	(484)	6,1 %
Frais administratifs	(338)	15	(7)	96	(234)	28,4 %
Autres produits/charges d'exploitation	102	1	3	(2)	104	(1,8) %
EBIT normalisé	582	50	28	395	1 054	67,9 %
EBITDA normalisé	777	50	34	420	1 281	54,0 %
Marge EBITDA normalisé	29,7 %				46,3 %	1 475 bps

	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
AMÉRIQUE LATINE NORD						
Volumes	122 382	795	–	(4 049)	119 128	(3,3) %
Produits	11 268	131	(1 130)	608	10 877	5,4 %
Coûts des ventes	(3 519)	(49)	358	(283)	(3 494)	(8,0) %
Marge brute	7 748	82	(772)	325	7 383	4,2 %
Frais de distribution	(1 277)	(14)	139	(186)	(1 338)	(14,6) %
Frais commerciaux et de marketing	(1 204)	(14)	118	(45)	(1 145)	(3,7) %
Frais administratifs	(612)	(7)	60	(30)	(589)	(4,9) %
Autres produits/charges d'exploitation	426	(2)	(87)	470	807	–
EBIT normalisé	5 081	45	(542)	534	5 118	10,5 %
EBITDA normalisé	5 787	60	(614)	585	5 819	10,1 %
Marge EBITDA normalisé	51,4 %				53,5 %	230 bps
AMÉRIQUE LATINE SUD						
Volumes	38 097	–	–	(1 179)	36 918	(3,1) %
Produits	3 209	–	(392)	451	3 269	14,1 %
Coûts des ventes	(1 244)	–	144	(85)	(1 185)	(6,8) %
Marge brute	1 966	–	(248)	367	2 084	18,7 %
Frais de distribution	(296)	–	43	(56)	(309)	(18,9) %
Frais commerciaux et de marketing	(336)	–	40	(49)	(346)	(14,7) %
Frais administratifs	(108)	–	10	(13)	(112)	(12,4) %
Autres produits/charges d'exploitation	4	–	(1)	(8)	(5)	–
EBIT normalisé	1 228	–	(157)	239	1 311	19,5 %
EBITDA normalisé	1 419	–	(175)	247	1 491	17,4 %
Marge EBITDA normalisé	44,2 %				45,6 %	130 bps
EUROPE DE L'OUEST						
Volumes	29 634	–	–	(1 249)	28 385	(4,2) %
Produits	3 650	–	56	(85)	3 620	(2,3) %
Coûts des ventes	(1 555)	–	(20)	30	(1 544)	2,0 %
Marge brute	2 095	–	36	(55)	2 076	(2,6) %
Frais de distribution	(369)	–	(7)	11	(364)	3,1 %
Frais commerciaux et de marketing	(663)	–	(11)	1	(673)	0,1 %
Frais administratifs	(259)	–	(5)	–	(264)	0,1 %
Autres produits/charges d'exploitation	24	–	–	3	27	14,2 %
EBIT normalisé	827	–	14	(39)	801	(4,8) %
EBITDA normalisé	1 163	–	20	(58)	1 125	(5,0) %
Marge EBITDA normalisé	31,9 %				31,1 %	(86) bps
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST						
Volumes	22 785	–	–	(3 600)	19 185	(15,8) %
Produits	1 668	–	(25)	(198)	1 445	(11,9) %
Coûts des ventes	(914)	–	12	125	(776)	13,7 %
Marge brute	754	–	(12)	(73)	669	(9,6) %
Frais de distribution	(184)	–	3	35	(146)	19,1 %
Frais commerciaux et de marketing	(400)	–	7	15	(378)	3,8 %
Frais administratifs	(113)	–	2	14	(98)	12,4 %
Autres produits/charges d'exploitation	5	–	–	(2)	3	(36,2) %
EBIT normalisé	62	–	(1)	(10)	51	(16,2) %
EBITDA normalisé	257	–	(4)	(28)	225	(11,1) %
Marge EBITDA normalisé	15,4 %				15,5 %	14 bps

ASIE-PACIFIQUE	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes	57 667	2 923	–	5 197	65 787	9,0 %
Produits	2 690	102	79	483	3 354	17,9 %
Coûts des ventes	(1 565)	(64)	(43)	(213)	(1 885)	(13,6) %
Marge brute	1 125	38	36	270	1 469	24,0 %
Frais de distribution	(235)	(13)	(7)	(47)	(302)	(19,8) %
Frais commerciaux et de marketing	(670)	(15)	(20)	(127)	(833)	(18,9) %
Frais administratifs	(274)	(12)	(7)	(23)	(317)	(8,3) %
Autres produits/charges d'exploitation	121	1	3	(16)	109	(12,9) %
EBIT normalisé	67	(2)	4	58	127	86,3 %
EBITDA normalisé	396	13	14	124	546	31,5 %
Marge EBITDA normalisé	14,7 %				16,3 %	169 bps

ACTIVITÉS D'EXPORTATION ET SOCIÉTÉS HOLDING	2012 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2013	% de croissance interne
Volumes	12 079	(223)	–	198	12 054	1,7 %
Produits	1 798	(26)	22	45	1 839	2,5 %
Coûts des ventes	(1 328)	12	(10)	3	(1 323)	0,2 %
Marge brute	471	(13)	11	48	516	10,4 %
Frais de distribution	(132)	4	(2)	(5)	(135)	(3,9) %
Frais commerciaux et de marketing	(220)	19	(4)	14	(191)	6,9 %
Frais administratifs	(386)	–	(8)	(34)	(429)	(8,9) %
Autres produits/charges d'exploitation	47	–	1	1	48	1,7 %
EBIT normalisé	(221)	9	(3)	23	(191)	10,9 %
EBITDA normalisé	(54)	9	–	20	(25)	44,0 %

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 3,3 % pour atteindre 43 195 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 5,8 % sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays affichant des produits par hectolitre plus faibles), grâce à un portefeuille de marques favorable et aux meilleures pratiques de gestion des revenus.

Coûts des ventes

Les Coûts des Ventes (CdV) ont augmenté de 0,9 %. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 4,3 %, notamment en raison d'une hausse des coûts des matières premières et de l'effet de change transactionnel au Brésil, partiellement atténués par des synergies de coûts résultant de la mise en œuvre des meilleures pratiques et du déploiement d'initiatives d'approvisionnement au Mexique.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 0,1 % en 2013 :

- Les **frais de distribution** ont augmenté de 3,9 % en 2013, la baisse de ces frais aux Etats-Unis et la réalisation de synergies de coûts au Mexique ayant été annulées par une hausse de nos propres activités de distribution au Brésil, une hausse du coût de la main d'œuvre et des frais de transport en Argentine et l'expansion géographique en Chine.
- Les **frais commerciaux et de marketing** ont augmenté de 4,5 % en 2013, suite à l'accroissement des investissements dans les marques et innovations AB InBev.
- Les **frais administratifs** ont augmenté de 1,5 %.
- Les **autres revenus d'exploitation** ont atteint 1 160 millions d'USD en 2013 par rapport à 793 millions d'USD en 2012, principalement suite aux mesures d'incitation gouvernementales liées aux investissements de l'entreprise au Brésil et à un gain non-récurrent de 143 millions d'USD au Brésil, enregistré au quatrième trimestre 2013 et relatif à la récupération de fonds soumis à restrictions.

Bénéfice d'exploitation normalisé avant amortissements et dépréciations (EBITDA Normalisé)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 4,3 % en termes nominaux et de 8,1 % en interne pour atteindre 17 188 millions d'USD, avec une marge EBITDA de 39,8 %, soit une croissance interne de 179 points de base.

- L'EBITDA de la Zone Amérique du Nord a progressé de 0,4 % à 6 728 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 6 points de base à 42,0 %, suite à une croissance des produits par hl et à une baisse des frais de distribution, atténués par une hausse des investissements commerciaux et de marketing, ainsi que par une augmentation des frais administratifs liés aux provisions pour la rémunération variable.
- L'EBITDA de la Zone Mexique a augmenté de 54,0 % à 1 281 millions d'USD, avec une amélioration de la marge EBITDA de 1 475 points de base à 46,3 %, reflétant la réalisation de synergies de coûts grâce à la mise en œuvre des meilleures pratiques de production, d'initiatives d'approvisionnement et de réductions des frais généraux.
- L'EBITDA de la Zone Amérique latine Nord a augmenté de 10,1 % à 5 819 millions d'USD et sa marge s'est accrue de 230 points de base pour atteindre 53,5 %, avec une croissance des produits par hectolitre et un gain non-récurrent enregistré dans les autres résultats d'exploitation et lié à la récupération de fonds soumis à restrictions, partiellement atténués par une hausse des CdV liée à l'effet de change transactionnel, à un mix d'emballages défavorable et à une hausse de l'amortissement, ainsi que par une augmentation des frais de distribution.
- L'EBITDA de la Zone Amérique latine Sud a progressé de 17,4 % à 1 491 millions d'USD, avec une croissance de la marge de 130 points de base pour atteindre 45,6 %, grâce notamment à une croissance des produits, partiellement atténuée par une inflation des coûts élevée.
- L'EBITDA de l'Europe de l'Ouest a diminué de 5,0 % à 1 125 millions d'USD, avec une baisse de la marge de 86 points de base à 31,1 %, principalement due à une perte de volume.
- L'EBITDA de la Zone Europe centrale & de l'Est a diminué de 11,1 % à 225 millions d'USD avec une croissance de marge de 14 points de base pour atteindre 15,5 %, en raison de la faible performance du secteur au cours de l'année.
- L'EBITDA de l'Asie-Pacifique a progressé de 31,5 % à 546 millions d'USD, grâce principalement à la croissance des produits par hectolitre et à un meilleur levier d'exploitation.
- Les activités d'Exportations globales et Sociétés Holding ont enregistré un EBITDA de (25) millions d'USD en 2013 (2012 : (54) millions d'USD).

Rapprochement entre EBITDA Normalisé et profit attribuable aux actionnaires

L'EBITDA et l'EBIT normalisés sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer les performances sous-jacentes de la société.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte des effets suivants du bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôts sur le résultat, (iii) quote-part dans le résultat des entreprises associées, (iv) coûts financiers nets, (v) coûts financiers nets non-récurrents, (vi) éléments non-récurrents (incluant les réductions de valeurs non récurrentes) et (vii) dépréciations, amortissements et réductions de valeurs.

L'EBITDA et l'EBIT normalisés ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA et l'EBIT normalisés et la définition de l'EBITDA et de l'EBIT normalisés selon AB InBev ne peut pas être comparée à celle d'autres sociétés.

Million d'USD	Annexes	2013	2012 ¹
Bénéfice attribuable aux actionnaires d'AB InBev		14 394	7 160
Intérêts minoritaires		2 124	2 165
Bénéfice		16 518	9 325
Impôt sur le résultat	12	2 016	1 680
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	(294)	(624)
Coûts financiers nets non récurrents	11	(283)	18
Coûts financiers nets	11	2 486	2 348
Éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses)	8	(6 240)	32
Bénéfice d'exploitation (EBIT) avant éléments non-récurrents		14 203	12 779
Amortissements et dépréciations		2 985	2 746
EBITDA normalisé		17 188	15 525

Les éléments non-récurrents sont soit des produits soit des charges qui surviennent de manière non régulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément car ils se révèlent, en raison de leur taille et de leur nature, essentiels dans la compréhension de la performance durable sous-jacente de l'entreprise. Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 8 *Éléments non-récurrents*.

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Impact des devises étrangères

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur les états financiers. Le tableau suivant présente les produits par devise et en pourcentage pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012 Base de référence
Dollar américain	35,3 %	35,4 %
Réal brésilien	23,8 %	25,1 %
Peso mexicain	7,9 %	7,5 %
Yuan chinois	7,7 %	6,2 %
Euro	6,4 %	6,5 %
Dollar canadien	4,6 %	4,8 %
Peso argentin	4,6 %	4,5 %
Rouble russe	2,4 %	2,7 %
Autre	7,3 %	7,3 %

Le tableau suivant présente l'EBITDA par devise et en pourcentage pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012 Base de référence
Dollar américain	34,8 %	35,7 %
Réal brésilien	32,8 %	34,4 %
Peso mexicain	8,7 %	5,9 %
Peso argentin	5,1 %	5,0 %
Dollar canadien	4,9 %	5,4 %
Euro	3,5 %	4,0 %
Yuan chinois	3,3 %	2,4 %
Rouble russe	0,9 %	0,9 %
Autre	6,0 %	6,3 %

En 2013, la variation des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact défavorable de conversion sur les revenus d'AB-InBev à concurrence de (1 373) millions d'USD (2012 : impact défavorable de (2 421) millions d'USD sur une base rapportée), de (753) millions d'USD sur son EBITDA normalisé (2012 : impact défavorable de (1 176) millions d'USD sur une base rapportée) et de (682) millions d'USD sur son EBIT normalisé (2012 : impact défavorable de (1 015) millions d'USD sur une base rapportée).

Le bénéfice d'AB InBev (après impôts) a été négativement affecté par les variations des devises étrangères de (389) millions d'USD (2012 : impact négatif de (950) millions d'USD sur une base rapportée), tandis que l'effet de conversion sur la base de calcul du Bénéfice Par Action (bénéfice attribuable aux actionnaires d'AB InBev) était de (167) millions d'USD soit (0,10) USD par action (2012 : impact négatif de (648) millions d'USD soit (0,40) USD par action sur une base rapportée).

L'impact de la variation des devises étrangères sur la dette financière nette d'AB InBev s'élevait à 606 millions d'USD (hausse de la dette financière nette) en 2013, comparé à 494 millions d'USD (hausse de la dette financière nette) en 2012. L'impact de la variation des devises étrangères sur les fonds propres d'AB InBev était de (3 109) millions d'USD (diminution des capitaux propres), comparé à un impact de (271) millions d'USD (diminution des capitaux propres) en 2012 sur une base rapportée.

Bénéfice

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev était de 7 936 millions d'USD (BPA normalisé 4,91 USD) en 2013, comparé à 7 201 millions d'USD¹ (BPA normalisé 4,50 USD¹) en 2012 - voir Note 23 *Modifications des capitaux propres et du bénéfice par action* pour plus d'informations. Le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev pour 2013 était de 14 394 millions d'USD, comparé à 7 160 millions d'USD¹ pour 2012, et comprend les impacts suivants :

- *Coûts financiers nets (hors coûts financiers nets non-récurrents)* : 2 486 millions d'USD en 2013 par rapport à 2 348 millions d'USD¹ en 2012. Les autres résultats financiers de (251) millions d'USD en 2013 comprennent des gains de 456 m US millions d'USD provenant d'instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions de l'entreprise. En 2012, les autres résultats financiers de (116) millions d'USD comprenaient un gain de 372 millions d'USD provenant de ces contrats dérivés. Ces gains sont compensés par des résultats de change négatifs et par le paiement de frais bancaires et d'impôts dans le cadre de l'activité normale de l'entreprise.

¹2012 comme rapporté, ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages au personnel révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

- *Coûts financiers nets non-récurrents* : 283 millions d'USD en 2013 par rapport à (18) millions d'USD en 2012. Les coûts financiers nets non-récurrents comprennent des commissions d'engagement et d'utilisation de (101) millions d'USD encourues pour la Ligne de crédit 2012 contractée pour financer le rapprochement avec Grupo Modelo. Ces coûts ont été compensés par des ajustements à la valeur de marché concernant des contrats dérivés conclus pour couvrir l'instrument d'actions différées liée au rapprochement avec Grupo Modelo. Au 31 décembre 2013, 100 % de l'instrument d'actions différées était couvert à un prix moyen d'environ 68 EUR par action, résultant en un gain de juste valeur d'environ 384 millions d'USD.
- *Quote-part dans le résultat des entreprises associées* : 294 millions d'USD en 2013 par rapport à 624 millions d'USD en 2012, montant essentiellement imputable aux résultats de Grupo Modelo jusqu'à la clôture du rapprochement le 4 juin 2013.
- *Impôts sur le résultat* : 2 016 millions d'USD avec un taux d'imposition effectif de 11,1 % en 2013 par rapport à 1 680 millions d'USD¹ avec un taux d'imposition effectif de 16,2 %¹ en 2012. La baisse du taux d'imposition effectif résulte principalement de la nature non-imposable du gain non-récurrent lié à l'ajustement à la juste valeur de l'investissement initial dans Grupo Modelo, de gains non-imposables sur certains contrats dérivés liés à la couverture de programmes de paiements fondés sur des actions, d'une évolution du mix de bénéfices vers les pays affichant des taux marginaux d'imposition inférieurs, y compris le rapprochement avec Grupo Modelo, ainsi que d'avantages fiscaux additionnels. Sans tenir compte de l'effet des éléments non-récurrents, le taux d'imposition effectif normalisé était de 16,6 % en 2013 par rapport à 16,1 % en 2012.
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires* : 2 124 millions d'USD en 2013, soit une légère baisse par rapport aux 2 165 millions d'USD¹ en 2012, l'amélioration des résultats opérationnels d'Ambev ayant été affectée par des effets de change.

¹2012 comme rapporté, ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages au personnel révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

Situation de liquidité et ressources financières

Flux de trésorerie

Million d'USD	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	13 864	13 268
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(10 281)	(11 341)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	341	162
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 924	2 089

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Million d'USD	2013	2012 ¹
Bénéfice	16 518	9 325
Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo	(6 415)	–
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	7 135	6 403
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	17 238	15 728
Changement du fonds de roulement	866	1 099
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(653)	(621)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(4 193)	(3 658)
Dividendes reçus	606	720
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	13 864	13 268

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'AB InBev a atteint 13 864 millions d'USD en 2013 par rapport à 13 268 millions d'USD en 2012. Cette progression résulte principalement d'une hausse du bénéfice généré en 2013. Le rapprochement avec Grupo Modelo a permis de générer environ 400 millions d'USD d'améliorations du fonds de roulement fin 2013, par rapport aux 500 millions d'USD de synergies de flux de trésorerie prévus au cours des deux premières années après clôture de la transaction et annoncé précédemment.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Million d'USD	2013	2012
Dépenses d'investissement nettes	(3 612)	(3 089)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(17 397)	(1 412)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme	6 707	(6 702)
Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente	4 002	(3)
Autre	19	(135)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(10 281)	(11 341)

Le flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissements est passé de 11 341 millions d'USD en 2012 à 10 281 millions d'USD en 2013. L'évolution des liquidités utilisées pour les investissements en 2013 s'explique principalement par le rapprochement avec Grupo Modelo et la vente par Grupo Modelo de son activité américaine à Constellation Brands. Voir également Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Au cours de l'année 2012, AB InBev a émis une série d'obligations et a accumulé des liquidités pour soutenir le rapprochement avec Grupo Modelo. L'excédent de liquidités a été principalement investi dans des titres d'emprunt à court terme et dans des bons du Trésor américain à court terme en attendant la clôture de l'acquisition de Modelo. Les liquidités nettes de 2012 utilisées pour les investissements s'expliquent en outre par l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. en République dominicaine en mai 2012 – voir également Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les dépenses nettes d'investissement d'AB InBev sont passées de 3 089 millions d'USD en 2012 à 3 612 millions d'USD en 2013. En 2013, environ 57 % du total des dépenses d'investissement ont été utilisés pour améliorer les équipements de production de l'entreprise, tandis que 34 % ont été utilisés pour des investissements logistiques et commerciaux. Approximativement 9 % ont été utilisés pour l'amélioration du matériel de bureau et l'acquisition de matériel informatique et logiciels.

¹2012 comme rapporté, ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages au personnel révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Million d'USD	2013	2012
Dividendes payés	(6 253)	(3 632)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	4 458	3 649
Emissions d'actions de capital	73	102
Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées	1 500	–
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts)	563	43
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	341	162

Le flux de trésorerie entrant provenant des activités de financement d'AB InBev s'élevait à 341 millions d'USD en 2013, par rapport à un flux de trésorerie entrant de 162 millions d'USD en 2012. Les flux de trésorerie provenant d'activités de financement pour 2013 reflètent le financement du rapprochement avec Grupo Modelo, la hausse des dividendes versés par rapport à 2012 et les produits en espèces provenant de l'instrument d'actions différés émis lors d'une transaction liée au rapprochement avec Grupo Modelo.

Au cours de l'année 2012, AB InBev a émis une série d'obligations pour soutenir l'acquisition de Modelo. L'excédent de liquidités résultant de ces obligations a été principalement investi dans des obligations à court terme et dans des bons du Trésor américain à court terme en attendant la clôture de l'acquisition de Modelo.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dans les titres d'emprunt d'AB InBev, moins les découverts bancaires, s'élevaient au 31 décembre 2013 à 9 956 millions d'USD. Au 31 décembre 2013, les liquidités totales de l'entreprise s'élevaient à 17 956 millions d'USD, dont 8,0 milliards d'USD disponibles sous la forme de lignes de crédit à court terme et 9 956 millions d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien que l'entreprise puisse emprunter ces montants pour combler ses besoins en liquidité, elle compte essentiellement sur les flux de trésorerie provenant d'activités d'exploitation pour financer ses activités permanentes. AB InBev a financé le rapprochement avec Grupo Modelo avec des fonds provenant de la Ligne de crédit 2012 et de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme dans les titres d'emprunt que l'entreprise avait accumulés en attendant la clôture de la transaction Grupo Modelo. En juin 2013, AB InBev a remboursé intégralement la partie de la Ligne de crédit 2012 qui avait été utilisée pour le rapprochement, et clôturé la Ligne de crédit 2012.

Ressources en capitaux et capitaux propres

La dette financière nette d'AB InBev a augmenté pour atteindre 38 831 millions d'USD au 31 décembre 2013, contre 30 114 millions d'USD au 31 décembre 2012.

La dette financière nette se définit comme la somme des dettes courantes et non-courantes portant intérêts augmentée des découverts bancaires et diminuée de la trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt. La dette financière nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par les gestionnaires d'AB InBev pour souligner les évolutions de la position de liquidité globale de la société. L'entreprise croit que la dette financière nette est significative pour les investisseurs en tant qu'un des principaux instruments de mesure que les gestionnaires d'AB InBev utilisent pour évaluer ses progrès en matière de désendettement.

En excluant les résultats opérationnels nets des dépenses d'investissement, l'endettement net a subi essentiellement l'impact du paiement associé au rapprochement avec Modelo, net de la trésorerie acquise et des produits issus de ventes à Constellation (13,0 milliards d'USD), de la trésorerie provenant de l'instrument d'actions différées (1,5 milliard d'USD), des versements de dividende aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (6,3 milliards d'USD), du paiement d'intérêts et d'impôts (4,2 milliards d'USD) et de l'impact des variations des taux de change (hausse de la dette financière nette de 606 millions d'USD).

Le ratio endettement net / EBITDA normalisé a augmenté, passant de 1,94x sur une base rapportée pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2012 à 2,26x sur une base rapportée pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2013 (janvier 2013 - décembre 2013 : Rapporté) et 2,16x sur une base ajustée pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2013, en intégrant la base de référence EBITDA du rapprochement de Grupo Modelo du 1^{er} janvier 2013 jusqu'à décembre 2013.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev au 31 décembre 2013 s'élevaient à 50.365 millions d'USD, par rapport à 41 154 millions d'USD¹ au 31 décembre 2012. L'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change de clôture principalement du real brésilien, du peso argentin, du peso mexicain et du rouble russe et du renforcement des taux de change de clôture principalement de l'euro, de la livre sterling et du yuan chinois a donné lieu à un ajustement des taux de change de (3 109) millions d'USD. De plus amples informations sur les mouvements des capitaux propres sont disponibles dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies dans la Note 24 *Emprunts portant intérêts* et la Note 29 *Risques résultants d'instruments financiers*.

¹2012 comme rapporté, ajustés pour refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages au personnel révisée (voir Note 3 *Résumé des principes comptables significatifs*).

Recherche et développement

En tant qu'entreprise particulièrement orientée vers l'innovation, AB InBev accorde une grande importance à la recherche et au développement. En 2013, AB InBev a investi 185 millions d'USD dans la recherche et le développement (2012 : 182 millions d'USD). Une partie de ces investissements a été consacrée aux études de marché, mais l'essentiel se rapporte à l'innovation dans le domaine de l'optimisation des processus et du développement des produits.

La recherche et le développement dans le domaine de l'optimisation des processus ciblent principalement l'augmentation de la capacité (désengorgement des usines et solutions aux problèmes de volume, tout en minimisant les dépenses d'investissement), l'amélioration de la qualité et la gestion des coûts. Les processus, matériaux et/ou équipements nouvellement développés sont documentés et intégrés aux meilleures pratiques, puis partagés à travers les Zones. Les projets en cours s'étendent du maltage à la mise en bouteilles de produits finis.

La recherche et développement en matière d'innovation de produits couvre les innovations concernant les liquides, le conditionnement et le soutirage. L'innovation de produits comprend l'innovation radicale, l'innovation progressive et la rénovation (c'est-à-dire la mise en œuvre d'une technologie existante). Le principal objectif du processus d'innovation consiste à proposer aux consommateurs de meilleurs produits et de meilleures expériences. Cette démarche suppose le lancement de nouveaux produits liquides, de nouveaux emballages et de nouveaux produits à la pression qui offrent une meilleure performance, tant pour le consommateur qu'en termes de résultats financiers, en renforçant la compétitivité d'AB InBev dans les marchés concernés. Etant donné que les consommateurs comparent les produits et expériences qui leur sont offerts au travers de catégories très différentes de boissons et que l'offre de boissons augmente, les efforts de recherche et développement d'AB InBev exigent également de comprendre les points forts et les points faibles des autres catégories de boissons, de repérer les opportunités liées à la bière et de développer des solutions de consommation (produits) qui répondent mieux au besoin du consommateur et lui offrent une meilleure expérience. Pour cela, il faut comprendre les émotions et les attentes du consommateur. L'expérience sensorielle, la « premiumisation », la commodité, la durabilité et la conception se placent au cœur des efforts en recherche et développement d'AB InBev.

La gestion des connaissances et l'apprentissage font également partie intégrante de la recherche et développement. AB InBev cherche constamment à renforcer ses connaissances au travers de collaborations avec des universités et d'autres industries.

L'équipe recherche et développement d'AB InBev est informée chaque année des priorités de la société et des zones d'activité, et approuve les concepts qui sont ensuite classés par ordre de priorité en vue de leur développement. La date de lancement, selon la complexité et le degré de priorité, se situe généralement pendant l'année civile suivante.

Le Global Innovation and Technology Center (« GITeC »), situé à Leuven, héberge les équipes Packaging, Product, Process Development et des installations comme Labs, Experimental Brewery et l'European Central Lab, qui inclut également Sensory Analysis. Outre le GITeC, AB InBev dispose également d'équipes de développement Product, Packaging et Process situées dans chacune des six régions géographiques d'AB InBev et qui se concentrent ainsi sur les besoins à court terme de ces zones.

Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

Risques liés à AB InBev, à la bière et à l'industrie de la bière

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés ou l'introduction de restrictions similaires pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou de grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y-compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et de boissons non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, investissements dans des sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière de AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourrait imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Toute dilution des marques d'AB InBev résultant de la compétitivité pourrait également mener à une érosion significative de la rentabilité d'AB InBev. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (*craft beers*) produites par de petites brasseries.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou des mises en cause de responsabilités en rapport avec ces réglementations. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter l'activité d'AB InBev ou les activités de ses filiales.

Ces dernières années, l'industrie des boissons alcoolisées, l'industrie alimentaire et l'industrie des boissons non alcoolisées ont fait l'objet d'une attention publique et politique accrue. Cette attention accrue résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse, et la consommation d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) ainsi que des préoccupations en matière de santé telles que le diabète et l'obésité liés à une surconsommation alimentaire et de boissons non alcoolisées (*soft-drinks*). Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev ou la publication d'études indiquant un risque général important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourrait nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

7/ Rapport Financier

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits d'AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs ou à l'évolution vers de nouvelles formes de média et de marketing, cela pourrait avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

L'industrie brassicole et le secteur des boissons peuvent subir des changements défavorables en termes de régime fiscal ; or, les taxes représentent une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Par ailleurs, le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées. Une augmentation des accises sur la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact négatif sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Le changement climatique, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés pris pour adresser le changement climatique pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la raréfaction de l'eau, ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacités qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Etant donné qu'une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, ses activités et ses participations sur ces marchés sont soumis aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Des événements économiques et politiques en Argentine sont susceptibles d'affecter les opérations d'AB InBev dans ce pays. En effet, l'instabilité politique, la fluctuation économique, les actions gouvernementales relatives à l'économie argentine, la dévaluation du peso argentin, l'inflation et les conditions macro-économiques détériorées en Argentine sont susceptibles d'avoir, et pourraient continuer à avoir, un effet significatif défavorable sur les opérations, la condition financière et les résultats d'AB InBev en Amérique latine Sud. Par ailleurs, si la situation économique ou politique en Argentine se détériore, les opérations d'AB InBev en Amérique latine Sud pourraient être soumises à des restrictions supplémentaires en vertu d'un nouveau régime argentin relatif au change de devises, au rapatriement d'exportations ou à l'expropriation. Un tel régime pourrait avoir un effet préjudiciable sur la liquidité et les opérations d'AB InBev, ainsi que sur sa capacité à accéder à ces fonds depuis l'Argentine.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut, en dépit du fait qu'elle ait des couvertures d'assurance « produits » appropriées, être confrontée à des rappels de produits ou autres éléments de risque, qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et fait face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligé à lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes, ou puisse être disponible tout court. AB InBev s'est fortement endettée en concluant plusieurs facilités de crédit senior (*senior credit facilities*) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par de la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significativement défavorables sur

AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris récemment l'importante volatilité des prix et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev a réduit le montant des dividendes qu'elle a distribués les dernières années, et pourrait continuer à limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement. En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt et conclut également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en USD pour l'établissement des comptes. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers.

AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises ou restructurations. AB InBev ne peut faire des acquisitions nouvelles que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec ceux-ci. AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de telles transactions. Par ailleurs, de telles transactions peuvent nécessiter certains engagements, ce qui peut avoir un impact potentiel sur le profil de risque financier d'AB InBev. En outre, le prix qu'AB InBev paierait dans de futures acquisitions pourrait s'avérer trop élevé en raison de facteurs multiples.

Le rapprochement avec Grupo Modelo a exposé AB InBev à des risques liés à des coûts significatifs liés au rapprochement, et à des difficultés potentielles liées à l'intégration de Grupo Modelo dans les opérations existantes d'AB InBev, et à l'extraction de synergies résultant de la transaction. Dès lors qu'AB InBev a financé le rapprochement avec Grupo Modelo par le biais d'une facilité de crédit senior (*senior credit facility*) et d'obligations non garanties, AB InBev a encouru une augmentation du niveau de sa dette. La capacité d'AB InBev à rembourser sa dette existante dépendra des conditions de marché. Des conditions de marché défavorables pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est prévu. De tels coûts pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les flux de trésorerie et/ou les résultats d'exploitation d'AB InBev. En outre, une incapacité à refinancer tout ou une partie substantielle de ces dettes lorsqu'elles deviennent exigibles, aurait un effet significatif défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'AB InBev. Par ailleurs, en raison du rapprochement avec Grupo Modelo et de l'endettement financier qui y est lié, des agences de notation pourraient revoir à la baisse la notation d'AB InBev et réduire cette notation à un niveau inférieur à son niveau actuel. Toute révision à la baisse de la notation pourrait considérablement nuire à la capacité d'AB InBev à financer ses opérations courantes et à refinancer la dette encourue en vue de financer le rapprochement avec Grupo Modelo (en ce compris en augmentant son coût d'emprunt) et pourrait nuire sensiblement à la situation financière, aux résultats d'exploitation et à la

7/ Rapport Financier

rentabilité d'AB InBev (en ce compris sa capacité à refinancer ses autres dettes existantes). Enfin, malgré l'importance des économies de frais estimées, des synergies de revenus estimées, des opportunités de croissance commerciale attendues, des économies de coûts estimées, et des bénéfices, synergies et autres avantages estimés dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo, il n'y a aucune certitude que ces avantages et bénéfices se réaliseront, en temps voulu ou par après, dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo. Toute défaillance, tout retard matériel ou tout coût inattendu dans le cadre du processus d'intégration pourrait dès lors avoir un effet significatif défavorable sur les opérations, les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

Si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison de ses activités à Cuba et du fait que Cuba soit identifié par les États-Unis comme un état commanditaire du terrorisme et est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part les États-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou alors céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, la législation américaine, à savoir la «Loi Helms-Burton» autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des États-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton soit actuellement suspendue, les plaintes s'accroissent en dépit de cette suspension et pourront être défendues si cette dernière est levée. Une action se prévalant de la Loi Helms-Burton a été signifiée à AB InBev. AB InBev ne peut actuellement pas exprimer de jugement quant à la validité de telles demandes ou quant au droit des demandeurs d'intenter de telles actions.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, de son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolus, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour anticiper des ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie. De façon générale, des ruptures technologiques pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

AB InBev a mis en place des assurances pour couvrir des risques divers et recourt également à l'auto-assurance dans certains cas. Si un sinistre non assuré (risques auto-assurés) ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à la crise économique et financière (tel que, par exemple, des préoccupations récentes relatives à la dette fédérale américaine), ce qui pourrait résulter en une réduction du chiffre d'affaires et du bénéfice, car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observée récemment pourrait

avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, à ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans certains pays qui sont moins développés, ont moins de stabilité dans les systèmes juridiques et les marchés financiers, et sont potentiellement plus corrompus que les milieux d'affaires en Europe et aux Etats-Unis. Dès lors, ces pays présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anticorruption (*U.S. Foreign Corrupt Practices Act*) et la loi britannique anticorruption (*U.K. Bribery Act*)).

Le rapport de contrôle qui fait partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev est préparé par un commissaire qui n'est pas contrôlé par le US Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB). L'absence de contrôle du PCAOB en Belgique empêche que le PCAOB puisse évaluer régulièrement les audits et effectuer des contrôles de qualité des commissaires actifs en Belgique, y compris du commissaire d'AB InBev. Par conséquent, les investisseurs aux Etats-Unis et ailleurs pourraient être privés des avantages de ces contrôles du PCAOB.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures et de litiges judiciaires, y compris de procédures collectives (*class actions*). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 32 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés.

Risques provenant d'instruments financiers

L'annexe 29 des états financiers consolidés de 2013 sur les *Risques provenant d'instruments financiers* contient des informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et sur ses politiques de gestion des risques.

Evènements survenus après la clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 34 des états financiers consolidés *Evènements survenus après la clôture* pour de plus amples informations.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Pour les informations relatives à la Déclaration de gouvernance d'entreprise, nous vous prions de vous référer à la section *Déclaration de gouvernance d'entreprise* qui est partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev.

Information par segment ajustée

Vu la nature évolutive de la transaction avec Grupo Modelo et afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, AB InBev a modifié son information par segment de 2012 et 2013 aux fins de la publication des résultats et du contrôle interne effectué par la direction. Cette présentation (appelée la « Base de référence 2012 et 2013 ») inclut, à des fins comparatives, les résultats des activités de Grupo Modelo comme si le rapprochement avait eu lieu le 4 juin 2012. Par conséquent, la base de référence 2013 présentée ci-après inclut 12 mois de rapprochement avec Grupo Modelo.

La base de référence 2013 reflète en outre la fusion, effective au 1^{er} janvier 2014, des Zones Europe de l'Ouest et Europe centrale & de l'Est en une Zone Europe unique, le transfert de la responsabilité des activités espagnoles de l'entreprise, passant des Exportations globales et Sociétés holding à la Zone Europe, et de la responsabilité des exportations de Corona vers un certain nombre de pays européens, et enfin le transfert de la responsabilité de la gestion de Cuba vers la Zone Amérique latine Nord.

7/ Rapport Financier

Les opérations de Grupo Modelo sont rapportées dans les segments suivants en fonction de leur position géographique : les activités brassicoles et de conditionnement du Mexique sont incluses dans la nouvelle Zone Mexique ; l'activité espagnole, dans la Zone Europe de l'Ouest ; et l'activité d'exportation, dans le segment Exportations globales et sociétés holding.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	1T 2013 Base de référence	2T 2013 Base de référence	3T 2013 Base de référence	4T 2013 Base de référence	2013 Base de référence
Volumes	100 922	114 758	119 664	110 442	445 786
Produits	10 422	11 653	11 712	11 696	45 483
Coûts des ventes	(4 447)	(4 883)	(4 750)	(4 475)	(18 555)
Marge brute	5 975	6 770	6 962	7 221	26 928
Frais de distribution	(1 069)	(1 096)	(1 076)	(1 045)	(4 286)
Frais commerciaux et de marketing	(1 496)	(1 756)	(1 610)	(1 476)	(6 338)
Frais administratifs	(612)	(692)	(662)	(800)	(2 766)
Autres produits/charges d'exploitation	250	261	289	462	1 262
EBIT normalisé	3 048	3 488	3 904	4 361	14 800
EBITDA normalisé	3 821	4 268	4 659	5 194	17 943
Marge EBITDA normalisé	36,7 %	36,6 %	39,8 %	44,4 %	39,4 %

AMERIQUE DU NORD	1T 2013 Base de référence	2T 2013 Base de référence	3T 2013 Base de référence	4T 2013 Base de référence	2013 Base de référence
Volumes	28 356	32 368	33 243	28 148	122 116
Produits	3 683	4 279	4 343	3 717	16 023
Coûts des ventes	(1 534)	(1 732)	(1 742)	(1 510)	(6 519)
Marge brute	2 149	2 547	2 601	2 207	9 504
Frais de distribution	(314)	(321)	(323)	(276)	(1 235)
Frais commerciaux et de marketing	(444)	(481)	(513)	(470)	(1 908)
Frais administratifs	(118)	(113)	(121)	(144)	(497)
Autres produits/charges d'exploitation	15	16	20	16	67
EBIT normalisé	1 288	1 648	1 664	1 332	5 932
EBITDA normalisé	1 480	1 840	1 858	1 549	6 728
Marge EBITDA normalisé	40,2 %	43,0 %	42,8 %	41,7 %	42,0 %

MEXIQUE	1T 2013 Base de référence	2T 2013 Base de référence	3T 2013 Base de référence	4T 2013 Base de référence	2013 Base de référence
Volumes	8 835	10 306	9 311	9 733	38 185
Produits	1 049	1 286	1 150	1 183	4 669
Coûts des ventes	(400)	(453)	(354)	(362)	(1 570)
Marge brute	649	833	796	821	3 099
Frais de distribution	(121)	(128)	(105)	(90)	(443)
Frais commerciaux et de marketing	(208)	(224)	(192)	(220)	(844)
Frais administratifs	(118)	(139)	(112)	(84)	(455)
Autres produits/charges d'exploitation	54	50	53	43	200
EBIT normalisé	256	392	440	470	1 557
EBITDA normalisé	349	487	533	571	1 940
Marge EBITDA normalisé	33,3 %	37,9 %	46,3 %	48,2 %	41,5 %

AMERIQUE LATINE NORD	1T 2013 Base de référence	2T 2013 Base de référence	3T 2013 Base de référence	4T 2013 Base de référence	2013 Base de référence
Volumes	28 573	27 251	28 830	35 773	120 427
Produits	2 635	2 483	2 464	3 428	11 010
Coûts des ventes	(907)	(855)	(810)	(1 005)	(3 576)
Marge brute	1 728	1 628	1 655	2 423	7 434
Frais de distribution	(348)	(325)	(314)	(365)	(1 351)
Frais commerciaux et de marketing	(312)	(385)	(257)	(194)	(1 147)
Frais administratifs	(124)	(142)	(114)	(212)	(591)
Autres produits/charges d'exploitation	160	142	174	331	807
EBIT normalisé	1 105	919	1 144	1 984	5 151
EBITDA normalisé	1 294	1 109	1 306	2 150	5 858
Marge EBITDA normalisé	49,1 %	44,7 %	53,0 %	62,7 %	53,2 %

	1T 2013 Base de référence	2T 2013 Base de référence	3T 2013 Base de référence	4T 2013 Base de référence	2013 Base de référence
AMERIQUE LATINE SUD					
Volumes	9 825	7 548	8 167	11 378	36 918
Produits	871	649	706	1 042	3 269
Coûts des ventes	(315)	(279)	(278)	(312)	(1 185)
Marge brute	556	370	428	730	2 084
Frais de distribution	(85)	(67)	(73)	(85)	(309)
Frais commerciaux et de marketing	(94)	(85)	(75)	(91)	(346)
Frais administratifs	(24)	(28)	(27)	(33)	(112)
Autres produits/charges d'exploitation	(4)	(6)	0	4	(5)
EBIT normalisé	349	185	252	525	1 311
EBITDA normalisé	396	233	301	562	1 491
Marge EBITDA normalisé	45,4 %	35,8 %	42,6 %	53,9 %	45,6 %
EUROPE					
Volumes	9 227	14 133	13 119	10 551	47 030
Produits	975	1 440	1 391	1 215	5 021
Coûts des ventes	(480)	(633)	(608)	(552)	(2 272)
Marge brute	496	807	783	663	2 749
Frais de distribution	(112)	(140)	(133)	(118)	(503)
Frais commerciaux et de marketing	(231)	(298)	(284)	(252)	(1 066)
Frais administratifs	(84)	(83)	(81)	(116)	(364)
Autres produits/charges d'exploitation	3	7	10	12	32
EBIT normalisé	72	293	295	189	849
EBITDA normalisé	190	415	416	320	1 341
Marge EBITDA normalisé	19,4 %	28,8 %	29,9 %	26,3 %	26,7 %
ASIE-PACIFIQUE					
Volumes	12 614	18 907	23 022	11 244	65 787
Produits	703	916	1 100	635	3 354
Coûts des ventes	(418)	(498)	(565)	(403)	(1 885)
Marge brute	284	418	535	232	1 469
Frais de distribution	(58)	(79)	(92)	(73)	(302)
Frais commerciaux et de marketing	(158)	(232)	(243)	(199)	(833)
Frais administratifs	(64)	(82)	(90)	(82)	(317)
Autres produits/charges d'exploitation	10	38	20	41	109
EBIT normalisé	14	64	130	(81)	127
EBITDA normalisé	113	157	227	50	546
Marge EBITDA normalisé	16,1 %	17,1 %	20,6 %	7,8 %	16,3 %
ACTIVITÉS D'EXPORTATION ET SOCIÉTÉS HOLDING					
Volumes	3 490	4 246	3 972	3 615	15 323
Produits	505	599	558	475	2 138
Coûts des ventes	(393)	(432)	(393)	(331)	(1 549)
Marge brute	112	167	165	144	589
Frais de distribution	(31)	(38)	(36)	(38)	(143)
Frais commerciaux et de marketing	(49)	(49)	(46)	(50)	(194)
Frais administratifs	(80)	(105)	(116)	(129)	(430)
Autres produits/charges d'exploitation	12	13	13	14	52
EBIT normalisé	(35)	(12)	(20)	(58)	(126)
EBITDA normalisé	0	26	20	(7)	40

Déclaration du conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'AB InBev SA/NV atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion sur les comptes consolidés contient un exposé fidèle du développement et de la performance des opérations et de la position de la société y compris les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport du commissaire



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les déclarations complémentaires requises. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de situation financière au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Anheuser-Busch Inbev NV/SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'état consolidé de situation financière s'élève à USD 141.666 millions et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de USD 16.518 millions.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que le conseil d'administration estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Sint-Stevens-Woluwe, le 25 février 2014

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représenté par

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Yves Vandenplas
Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels consolidés

Compte de résultats consolidé

Pour la période se terminant le 31 décembre Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD	Annexes	2013	2012 ¹
Produits		43 195	39 758
Coûts des ventes		(17 594)	(16 422)
Marge brute		25 601	23 336
Frais de distribution		(4 061)	(3 787)
Frais commerciaux et de marketing		(5 958)	(5 254)
Frais administratifs		(2 539)	(2 200)
Autres produits/(charges) d'exploitation	7	1 160	684
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents		14 203	12 779
Restructuration (pertes de valeur incluses)	8	(118)	(36)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	8	30	58
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises	8	(82)	(54)
Ajustements de juste valeur	8	6 410	–
Bénéfice d'exploitation		20 443	12 747
Charges financières	11	(3 047)	(2 692)
Produits financiers	11	561	344
Charges financières non-récurrentes	8	283	(18)
Charges financières nettes		(2 203)	(2 366)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	294	624
Bénéfice avant impôts		18 534	11 005
Impôts sur le résultat	12	(2 016)	(1 680)
Bénéfice		16 518	9 325
Attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		14 394	7 160
Participations ne donnant pas le contrôle		2 124	2 165
Bénéfice de base par action	23	8,90	4,48
Bénéfice dilué par action	23	8,72	4,40
Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents ²	23	4,91	4,50
Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ²	23	4,81	4,42

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

² Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la Note.23 *Modifications des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

Etat consolidé du résultat global

Pour la période se terminant le 31 décembre Millions d'USD	2013	2012 ¹
Profit	16 518	9 325
Autres éléments du résultat global : Éléments qui ne seront pas reclassés en perte et profit :		
gains/(pertes) actuariels	503	(270)
Autres éléments du résultat global: Éléments qui pourraient être reclassés par la suite en perte et profit :		
Ecarts de conversion (bénéfices/(pertes))		
Ecarts de conversion des activités étrangères	(3 500)	(764)
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net	(66)	(104)
Couvertures des flux de trésorerie		
Comptabilisés sous les capitaux propres	579	123
Extraits des fonds propres et repris au compte de résultats	(36)	(6)
Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence	(67)	475
	(3 090)	(276)
Total autres éléments du résultat global, nets d'impôt	(2 587)	(546)
Résultat global total	13 931	8 779
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev	12 285	6 724
Participations ne donnant pas le contrôle	1 646	2 055

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Etat consolidé de situation financière

Millions d'USD	Annexes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 ¹	1 janvier 2012 ¹
Actif				
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	13	20 889	16 461	16 022
Goodwill	14	69 927	51 766	51 302
Immobilisations incorporelles	15	29 338	24 371	23 818
Participations dans les entreprises mises en équivalence	16	187	7 090	6 696
Placements	17	193	256	244
Actifs d'impôts différés	18	1 180	807	673
Avantages au personnel	25	10	12	10
Créances commerciales et autres créances	20	1 252	1 228	1 339
		122 976	101 991	100 104
Actifs courants				
Placements	17	123	6 827	103
Stocks	19	2 950	2 500	2 466
Impôts sur le résultat à récupérer		332	195	312
Créances commerciales et autres créances	20	5 362	4 023	4 121
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	9 839	7 051	5 320
Actifs détenus en vue de la vente	22	84	34	1
		18 690	20 630	12 323
Total de l'actif		141 666	122 621	112 427
Passif				
Capitaux propres				
Capital souscrit	23	1 735	1 734	1 734
Primes d'émission		17 608	17 574	17 557
Réserves		18	327	469
Résultats reportés		31 004	21 519	17 744
Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev		50 365	41 154	37 504
Participations ne donnant pas le contrôle		4 943	4 299	3 552
		55 308	45 453	41 056
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	24	41 274	38 951	34 598
Avantages au personnel	25	2 862	3 687	3 428
Passifs d'impôts différés	18	12 841	11 168	11 279
Dettes commerciales et autres dettes	28	3 222	2 313	1 548
Provisions	27	532	641	874
		60 731	56 760	51 727
Dettes courantes				
Découverts bancaires	21	6	–	8
Emprunts portant intérêts	24	7 846	5 390	5 559
Impôts sur le résultat à payer		1 105	543	499
Dettes commerciales et autres dettes	28	16 474	14 295	13 337
Provisions	27	196	180	241
		25 627	20 408	19 644
Total des capitaux propres et des dettes		141 666	122 621	112 427

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹Comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 Résumé des principales méthodes comptables).

[Cette page est non imprimée intentionnellement.]

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions
Au 1^{er} janvier 2012	1 734	17 557	(1 137)	536
Bénéfice	–	–	–	–
Autres éléments du résultat global				
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	–	–	–	–
Couvertures des flux de trésorerie	–	–	–	–
Ecart actuariel	–	–	–	–
Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence	–	–	–	–
Résultat global total	–	–	–	–
Actions émises	–	17	–	–
Dividendes	–	–	–	–
Actions de trésorerie	–	–	137	–
Paielements fondés sur des actions	–	–	–	157
Variations de périmètre et autres	–	–	–	–
Au 31 décembre 2012	1 734	17 574	(1 000)	693

Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions
Au 1^{er} janvier 2013	1 734	17 574	(1 000)	693
Bénéfice	–	–	–	–
Autres éléments du résultat global				
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	–	–	–	–
Couvertures des flux de trésorerie	–	–	–	–
Ecart actuariel	–	–	–	–
Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence	–	–	–	–
Résultat global total	–	–	–	–
Actions émises	1	34	–	–
Dividendes	–	–	–	–
Actions de trésorerie	–	–	126	–
Paielements fondés sur des actions	–	–	–	192
Variations de périmètre et autres	–	–	–	–
Au 31 décembre 2013	1 735	17 608	(874)	885

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev¹

Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels Gains/(pertes)	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
2 418	(188)	(1 160)	–	17 744	37 504	3 552	41 056
–	–	–	–	7 160	7 160	2 165	9 325
(746)	–	–	–	–	(746)	(122)	(868)
–	109	–	–	–	109	8	117
–	–	(274)	–	–	(274)	4	(270)
475	–	–	–	–	475	–	475
(271)	109	(274)	–	7 160	6 724	2 055	8 779
–	–	–	–	–	17	–	17
–	–	–	–	(2 705)	(2 705)	(1 406)	(4 111)
–	–	–	–	(56)	81	(7)	74
–	–	–	–	–	157	18	175
–	–	–	–	(624)	(624)	87	(537)
2 147	(79)	(1 434)	–	21 519	41 154	4 299	45 453

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev¹

Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels Gains/(pertes)	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
2 147	(79)	(1 434)	–	21 519	41 154	4 299	45 453
–	–	–	–	14 394	14 394	2 124	16 518
(3 042)	–	–	–	–	(3 042)	(524)	(3 566)
–	534	–	–	–	534	9	543
–	–	466	–	–	466	37	503
(67)	–	–	–	–	(67)	–	(67)
(3 109)	534	466	–	14 394	12 285	1 646	13 931
–	–	–	1 500	–	1 535	–	1 535
–	–	–	(18)	(4 788)	(4 806)	(1 019)	(5 825)
–	–	–	–	–	126	–	126
–	–	–	–	–	192	23	215
–	–	–	–	(121)	(121)	(6)	(127)
(962)	455	(968)	1 482	31 004	50 365	4 943	55 308

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'USD	Annexes	2013	2012 ¹
Activités opérationnelles			
Bénéfice		16 518	9 325
Amortissements et dépréciations	10	2 985	2 747
Dépréciations créances, stocks et autres actifs		91	106
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel		109	(14)
Charges financières nettes	11	2 203	2 366
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25)	(68)
Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, associés et des actifs détenus pour la vente		(85)	(19)
Réévaluation de l'investissement initial dans Grupo Modelo	6	(6 415)	–
Païement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	26	240	201
Impôts sur le résultat	12	2 016	1 680
Autres éléments non décaissé inclus dans le bénéfice		(105)	28
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	(294)	(624)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisations des provisions		17 238	15 728
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances		(25)	(102)
Diminution/(augmentation) des stocks		(129)	(130)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes		1 020	1 331
Contributions aux pensions et utilisation des provisions		(653)	(621)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		17 451	16 206
Intérêts payés		(2 214)	(1 978)
Intérêts reçus		297	112
Dividendes reçus		606	720
Impôts sur le résultat payés		(2 276)	(1 792)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		13 864	13 268
Activités d'investissement			
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		257	175
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	6	42	33
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	6	(17 439)	(1 445)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	23	(99)	(110)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	13/15	(3 869)	(3 264)
Produits de cessions des actifs détenus pour la vente		4 002	(3)
Produits nets/ investissements nets dans des obligations à court terme	17	6 707	(6 702)
Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs		(13)	(39)
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis		131	14
Flux de trésorerie net provenant d'activités d'investissement		(10 281)	(11 341)
Activités de financement			
Emissions d'actions de capital	23	73	102
Emissions d'emprunts		22 464	18 463
Remboursement d'emprunts		(18 006)	(14 814)
Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées		1 500	–
Coûts financiers nets autres qu'intérêts		563	43
Dividendes payés		(6 253)	(3 632)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		341	162
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		3 924	2 089
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice		7 051	5 312
Effet de la variation des taux de change		(1 142)	(350)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	21	9 833	7 051

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹2012 comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 Avantages du personnel (voir Note 3 Résumé des principales méthodes comptables).

Notes annexes aux états financiers consolidés

- 1 Présentation de l'entreprise
- 2 Déclaration de conformité
- 3 Résumé des principales méthodes comptables
- 4 Utilisation d'estimations et de jugements
- 5 Information sectorielle
- 6 Acquisitions et cessions de filiales
- 7 Autres produits/(charges) d'exploitation
- 8 Eléments non-récurrents
- 9 Charges salariales et autres avantages sociaux
- 10 Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature
- 11 Charges et produits financiers
- 12 Impôts sur le résultat
- 13 Immobilisations corporelles
- 14 Goodwill
- 15 Immobilisations incorporelles
- 16 Participations détenues dans des entreprises associées
- 17 Placements
- 18 Actifs et passifs d'impôts différés
- 19 Stocks
- 20 Créances commerciales et autres créances
- 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 22 Actifs et passifs détenus pour la vente
- 23 Modifications des capitaux propres et résultat par action
- 24 Emprunts portant intérêts
- 25 Avantages au personnel
- 26 Paiements fondés sur des actions
- 27 Provisions
- 28 Dettes commerciales et autres dettes
- 29 Risques provenant d'instruments financiers
- 30 Contrats de location simple
- 31 Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie
- 32 Passifs éventuels
- 33 Parties liées
- 34 Événements survenus après la date de clôture
- 35 Entreprises appartenant à AB InBev

1. Présentation de l'entreprise

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE: BUD) au travers d'American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bières continue de tisser des liens forts avec les consommateurs. Ceci inclus les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden® et les champions locaux Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, et Jupiler®. Le dévouement à l'héritage et à la qualité d'AB InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, dont les origines remontent à 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser Busch InBev emploie les forces collectives de ses quelque 150.000 collaborateurs basés dans 24 pays du monde entier. En 2013, AB InBev a réalisé des produits de 43,2 milliards d'USD. La société aspire à être *la Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur*.

Les états financiers consolidés de l'entreprise pour la période se clôturant le 31 décembre 2013 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé « AB InBev » ou « l'entreprise ») et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées.

Le conseil d'administration du 25 février 2014 a approuvé la publication des états financiers consolidés.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne en date du 31 décembre 2013 (collectivement « IFRS »). AB InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS. AB InBev n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2013.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme, par l'entreprise et par ses filiales, à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés.

(A) Base de préparation et d'évaluation

Selon les dispositions des normes IFRS applicables, la base d'évaluation utilisée pour la préparation des états financiers est le coût, la valeur nette de réalisation, la juste valeur ou la valeur recouvrable. Lorsque les normes IFRS laissent le choix entre le coût ou une autre base d'évaluation (telle que la réévaluation systématique), c'est la méthode du coût qui est appliquée.

(B) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Sauf indication contraire, toute information financière incluse dans ces états financiers a été exprimée en USD et a été arrondie au million le plus proche. La monnaie fonctionnelle de la maison mère est l'euro.

(C) Utilisation des estimations et des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés en qualité d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs qui semblent raisonnables selon les circonstances. Leurs résultats forment la base pour la prise de décisions sur la valeur comptable des actifs et passifs lorsque celle-ci ne découle pas d'autres sources. Les résultats effectifs peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où ces dernières sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

(D) Principes de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par AB InBev. AB InBev contrôle une entité quand il est exposé à ou quand il a des droits sur des rendements variables de sa participation dans l'entité et qu'il a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels sont pris en compte. Le contrôle est présumé, lorsqu'AB InBev détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote (ce qui n'équivaut pas nécessairement à la participation économique), excepté dans les cas où il peut être démontré que cette participation n'entraîne pas le contrôle. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il cesse d'exister. Le revenu global total des filiales est attribué aux détenteurs de la société et aux participations ne donnant pas le contrôle même en cas de solde déficitaire.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles AB InBev détient une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas lorsqu'AB InBev détient entre 20% et 50% des droits de vote. Une coentreprise est une entité dans laquelle AB InBev exerce un contrôle conjoint et a des droits sur une quote-part des actifs nets de la coentreprise, plutôt que des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs. Les entreprises associées et les coentreprises sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence, à partir du moment où l'influence notable ou la coentreprise démarre jusqu'à la date où elle prend fin. Lorsque la part d'AB InBev dans les pertes des entreprises associées ou des coentreprises excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro et les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements juridiques ou implicites d'AB InBev au nom de ses entreprises associées ou des coentreprises.

Lorsqu'AB InBev a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs en vertu d'un accord de partenariat, cela constitue une activité conjointe. AB InBev comptabilise sa quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges à partir du moment où l'activité conjointe démarre jusqu'à la date où elle se termine.

Les états financiers des filiales de la société, des coentreprises, des activités conjointes et des entreprises associées sont préparés sur la même période que la maison mère, en utilisant des méthodes comptables homogènes. Dans le cas exceptionnel où les états financiers d'une filiale, d'une coentreprise, d'une activité commune ou d'une entreprise associée sont préparés à une date différente de celle d'AB InBev (par exemple : Modelo avant le regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo), des retraitements sont effectués pour tenir compte des effets de transactions ou événements significatifs se produisant entre la date d'établissement de leurs états financiers et celle des états financiers d'AB InBev. Dans tous les cas, la différence entre la date d'établissement des états financiers des filiales, des coentreprises, des activités conjointes, des entreprises associées et celle d'AB InBev n'excède pas 3 mois.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés. Les bénéfices non réalisés provenant de transactions avec des entités contrôlées en commun, des activités conjointes et des entreprises associées sont éliminés à hauteur des intérêts détenus par AB InBev dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les bénéfices non réalisés, sous réserve qu'elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Une liste des principales filiales, entités contrôlées en commun, activités conjointes et entreprises associées du groupe est fournie en Note 35 *Entreprises appartenant à AB InBev*.

(E) Résumé des changements de méthodes comptables**IFRS avec application effective pour la période annuelle débutant au 1^{er} Janvier 2013 :**

IFRS 10 Etats financiers consolidés, propose un modèle de consolidation unique qui consacre le contrôle comme base pour la consolidation de tout type de filiales.

IFRS 11 Partenariats, définit des principes d'information financière pour les entités qui détiennent des intérêts dans des coentreprises et remplace la méthode d'intégration proportionnelle par la méthode de mise en équivalence.

IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, combine, améliore et remplace les exigences en matière d'informations à fournir concernant les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées.

IFRS 13 Evaluation de la Juste Valeur, n'introduit pas de nouvelles exigences en matière d'utilisation de la juste valeur mais propose un guide d'application unique sur la manière d'évaluer la juste valeur.

IAS 19 Avantages du Personnel (Révisée 2011) :

Les modifications qui causent les impacts les plus significatifs dans les états financiers de l'entreprise comprennent :

- Les rendements attendus sur les actifs du régime ne sont plus comptabilisés dans le compte de résultats. Les rendements attendus sont remplacés par la comptabilisation au compte de résultats d'un produit d'intérêts, calculé à partir du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations en matière de pension.
- Les coûts des services passés non acquis ne peuvent plus être reportés et comptabilisés au cours des périodes futures d'acquisition. A l'inverse, tous les coûts des services passés doivent être comptabilisés au plus tôt entre la date de modification ou de réduction du régime ou la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

7/ Rapport Financier

A l'exception de l'IAS 19 (Révisée 2011), les normes ci-dessus n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés d'AB InBev lors de leur première application.

L'IAS 19 (Révisée 2011) exige une application rétrospective. Par conséquent, les chiffres comparatifs dans les états financiers consolidés d'AB InBev ont été ajustés comme si l'IAS 19 (Révisée 2011) avait toujours été appliqué.

De manière semblable à la version de l'IAS 19 en vigueur en 2012, la norme IAS 19 (Révisée 2011) ne précise pas sous quelle rubrique du compte de résultats une entité doit présenter les intérêts nets sur les obligations au titre de régime à prestations définies. En conséquence, l'entreprise a déterminé que, lors de l'application initiale de l'IAS 19 (Révisée 2011), la composante des intérêts nets sera présentée sous les coûts financiers nets de la société. Ce changement de présentation est conforme à la norme IAS 1, qui permet aux entités de fournir des informations ventilées dans le rapport de performance.

Avec l'application rétrospective de l'IAS 19 (Révisée 2011) et la décision de la société de présenter la composante des intérêts nets sous les coûts financiers nets de l'entreprise, ainsi que décrit ci-dessus, la charge ajustée de retraite totale avant impôts pour l'année entière 2012 est de 146m d'USD plus élevée que précédemment rapporté, avec un bénéfice d'exploitation et des charges financières nettes plus élevés de 14m d'USD et 160m d'USD, respectivement. L'impact provient principalement de la modification dans le calcul des rendements sur actifs ainsi que mentionné ci-dessus. L'application rétrospective de l'IAS 19 (Révisée 2011) sur les obligations nettes au titre de prestations définies a entraîné une diminution du passif de 12m d'USD au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

Les chiffres ajustés suite à la mise en œuvre de l'IAS 19 (Révisée 2011) et les chiffres précédemment rapportés sont repris dans le tableau ci-dessous :

Compte de résultats consolidé

Pour la période terminée au Millions d'USD	31 décembre 2012 (ajusté)	31 décembre 2012 (rapporté)
Produit	39 758	39 758
Coûts des ventes	(16 422)	(16 447)
Frais de distribution	(3 787)	(3 785)
Frais commerciaux et de marketing	(5 254)	(5 258)
Frais administratifs	(2 200)	(2 187)
Autres produits/(charges) d'exploitation	684	684
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	12 779	12 765
Eléments non récurrents au-dessus de l'EBIT	(32)	(32)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	12 747	12 733
Coûts nets financiers	(2 366)	(2 206)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	624	624
Résultat avant impôts	11 005	11 151
Impôts sur le résultat	(1 680)	(1 717)
Bénéfice	9 325	9 434

Etat consolidé de la situation financière

Au Millions d'USD	31 décembre 2012 (ajusté)	31 décembre 2012 (rapporté)	1 ^{er} janvier 2012 (ajusté)
Fonds propres	45 453	45 441	41 056
Dettes non courantes	56 760	56 772	51 727
Avantages au personnel	3 687	3 699	3 428

Plusieurs nouvelles normes, amendements aux normes et nouvelles interprétations sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant le 1^{er} janvier 2013 mais n'ont cependant pas été repris dans ces états financiers consolidés étant donné leur non applicabilité ou leur immatériabilité aux états financiers consolidés d'AB InBev.

(F) Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Conversion des résultats et de la situation financière des activités à l'étranger Les actifs et les passifs des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper inflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de la clôture sont prises en autres éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays avec une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. AB InBev n'a pas opéré dans des pays avec une économie hyper-inflationniste en 2012 et 2013.

Taux de change Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2013	2012	2013	2012
Peso argentin	6,518027	4,917311	5,446585	4,544242
Réal brésilien	2,342604	2,043500	2,157419	1,947644
Dollar canadien	1,063810	0,995679	1,030040	1,000770
Yuan chinois	6,054043	6,230640	6,155014	6,312949
Euro	0,725111	0,757920	0,755485	0,775893
Peso mexicain	13,084394	13,024470	12,836159	13,234397
Livre sterling	0,604525	0,618538	0,640409	0,629801
Rouble russe	32,729000	30,372685	31,859528	31,116623
Hryvnia ukrainien	7,993022	7,992997	7,993027	7,991152

(G) immobilisations incorporelles

Frais de Recherche et de développement Les frais de recherche engagés dans le but de comprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques, sont comptabilisés en compte de résultats lorsque la charge est encourue.

Les frais de développement, relatifs aux activités de planification, de conception et d'amélioration du système de production ou de procédés nouveaux, sont repris à l'actif aux conditions que le produit ou le procédé soit réalisable techniquement et commercialement, que les avantages économiques soient probables, et que la société possède suffisamment de ressources pour réaliser son développement. Les frais activés comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement activés sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir méthodes comptables P).

Les amortissements liés aux immobilisations incorporelles de frais de recherche et développement sont pris en charge dans le coût des ventes si ceux-ci sont liés à la production, et dans les frais de ventes et marketing si ceux-ci sont liés aux activités commerciales.

Les coûts d'emprunts directement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif éligible sont comptabilisés comme une partie du coût de cet actif.

Droits d'approvisionnement et de distribution Un droit d'approvisionnement est le droit pour AB InBev d'approvisionner un client et un engagement du client d'acheter à AB InBev. Un droit de distribution est un droit de vendre des produits déterminés sur un certain territoire.

Les relations commerciales acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement reconnues à leur juste valeur comme droits d'approvisionnement dans la mesure où elles proviennent de droits contractuels. Si les critères de comptabilisation IFRS ne sont pas remplis, ces relations sont englobées dans le goodwill.

Les droits de distribution acquis sont initialement valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur au cas où ils ont été obtenus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

La charge d'amortissement liée aux droits d'approvisionnement et de distribution est incorporée dans les frais de ventes et marketing.

Marques Si une partie du montant payé dans un regroupement d'entreprises est relatif à des marques commerciales, des noms commerciaux, des formules, des recettes ou des compétences technologiques, ces immobilisations incorporelles sont considérées comme des actifs complémentaires auxquels on se réfère comme étant une marque pour laquelle une juste valeur est déterminée. Les dépenses pour des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Logiciels La valeur d'un logiciel acquis est évaluée à son coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Les frais engendrés par le développement en interne d'un logiciel sont activés lorsque ces frais peuvent être considérés comme des frais de développement. Dans les autres cas, les frais sont pris directement en résultat.

Les amortissements liés aux logiciels sont incorporés au coût des ventes, frais de distribution, frais de ventes et marketing ou frais administratifs selon l'activité supportée par le logiciel.

Autres immobilisations incorporelles Les autres immobilisations incorporelles, acquises par l'entreprise, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent également les droits de sponsors multi-annuels acquis par l'entreprise. Ceux-ci sont initialement comptabilisés à la valeur actuelle des paiements futurs et par la suite évalués aux coûts diminués des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur.

Dépenses ultérieures Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité limitée sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée. Les licences, droits de brassage, droits d'approvisionnement et de distribution sont amortis sur la période d'octroi de ces droits. Les marques sont considérées comme ayant une durée de vie indéterminée, sauf s'il existe un projet d'arrêt de la marque. L'arrêt d'une marque se fait soit au travers de la vente, soit par l'arrêt du support marketing. Quand AB InBev achète des droits de distribution pour ses propres produits, la durée de vie de ces droits est considérée comme indéterminée, sauf si l'entreprise veut cesser d'exploiter la marque ou arrêter la distribution. Les logiciels et coûts de développement technologique activés sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.

Les marques sont considérées comme des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, et de ce fait, ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de perte de valeur (voir méthodes comptables P).

Plus et moins values de cession Les plus et moins-values liées à la cession d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultats respectivement en autres produits et autres charges d'exploitation. Les plus et moins-values sont reconnus en compte de résultats dès que les risques et avantages inhérents à la propriété sont substantiellement transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est considéré comme probable, et que les coûts associés peuvent être estimés de manière fiable et qu'il n'y a plus d'implication dans la gestion de l'actif.

(H) Regroupements d'entreprises

L'entreprise applique la méthode comptable de l'acquisition pour comptabiliser l'acquisition d'entreprises. Le coût d'une acquisition est évalué à la date de transfert comme la somme des justes valeurs des actifs, des passifs encourus, des capitaux propres émis. Les actifs et passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables repris ou supposés repris de la société acquise sont évalués séparément à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition calculé par rapport aux intérêts de l'entreprise dans la juste valeur des actifs nets identifiables découlant de l'acquisition, est comptabilisé en goodwill.

L'allocation de la juste valeur aux actifs identifiables acquis et aux dettes supposées est basée sur diverses hypothèses faisant appel au jugement du management.

Les coûts d'acquisition sont passés en charge tel qu'engagés.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par AB InBev dans l'entreprise acquise est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition ; tous gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat.

(I) Goodwill

Le goodwill est déterminé comme étant l'excédent versé sur les intérêts d'AB InBev dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale acquise, de l'entité contrôlée conjointement ou de l'entreprise associée, reconnu à la date d'acquisition. Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 31 mars 2004 sont comptabilisés conformément à la norme IAS 22 *Regroupements d'entreprises*. Ceci signifie que les immobilisations incorporelles acquises lors de ces transactions, telles que les marques n'étaient pas séparées du goodwill pour ces transactions. Depuis le 1^{er} janvier 2010, lorsque AB InBev acquiert des participations ne donnant pas le contrôle, toute différence entre le coût

de l'acquisition et la quote-part de ces participations dans les actifs nets acquis est comptabilisé comme une transaction de capitaux propres, en conformité avec IAS 27 *Etat financiers consolidés et individuels*.

Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, le goodwill est comptabilisé au coût et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle et lorsqu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté, risque d'être déprécié (voir méthodes comptables P).

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à laquelle il se rapporte et est converti en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En ce qui concerne les entreprises associées et les joint-ventures, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans ces entreprises associées.

Si la part d'AB InBev dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables reconnus excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est immédiatement reconnu dans le compte de résultats comme l'exige l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Les dépenses relatives aux goodwill générés en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

(J) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur (voir méthodes comptables P). Le coût inclut le prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en service pour permettre son exploitation de la manière prévue par le management (ex: taxes non remboursables, frais de transport). Le coût d'un actif produit par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour un actif acquis. Les modes d'amortissement, la valeur résiduelle ainsi que de la durée d'utilité sont revues et ajustées chaque année si nécessaire.

Les coûts d'emprunts directement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif corporel sont incorporés au coût de l'actif.

Dépenses ultérieures L'entreprise comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût d'un remplacement partiel au moment où ce coût est encouru, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif bénéficieront à l'entreprise et que ce coût peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés en charge lors de leur occurrence.

Amortissements Le montant amortissable est le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle. Les valeurs résiduelles, si elles ne sont pas immatérielles, sont revues annuellement. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif.

Les durées d'utilité estimées correspondent aux durées attendues d'utilisation de l'actif par l'entreprise et peuvent varier suivant la zone géographique. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Bâtiments industriels – Autres immeubles	20 – 33 ans
Matériel et outillage de fabrication :	
Matériel de fabrication	10 – 15 ans
Matériel de stockage et de conditionnement	5 – 7 ans
Emballages récupérables :	
Fûts	2 – 10 ans
Casiers	2 – 10 ans
Bouteilles	2 – 5 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 – 5 ans

Lorsque les composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés de manière séparée dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés avoir une durée de vie illimitée.

Plus et moins values de cession Les plus et moins-values liées à la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultats respectivement en tant qu'autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation. Les plus et moins-values sont reconnues au compte de résultats dès que les risques et avantages inhérents à la propriété sont substantiellement transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est considérée comme probable, que les coûts associés peuvent être estimés de manière fiable et qu'il n'y a plus d'implication dans la gestion de l'immobilisation corporelle.

7/ Rapport Financier

(K) Comptabilisation des contrats de location

Lorsqu'un contrat de location transfère à l'entreprise la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'une immobilisation corporelle, il est considéré comme étant un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif (emprunts portant intérêts) pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Les amortissements et tests de dépréciation pour les actifs loués amortissables sont les mêmes que pour les actifs amortissables que possède l'entreprise. (Voir méthodes comptables J et P).

Les loyers sont ventilés entre le solde de la dette et la charge financière de manière à faire ressortir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les locations d'actifs pour lesquelles tous les risques et les avantages inhérents à la propriété sont principalement transférés au bailleur, sont classifiées comme contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge au compte de résultats sur toute la durée du contrat selon la méthode linéaire.

Lorsqu'un contrat de location simple est résilié avant la fin de la durée de location, tout paiement exigé au titre de pénalités par le bailleur est comptabilisé comme une charge durant la période où le contrat prend fin.

(L) Placements

Tous les placements sont comptabilisés à leur date de transaction.

Placements en titres de capitaux propres Les placements dans des titres de capitaux propres sont des investissements pour lesquels AB InBev ne dispose pas de l'influence notable ou du contrôle. Ceci est généralement justifié par la détention de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers destinés à la vente qui sont initialement valorisés à leur juste valeur sauf si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable auquel cas, ils sont évalués au coût. Les changements ultérieurs de la juste valeur, à l'exception de ceux relatifs à des pertes de valeur comptabilisées au compte de résultats, sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'un tel investissement, le bénéfice ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) directement comme autres éléments du résultat global est comptabilisé(e) au compte de résultats.

Placements en titres d'emprunt Les placements dans les titres d'emprunt classés comme détenus à des fins de transaction ou comme destinés à la vente sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générées par une variation de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés respectivement au compte de résultats ou directement en autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces placements correspond à leur cotation publiée à la date de clôture. Les charges liées à la perte de valeur et les écarts de conversion sont comptabilisés au compte de résultats.

Les placements dans les titres d'emprunt classés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti.

Les placements dans des titres d'emprunt dont l'échéance, à la date d'acquisition, est supérieure à 3 mois ou l'échéance restante est inférieure à un an, sont considérés généralement comme placements à court terme. Les placements avec une échéance supérieure à un an peuvent être classés à court terme sous réserve de leur nature hautement liquide et du fait que de tels placements représentent un placement en trésorerie qui est disponible pour des opérations courantes.

Autres placements Les autres placements de l'entreprise sont classés comme étant disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes générées par une variation de la juste valeur de ces placements sont directement comptabilisés en autres éléments de résultat global. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultats.

(M) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée pour déterminer le coût des stocks.

Le coût des produits finis et des en-cours de production comprend le coût des matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une allocation des frais généraux de production fixes et variables basée sur la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Les stocks sont dépréciés au cas par cas si la valeur de réalisation nette anticipée devient inférieure à la valeur comptable des stocks. Le calcul de la valeur de réalisation nette prend en considération des caractéristiques spécifiques à chaque catégorie de stock, telles que la date d'expiration, la durée de vie restante ou les indicateurs de rotation lente.

(N) Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et les autres créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nette comptable, diminuée d'une réduction de valeur le cas échéant. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est réalisée après une revue des créances échues.

Une réduction de valeur relative aux créances commerciales et autres créances est comptabilisée dès le moment où le recouvrement des créances devient incertain. Ces créances deviennent douteuses lorsqu'il apparaît évident que l'entreprise ne pourra recouvrer la totalité du montant selon les modalités initiales des créances. Des difficultés financières de la part du débiteur, la probabilité que le débiteur puisse faire aveu de faillite ou subir des procédures de redressement financier, le non-paiement ou le retard de paiement peuvent être des indicateurs d'irrécouvrabilité de la créance. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie attendus. Une réduction de valeur est comptabilisée au compte de résultats tout comme la reprise de réductions de valeur précédemment constituées.

(O) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes de trésorerie et les dépôts à terme ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et facilement convertible en un montant de trésorerie. Ils sont comptabilisés pour leur valeur faciale, qui représente approximativement leur juste valeur. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires.

(P) Perte de valeur

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, des goodwill et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin d'identifier des indices de perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est alors estimée. De plus, les goodwill, les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel au niveau du business unit (il s'agit d'un niveau inférieur au secteur). Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultats.

Calcul de la valeur recouvrable La valeur recouvrable des placements de l'entreprise en titres d'emprunt non cotés est estimée à partir de la valeur des flux futurs attendus de trésorerie, actualisée au taux d'intérêt initial effectif des titres d'emprunt. En ce qui concerne les investissements en capitaux propres classés comme disponibles à la vente et les titres d'emprunt cotés, leur valeur recouvrable est leur juste valeur.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie, auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font partie, est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, utilisant un taux d'intérêt qui reflète à la fois l'appréciation courante par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Ces calculs sont corroborés par des évaluations à base de multiples, des prix d'actions cotées pour des filiales cotées en bourse ou d'autres indicateurs disponibles sur la juste valeur.

Les dépréciations comptabilisées sur une unité génératrice de trésorerie sont réparties tout d'abord en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Reprise des pertes de valeur Les actifs non financiers, autres que le goodwill et les investissements en capitaux propres classés comme disponibles à la vente, qui ont subi une perte de valeur, sont examinés pour une éventuelle reprise de la perte de valeur à chaque date de clôture. Une perte de valeur d'un actif peut être reprise dans la limite de la valeur nette comptable (déduction faite des amortissements) qu'il aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(Q) Capital

Achat d'actions propres Lorsqu'AB InBev rachète ses propres actions, la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisée en déduction des capitaux propres sur la ligne actions de trésorerie.

Dividendes Les dividendes sont reconnus dans les états financiers consolidés à la date à laquelle les dividendes sont déclarés à moins que des dividendes statutaires minimums soient requis par la législation locale ou par les statuts des filiales de l'entreprise. Dans de telles circonstances, les dividendes statutaires minimums sont comptabilisés en dettes.

Frais d'émission d'actions Les frais directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont comptabilisés nets d'impôts en diminution des capitaux propres.

(R) Provisions

Des provisions sont comptabilisées (i) lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, (ii) lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et (iii) lorsque le montant de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions sont établies en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations courantes par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques spécifiques à la dette.

Restructuration Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a, ou commencé, ou été annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés. La provision inclut les avantages liés à des plans de prépension et de licenciement.

Contrats déficitaires Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles. Une telle provision est évaluée à la valeur actualisée la plus faible entre le coût estimé de toute indemnisation ou pénalité découlant de la résiliation du contrat et le coût net attendu d'exécution du contrat.

Litiges et contentieux Une provision pour litiges et contentieux est comptabilisée quand il est plus probable qu'improbable que l'entreprise soit dans l'obligation de s'acquitter de paiements futurs en conséquence d'événements passés. Ces événements peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter : certaines réclamations, certains procès et actions en justice initiés par une tierce partie ou initiés par AB InBev portant sur les lois de la concurrence, les violations de contrats de distribution et de contrats de licence, les questions environnementales, les litiges concernant le droit du travail, les réclamations des autorités fiscales et les questions liées aux litiges inhérents à l'industrie de l'alcool.

(S) Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les plans de pensions, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi. L'entreprise gère à travers le monde un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Les actifs de ces régimes de retraite sont en général détenus par des fonds de pensions indépendants de la société. Ces régimes de retraite sont généralement financés par des cotisations versées par les membres du personnel et par l'entreprise elle-même. Concernant les régimes de retraite à prestations définies, le financement tient compte des recommandations d'actuaire indépendants. AB InBev a des régimes de retraite financés et non financés.

a) Régimes à cotisations définies Les cotisations versées dans le cadre de régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charge au compte de résultats quand elles sont encourues. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite dans lequel AB InBev verse une cotisation fixe à un fonds. AB InBev n'a aucune obligation légale ou implicite de verser des cotisations supplémentaires si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour payer aux employés les avantages correspondant aux services rendus au cours de la période et des périodes antérieures.

b) Régimes à prestations définies Un régime à prestations définies est un régime qui n'est pas un régime de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à prestations définies ont la particularité de définir un montant de prestations qu'un employé recevra lors de son départ en retraite, généralement dépendant d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges liées aux régimes sont évaluées séparément pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette dernière considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Suivant cette méthode, le coût du régime est comptabilisé en charge par le compte de résultats de façon à répartir ce coût de manière régulière au cours de la carrière des travailleurs participant aux régimes de retraite et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complète de ces régimes de retraite au minimum tous les trois ans. Les montants comptabilisés en compte de résultats comprennent le coût des services rendus, le coût (produit) net financier, le coût des services passés et les effets de toutes réductions ou liquidations de régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés au plus tôt lorsque la modification/réduction intervient ou lorsque l'entreprise comptabilise les coûts de restructuration ou de cessation d'emplois liés. Les obligations relatives aux régimes de retraite comptabilisées au bilan sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, calculée en utilisant des taux d'intérêt correspondants à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première catégorie, qui ont une date d'échéance presque similaire à celles des passifs correspondants, diminués de la juste valeur de tous les actifs du régime de retraite. Les réajustements, comprenant des gains et pertes actuariels, l'effet du plafond d'actif (hors intérêts nets) et le rendement sur les actifs du plan (hors intérêts nets) sont entièrement comptabilisés en autres éléments du résultat global au cours de leur période d'occurrence. Les ajustements ne sont pas reclassés dans le résultat dans les périodes ultérieures.

Quand le montant calculé au titre d'un régime à prestations définies est négatif (un actif), AB InBev comptabilise cet actif de retraite dans la mesure où les avantages économiques sont disponibles pour AB InBev, sous forme de remboursements ou de réductions de contributions futures.

Autres obligations postérieures à l'emploi Certaines filiales d'AB InBev octroient à leurs membres du personnel retraités des avantages postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que le membre du personnel reste en service jusqu'à l'âge de la retraite. Les coûts attendus pour ces avantages sont provisionnés sur la durée de la carrière, en appliquant des méthodes comptables similaires à celles des régimes de retraite à prestations définies.

Indemnités de fin de contrat de travail Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charge au plus tôt lorsque la société est manifestement engagée, sans qu'il existe une possibilité réaliste de rétractation, dans un plan formalisé et détaillé prévoyant de mettre fin à un ou plusieurs contrats de travail avant l'âge normal de la retraite et lorsque la société reconnaît les coûts d'une restructuration. Les indemnités de fin de contrat pour des départs volontaires sont comptabilisées si l'entreprise a fait une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et que le nombre attendu de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

Bonus Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur l'atteinte d'objectifs individualisés et prédéfinis par l'entreprise. Le montant estimé des bonus est comptabilisé en charge au cours de la période où le bonus est acquis. Dans le cas où les bonus sont réglés en actions de l'entreprise, ils sont comptabilisés comme paiements fondés sur des actions.

(T) Paiements fondés sur des actions

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions de l'entreprise et de certaines de ses filiales. AB InBev a adopté IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* depuis le 1^{er} janvier 2005 pour tous les paiements fondés sur des actions accordés après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005. La juste valeur des options sur actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle de valorisation d'option qui est le plus approprié pour l'option en question. Sur base du nombre prévu d'options qui seront acquises, la juste valeur des options attribuées est prise en charge sur la période d'acquisition des options. Quand les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés des montants encaissés.

(U) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction y afférents. Après leur comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le montant initial qui a été comptabilisé et le montant à l'échéance est comptabilisée dans le compte de résultats sur la durée de vie attendue de l'instrument financier sur base d'un taux d'intérêt effectif dans la rubrique « Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures ».

(V) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont initialement reconnues à leur juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(W) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé au compte de résultats sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas, l'impact de l'impôt est également comptabilisé directement en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant de l'impôt à payer sur les bénéfices imposables de l'année écoulée, en appliquant les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer au titre des années antérieures.

Selon l'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, les impôts différés sont comptabilisés en appliquant la méthode dite du report variable. Ceci signifie qu'un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'ensemble des différences imposables et déductibles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables au bilan. Selon cette méthode une provision pour impôts différés est également constituée pour les différences entre les justes valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et leurs bases imposables. IAS 12 précise qu'aucun impôt différé n'est comptabilisé i) lors de la comptabilisation initiale d'un goodwill, ii) lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et iii) sur des différences relatives à des investissements dans des filiales à la condition qu'elles ne seront probablement pas inversées dans un avenir prévisible. Le montant de l'impôt différé obtenu est basé sur le mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

L'entreprise comptabilise des actifs d'impôt différé, y compris des actifs au titre du report des pertes fiscales, dans la mesure où il est probable qu'elle dégagera un bénéfice imposable futur sur lequel pourra être imputé ces actifs d'impôt différé. Un actif d'impôt différé subit une réduction lorsqu'il n'est plus probable que le bénéfice d'impôts soit réalisé.

Les litiges fiscaux sont comptabilisés au bilan sous la rubrique des provisions (voir méthodes comptables R).

(X) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

Marchandises vendues Les produits liés à la vente de boissons et d'emballages sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et qu'aucune incertitude significative ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises et que l'entreprise ne soit plus impliquée dans la gestion des marchandises. Les produits liés à la vente de marchandises sont reconnus à la juste valeur des rétributions reçues ou à recevoir, net des ristournes et autres avantages comme des remises commerciales, rabais pour volume, remises pour paiements anticipés et taxes d'accise.

Produits de location et royalties Les produits de location sont comptabilisés en autres produits d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée de la location. Les produits des royalties provenant de l'utilisation par des tiers des ressources de l'entreprise sont comptabilisés en autres produits d'exploitation sur base d'un prorata en tenant compte des clauses contractuelles.

Subventions publiques Les subventions publiques sont comptabilisées initialement au bilan en produits différés s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que l'entreprise se conformera aux conditions attachées à la subvention. Les subventions qui compensent des frais encourus par l'entreprise sont comptabilisées systématiquement en autres produits d'exploitation sur la période au cours de laquelle les frais correspondants sont engagés. Les subventions qui indemnisent l'entreprise pour l'acquisition d'actif sont comptabilisées en déduction du coût d'acquisition de l'élément d'actif en question conformément à IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

Produits financiers Les produits financiers regroupent les intérêts reçus ou à recevoir sur les placements, les dividendes reçus, les gains de change, les pertes sur des couvertures de change venant compenser des gains de change, les gains réalisés sur des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les produits relatifs aux actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les produits provenant de l'inefficacité des couvertures (voir méthodes comptables Z).

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis (en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à leur encaissement.

Dividendes reçus Les dividendes sont comptabilisés en compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

(Y) Charges

Charges financières Les charges financières regroupent les intérêts à payer sur les emprunts, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les pertes de change, les gains sur des instruments de couverture de change venant compenser des pertes de change, les résultats relatifs aux instruments de couverture de taux d'intérêt, les charges relatives aux instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les charges relatives aux actifs financiers détenus à des fins de transaction, les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les charges provenant de l'inefficacité des couvertures (voir méthodes comptables Z).

Tous les intérêts courus liés aux emprunts ou à des transactions financières sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance des emprunts portant intérêts, du fait des frais de transactions et des ajustements de juste valeur, est comptabilisée dans le compte de résultats (en accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures) sur la durée de vie attendue de l'instrument financier et sur base d'un taux d'intérêt effectif (voir méthodes comptables U). Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de contrats de location financement sont également reconnus en compte de résultats en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de recherche et développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et les frais de développement de systèmes informatiques sont comptabilisés en charge l'année où les frais sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'activation (voir méthodes comptables G).

Coûts d'approvisionnement, de Réception et de stockage Les coûts d'approvisionnement et de réception sont incorporés au coût des ventes, tout comme les coûts de stockage et de gestion des matières premières et autres matériaux d'emballages. Les coûts de stockage de produits finis à la brasserie ainsi que les coûts encourus pour le stockage dans les centres de distribution sont incorporés aux frais de distribution.

(Z) Instruments financiers dérivés

AB InBev utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'impact transactionnel des monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des actions et des prix des matières premières sur les performances de l'entreprise. La politique de gestion du risque financier d'AB InBev interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et par conséquent l'entreprise ne détient pas ou n'émet pas de tels instruments à de telles fins. Les instruments financiers dérivés qui sont des couvertures économiques mais qui ne respectent pas les critères stricts de la norme IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – règles de comptabilité de couverture*, sont toutefois comptabilisés comme des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un élément d'actif ou payé pour transférer une dette lors d'une transaction ordonnée entre intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers dérivés est, soit le prix du marché, soit calculée à partir de modèles de valorisation prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de valorisation prennent également en compte le risque de crédit actuel des contreparties.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. Selon que la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou d'investissement net est appliquée ou pas, tout gain ou perte est comptabilisé(e) directement soit dans les autres éléments du résultat global, soit en compte de résultats.

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie, de juste valeur ou d'investissement net est appliquée à toutes les couvertures qui satisfont aux conditions requises de comptabilité de couverture à savoir quand la documentation de couverture exigée existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

Comptabilité de couverture des flux de trésorerie Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre les variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, le risque de change d'un engagement ferme ou d'une transaction hautement probable, la part efficace du bénéfice ou de la perte réalisée sur un instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global (réserves pour opérations de couverture). Lorsque l'engagement ferme ou la transaction prévue en monnaie étrangère conduit à la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, le bénéfice ou la perte cumulé(e) est sorti de la rubrique autres éléments du résultat global et est inclus dans le coût initial de l'actif ou du passif. Lorsque la couverture concerne des actifs ou passifs financiers, le bénéfice ou la perte cumulé(e) sur l'instrument de couverture est reclassé(e) des autres éléments du résultat global vers le compte de résultats dans la même période que celle au cours de laquelle le risque couvert a affecté le compte de résultats (ex: lorsque la charge d'intérêt variable est comptabilisée). La part non efficace du bénéfice ou de la perte est comptabilisée directement en compte de résultats.

Lorsqu'un instrument de couverture ou lorsque la relation de couverture est arrivé(e) à échéance mais que la transaction couverte est toujours susceptible de se produire, le bénéfice ou la perte cumulé(e) reste en capitaux propres et n'est reclassé(e) que lorsque la transaction couverte se réalise en conformité avec la politique ci-dessus. Si la transaction couverte n'est plus probable, le bénéfice ou la perte cumulé(e) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global est reclassé(e) immédiatement dans le compte de résultats.

Comptabilité de couverture de juste valeur Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, tout bénéfice ou perte provenant de l'instrument de couverture est comptabilisé(e) en compte de résultats. L'élément couvert est également reconnu à sa juste valeur tenant compte du risque qui a été couvert, avec tout bénéfice ou perte comptabilisé(e) en compte de résultats.

Comptabilité de couverture d'un investissement net Lorsqu'un passif en monnaie étrangère couvre un investissement net dans une opération étrangère, les différences de change provenant de la conversion du passif vers la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global (écarts de conversion).

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans une opération étrangère, la partie du bénéfice ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré comme une couverture efficace est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global (écarts de conversion), alors que la partie non efficace est comptabilisée dans le compte de résultats.

Les placements dans des instruments de capitaux propres ou les instruments dérivés relatifs à ces placements et devant être réglés par la remise d'un tel instrument, sont valorisés à leur coût quand de tels instruments de capitaux propres n'ont pas de prix coté sur un marché actif et que d'autres méthodes d'estimation raisonnable de la juste valeur sont clairement inappropriées ou inexploitable.

Compensation des actifs et passifs dérivés Un actif dérivé et un passif dérivé sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière si, et seulement si, l'entreprise a juridiquement le droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

(AA) Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont des composantes de l'activité de l'entreprise. Une information financière distincte est disponible pour ces secteurs et est régulièrement examinée par la direction.

Le format de présentation des secteurs opérationnels d'AB InBev est géographique parce que les risques de l'entreprise et les taux de rendement liés aux activités sont essentiellement affectés par le fait qu'AB InBev opère dans différentes régions géographiques. L'organisation de la direction de l'entreprise et le reporting interne à destination du conseil d'administration ont été mis en place en conséquence. Un secteur géographique est un composant distinct de l'entreprise qui s'est engagé à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier, qui est soumis à des risques et des rendements différents de ceux des autres secteurs. En accord avec IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, les secteurs géographiques d'AB InBev servant de base à l'information sectorielle sont l'Amérique du Nord, l'Amérique latine Nord, Mexique, l'Amérique latine Sud, l'Europe de l'Ouest, l'Europe centrale et de l'Est, l'Asie-Pacifique et les Activités d'Exportation et les sociétés Holding. Les actifs de l'entreprise sont essentiellement localisés dans les mêmes régions géographiques que leurs consommateurs.

Les résultats, les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement liés à un secteur, ainsi que ceux qui peuvent y être alloués sur une base raisonnable. Les actifs non alloués comprennent les emprunts accordés portant intérêts, les titres de placement, les actifs d'impôt différé, les impôts à récupérer sur le résultat, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les instruments dérivés classés à l'actif. Les passifs non alloués comprennent les capitaux propres, les participations ne donnant pas le contrôle, les emprunts reçus portant intérêts, les passifs d'impôt différé, les découverts bancaires, les impôts sur le résultat à payer ainsi que les instruments dérivés classés au passif.

Les dépenses d'investissements sectoriels comprennent le coût total des investissements encourus au cours de la période au titre de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des goodwill.

(BB) Éléments non-récurrents

Les éléments non-récurrents sont des éléments qui selon l'appréciation du management doivent être présentés de manière distincte du fait de leur taille ou leur incidence. De tels éléments sont présentés séparément dans le compte de résultats consolidé et présenté dans les notes annexes aux états financiers. Les transactions pouvant donner lieu à des éléments non-récurrents sont principalement liées aux restructurations, aux dépréciations pour perte de valeur, aux plus ou moins-values de cession d'investissements et du remboursement accéléré de certaines facilités de crédit.

(CC) Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est un composant de l'entreprise qui a été cédé ou est classé comme détenu en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et fait partie d'un plan unique et coordonné de cession ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

AB InBev classe un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable peut être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si toutes les conditions de la norme IFRS 5 sont remplies. Un groupe d'actifs destiné à être cédé est défini comme un groupe d'actifs et de passifs directement liés destinés à être cédés, par la vente ou d'une autre manière, dans une transaction unique. Juste avant le classement en actif détenu en vue de la vente, l'entreprise évalue la valeur comptable de l'actif (ou tous les actifs et passifs du groupe destinés à être cédés) en conformité avec la norme IFRS applicable. Dès lors, à partir du classement initial comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les pertes de valeur constatées lors du classement initial comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées dans le compte de résultats. Le même principe est appliqué pour les bénéfices et pertes liés à des réévaluations ultérieures. Des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, ne sont plus amortis.

(DD) IFRS émis récemment

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, elles n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers :

IFRS 9 est la norme comptable publiée parmi un vaste projet visant à remplacer IAS 39. IFRS 9 conserve mais simplifie le modèle de valorisation mixte et établit deux catégories d'évaluation des actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur. La base de la catégorisation de ces actifs dépend du *business model* de la société et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 introduit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture, avec des notes correspondantes relatives à la gestion du risque pour les entreprises appliquant la comptabilité de couverture. Puisque la partie du projet de l'IFRS 9 portant sur les pertes de valeur n'a pas encore abouti, l'IASB a décidé que la date d'application obligatoire serait choisie au moment où l'ensemble du projet IFRS 9 serait proche de son aboutissement.

Autres normes, interprétations et amendements aux normes Un certain nombre d'autres amendements aux normes est effectif pour les exercices commençant après le 1^{er} janvier 2013, et n'ont pas été repris ci-dessus du fait de leur immatérialité ou leur non-applicabilité aux états financiers consolidés d'AB InBev.

4. Utilisations d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés en qualité d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables. Leurs résultats forment la base pour la prise de décision sur la valeur comptable des actifs et passifs qui ne peuvent pas être obtenue de façon explicite sur base d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où ces dernières sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacune de ces méthodes comptables significatives reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les méthodes comptables suivantes reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages du personnel et comptabilisation d'impôts exigibles et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans, ou à tout moment, lorsqu'un événement lié à ces éléments survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et le modèle d'évaluation des options, et fait des hypothèses en se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes des régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

La société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient dans la détermination de la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un temps certain avant d'être conclues. L'hypothèse d'une résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également prise en compte. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, cela aura une incidence sur les actifs et passifs d'impôts courants et différés qui sera reconnu au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les notes ci-après.

Dans la préparation de ces états financiers consolidés, les décisions importantes prises par la direction pour appliquer les méthodes comptables de la société et les principales sources d'estimation d'incertitude sont principalement liées à l'évaluation des actifs individuels acquis et des passifs assumés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de Grupo Modelo. La société est en train de finaliser l'allocation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs assumés en accord avec la norme IFRS 3. Suite au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, AB InBev consolide entièrement Grupo Modelo dans les états financiers consolidés d'AB InBev à partir du 4 juin 2013. Les détails sont fournis dans la Note 6 – *Acquisitions et cessions de filiales* de ces états financiers consolidés.

5. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur huit zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont rapprochées au bénéfice du segment dans les tableaux présentés (les chiffres ne peuvent être additionnés dû aux arrondis).

AB InBev a mis à jour son information sectorielle 2012 à des fins de contrôle interne de la direction. Cette présentation (ci-après dénommé « Base de référence 2012 ») inclut les résultats de Grupo Modelo en date du 4 juin 2012, ceci à des fins de comparaison. La Base de référence 2012 reflète également les effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée – Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*) et le transfert de la responsabilité de gestion pour l'Equateur et le Pérou à la Zone Amérique latine Sud. Ces pays étaient précédemment rapportés dans la Zone Amérique latine Nord, donc sans impact au niveau consolidé. Les tableaux ci-dessous présentent l'information sectorielle par zone pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2012 et 2013 dans le format qui est utilisé par la direction pour contrôler la performance. Les différences entre la Base de référence 2012 et le compte de résultat 2012 audité tel que reporté représentent l'effet du regroupement avec Grupo Modelo.

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl) et les équivalents temps pleins (ETP en unité).

INFORMATION SECTORIELLE (BASE DE REFERENCE 2012) – NON AUDITE

	Amérique du Nord		Mexique		Amérique latine Nord	
	2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence
Volume	122	125	22	23	119	122
Produits	16 023	16 028	2 769	2 616	10 877	11 268
Coûts des ventes	(6 519)	(6 615)	(869)	(1 014)	(3 494)	(3 519)
Frais de distribution	(1 235)	(1 319)	(232)	(270)	(1 338)	(1 277)
Frais commerciaux et de marketing	(1 908)	(1 794)	(484)	(515)	(1 145)	(1 204)
Frais administratifs	(497)	(452)	(234)	(338)	(589)	(612)
Autres produits/(charges) d'exploitation	67	64	104	102	807	426
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	5 932	5 911	1 054	582	5 118	5 081
Amortissements et pertes de valeur	(796)	(824)	(227)	(196)	(701)	(706)
EBITDA normalisé	6 728	6 735	1 281	777	5 819	5 787
Marge EBITDA (normalisé) en %	42,0 %	42,0 %	46,3 %	29,7 %	53,5 %	51,4 %

INFORMATION SECTORIELLE (2012 RAPPORTE)

	Amérique du Nord		Mexique		Amérique Latine Nord	
	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹
Volume	122	125	22	–	119	122
Produits	16 023	16 028	2 769	–	10 877	11 268
Coûts des ventes	(6 519)	(6 615)	(869)	–	(3 494)	(3 519)
Frais de distribution	(1 235)	(1 319)	(232)	–	(1 338)	(1 277)
Frais commerciaux et de marketing	(1 908)	(1 794)	(484)	–	(1 145)	(1 204)
Frais administratifs	(497)	(452)	(234)	–	(589)	(612)
Autres produits/(charges) d'exploitation	67	64	104	–	807	426
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	5 932	5 911	1 054	–	5 118	5 081
Eléments non-récurrents (voir note 8)	(5)	47	(54)	–	(6)	(26)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	5 927	5 958	1 000	–	5 112	5 055
Charges financières nettes	(494)	(565)	(1 059)	–	(418)	(371)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	278	624	11	–	5	–
Bénéfice avant impôts	5 710	6 017	(47)	–	4 698	4 684
Impôts sur le résultat	(1 216)	(1 386)	(112)	–	(386)	(490)
Bénéfice	4 495	4 631	(159)	–	4 312	4 194
EBITDA normalisé	6 728	6 735	1 281	–	5 819	5 787
Eléments non-récurrents (pertes de valeur incluses)	(5)	47	(54)	–	(6)	(26)
Amortissements et pertes de valeur	(796)	(824)	(226)	–	(702)	(706)
Charges financières nettes	(494)	(565)	(1 059)	–	(418)	(371)
Part du résultat des entreprises associées	278	624	11	–	5	–
Charges d'impôt sur le résultat	(1 216)	(1 386)	(112)	–	(386)	(490)
Bénéfice	4 495	4 631	(159)	–	4 312	4 194
Marge EBITDA (normalisé) en %	42,0 %	42,0 %	46,3 %	–	53,5 %	51,4 %
Actifs sectoriels	64 639	72 845	30 259	–	17 436	18 268
Eliminations intersectorielles						
Actifs non alloués						
Total de l'actif						
Passifs sectoriels	6 690	8 292	3 653	–	5 675	7 228
Eliminations intersectorielles						
Passifs non alloués						
Total du passif						
Dépenses brutes d'investissement	588	449	202	–	1 411	1 225
Dotations aux/(reprises de) provisions	8	13	(1)	–	188	134
ETP	16 852	17 136	34 203	–	37 721	35 653

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Amérique latine Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Effet d'acquisition		Consolidé	
2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence	2013	2012 Base de référence	2013	2012 rapprochement avec le rapporté	2013	2012 Rapporté ¹
37	38	28	30	19	23	66	58	12	12		(28)	426	403
3 269	3 209	3 620	3 650	1 445	1 668	3 354	2 690	1 839	1 798		(3 169)	43 195	39 758
(1 185)	(1 244)	(1 544)	(1 555)	(776)	(914)	(1 885)	(1 565)	(1 323)	(1 328)		1 332	(17 594)	(16 422)
(309)	(296)	(364)	(369)	(146)	(184)	(302)	(235)	(135)	(132)		295	(4 061)	(3 787)
(346)	(336)	(673)	(663)	(378)	(400)	(833)	(670)	(191)	(220)		549	(5 958)	(5 254)
(112)	(108)	(264)	(259)	(98)	(113)	(317)	(274)	(429)	(386)		345	(2 539)	(2 200)
(5)	4	27	24	3	5	109	121	48	47		(109)	1 160	684
1 311	1 228	801	827	51	62	127	67	(191)	(221)		(758)	14 203	12 779
(180)	(191)	(324)	(336)	(174)	(195)	(419)	(329)	(165)	(166)		197	(2 985)	(2 746)
1 491	1 419	1 125	1 163	225	257	546	396	(25)	(54)		(955)	17 188	15 525
45,6 %	44,2 %	31,1 %	31,9 %	15,6 %	15,4 %	16,3 %	14,7 %					39,8 %	39,0 %

Amérique Latine Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Consolidé	
2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹
37	38	28	30	19	23	66	58	12	7	426	403
3 269	3 209	3 620	3 625	1 445	1 668	3 354	2 690	1 839	1 270	43 195	39 758
(1 185)	(1 244)	(1 544)	(1 550)	(776)	(914)	(1 885)	(1 565)	(1 323)	(1 015)	(17 594)	(16 422)
(309)	(296)	(364)	(364)	(146)	(184)	(302)	(235)	(135)	(111)	(4 061)	(3 787)
(346)	(336)	(673)	(650)	(378)	(400)	(833)	(670)	(191)	(200)	(5 958)	(5 254)
(112)	(108)	(264)	(257)	(98)	(113)	(317)	(274)	(429)	(382)	(2 539)	(2 200)
(5)	4	27	24	3	5	109	121	48	40	1 160	684
1 311	1 228	801	828	51	62	127	67	(191)	(398)	14 203	12 779
(5)	–	(32)	(2)	(5)	(5)	(26)	2	6 372	(47)	6 240	(32)
1 306	1 228	770	825	46	57	101	69	6 181	(445)	20 443	12 747
(317)	(60)	(589)	(378)	(82)	(117)	8	–	749	(877)	(2 203)	(2 366)
–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	294	624
989	1 169	181	448	(37)	(60)	109	69	6 930	(1 322)	18 534	11 005
(457)	(340)	14	(138)	13	(13)	(53)	(53)	181	740	(2 016)	(1 680)
532	828	195	310	(24)	(73)	56	16	7 112	(582)	16 518	9 325
1 491	1 419	1 125	1 163	225	257	546	396	(25)	(231)	17 188	15 525
(5)	–	(32)	(2)	(5)	(5)	(26)	2	6 372	(47)	6 240	(32)
(180)	(191)	(323)	(336)	(175)	(195)	(419)	(329)	(165)	(167)	(2 985)	(2 746)
(317)	(60)	(589)	(378)	(82)	(117)	8	–	749	(877)	(2 203)	(2 366)
–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	294	624
(457)	(340)	14	(138)	13	(13)	(53)	(53)	181	740	(2 016)	(1 680)
532	828	195	310	(24)	(73)	56	16	7 112	(582)	16 518	9 325
45,6 %	44,2 %	31,1 %	32,1 %	15,5 %	15,4 %	16,3 %	14,7 %	–	–	39,8 %	39,0 %
3 483	4 335	6 557	5 939	1 908	2 153	6 246	5 028	4 242	3 865	134 769	112 432
										(5 171)	(5 557)
										12 068	15 746
										141 666	122 621
										28 293	26 341
										(5 171)	(5 557)
										118 544	101 837
										141 666	122 621
										3 839	3 312
										219	(57)
										154 587	117 632

Les produits nets de l'activité brassicole s'élèvent à 39 080m d'USD et les produits nets des autres activités (boissons non alcoolisées et autres activités) s'élèvent à 4 115m d'USD.

Les produits nets attribuables aux clients externes d'AB InBev dans son marché domestique (la Belgique) et les actifs non courants sur ce même marché représentaient respectivement 880m d'USD et 1 304m d'USD.

6. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions sur l'état de la situation financière d'AB InBev au 31 décembre 2013 et 2012 :

Millions d'USD	Acquisitions 2013	Acquisitions 2012	Cessions 2013	Cessions 2012
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	4 818	382	—	(11)
Immobilisations incorporelles	5 068	540	—	—
Investissements dans des filiales	44	—	—	—
Investissements dans des entreprises associées	75	—	—	—
Placements	19	—	—	—
Actifs d'impôts différés	14	—	—	—
Créances commerciales et autres créances	65	312	—	—
Actifs courants				
Stocks	605	39	—	(4)
Impôts sur le résultat à récupérer	1	5	—	—
Créances commerciales et autres créances	676	48	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 674	29	—	(6)
Actifs détenus en vue de la vente	5 385	2	—	—
Participation sans contrôle	(11)	—	—	—
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	—	(229)	—	—
Dettes commerciales et autres dettes	(566)	(10)	—	—
Avantages au personnel	(256)	(11)	—	—
Provisions	(21)	(21)	—	—
Passifs d'impôts différés	(1 157)	(145)	—	—
Dettes courantes				
Emprunts portant intérêts	(68)	(45)	—	—
Impôts sur le résultat à payer	(1 502)	—	—	—
Dettes commerciales et autres dettes	(1 258)	(59)	—	4
Provisions	(17)	—	—	—
Actifs et passifs nets identifiables	14 588	837	—	(17)
Goodwill sur les acquisitions	19 988	1 113	—	—
Perte/gain sur cession	—	—	(42)	(22)
Juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue	(12 946)	—	—	—
Augmentation de l'actionnariat	(11)	—	—	—
Diminution/augmentation des participations ne donnant pas le contrôle	—	(334)	—	—
Contreparties à payer	(1 509)	(2)	—	—
Trésorerie nette sortie relative à des acquisitions d'exercices précédents	3	14	—	—
Contrepartie autre qu'en espèce	—	(154)	—	—
Contreparties payées en trésorerie	20 113	1 474	(42)	(39)
Trésorerie (acquise)	(2 674)	(29)	—	6
Flux nets de trésorerie sortants	17 439	1 445	(42)	(33)

Acquisitions 2013

Les transactions suivantes ont eu lieu en 2013 :

Regroupement Avec Grupo Modelo

Le 4 juin 2013, AB InBev a finalisé le regroupement avec Modelo conformément à l'accord de transaction entre AB InBev et Grupo Modelo S.A.B de CV annoncé le 29 juin 2012. Cet accord était une étape naturelle étant donné la part économique de plus de 50 % que possédait AB InBev dans Grupo Modelo avant l'opération, ainsi que le partenariat fructueux de long terme entre les deux entreprises. La société combinée sera le leader de l'industrie de la bière avec un volume d'environ 400m d'hectolitres de bière par an.

L'acquisition a été finalisée au travers d'une série d'étapes qui ont simplifié la structure organisationnelle de Grupo Modelo et qui ont été suivies par une offre publique d'achat en espèces sur toutes les actions de Grupo Modelo en circulation, qu'AB InBev ne possédait pas encore à ce moment-là, à un prix de 9,15 USD par action, dans une transaction évaluée à 20,1 milliards d'USD. Au 4 juin 2013 et suite au règlement de l'offre, AB InBev possédait environ 95 % des actions en circulation de Grupo Modelo. Le 4 juin 2013, AB InBev a créé et financé un Trust qui est chargé de racheter à un prix de 9,15 USD par action les actions restantes durant 25 mois, période durant laquelle les actions de Grupo Modelo seront encore cotées sur la bourse mexicaine. Au 31 décembre 2013, AB InBev détenait environ 96 % des actions en circulation de Grupo Modelo et 1,5 milliard d'USD a été versé au Trust et est présenté dans ces états financiers audités comme encaisse affectée. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il n'a pas acquises au 31 décembre 2013 (voir aussi Note 21 *Trésorerie et équivalents de trésorerie* et Note 28 *Dettes commerciales et autres dettes*).

AB InBev a financé ces transactions en tirant sur la ligne de crédit 2012 (« 2012 Facilities Agreement ») et en utilisant sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses placements à court terme qui avaient été accumulés en attendant la clôture de la transaction avec Grupo Modelo. En juin 2013, AB InBev a intégralement remboursé la partie de l'accord de ligne de crédit 2012 qui avait été mis en place afin de financer l'acquisition et a mis fin à cet accord de ligne de crédit 2012 (voir aussi Note 17 *Placements*, Note 21 *Trésorerie et équivalents de trésorerie* et Note 24 *Emprunts portant intérêts*).

Les coûts de transaction pour le regroupement s'élèvent à environ 0,1 milliard d'USD et ont été rapportés dès qu'ils ont été engagés dans les frais non-récurrents en 2012 et 2013.

Le 23 avril 2013, dans le cadre de la restructuration de Grupo Modelo avant la clôture de la transaction d'acquisition, AB InBev a contribué à une augmentation de capital dans Grupo Modelo. L'apport en capital de 959m d'USD a augmenté la trésorerie détenue par Grupo Modelo à la clôture de la transaction sans impacter le prix d'acquisition net.

Pour les regroupements d'entreprises réalisés par étapes, les normes IFRS exigent que toute participation précédemment détenue par un acquéreur dans l'entreprise acquise soit ajustée à sa juste valeur à la date d'acquisition et que tout gain (ou perte) soit comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Les normes IFRS exigent également que tout montant précédemment comptabilisé dans les états consolidés des autres éléments du résultat global (« AERG ») lié à de tel investissement soit recyclé dans le compte de résultats consolidé, comme si cette participation était vendue. AB InBev a estimé la juste valeur de la participation économique initiale de 50,34 % qu'il détient directement et indirectement dans Grupo Modelo à 12,9 milliards d'USD et a recyclé 199m d'USD des AERG au compte de résultats consolidés. Cela a entraîné un gain net non récurrent hors trésorerie de 6,4 milliards d'USD (voir aussi Note 8 *Éléments non récurrents*).

La société est en cours de finalisation de l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3. L'affectation provisoire du prix d'achat, incluse dans le bilan et détaillée dans le tableau ci-dessous, est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev en concertation avec des tiers indépendants. La finalisation de l'affectation du prix d'achat pourrait entraîner d'autres ajustements de la valeur comptable des actifs et passifs de Grupo Modelo et de la détermination de tout montant résiduel qui sera attribué au goodwill.

Le tableau suivant présente l'affectation provisoire du prix d'achat de Grupo Modelo :

Millions d'USD	Avant affectation du prix d'achat	Affectation du prix d'achat	Après affectation du prix d'achat
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	4 609	99	4 708
Goodwill	796	(796)	–
Immobilisations incorporelles	458	4 454	4 912
Investissements dans des entreprises associées	79	(4)	75
Placements	19	–	19
Créances commerciales et autres créances	65	–	65
Actifs courants			
Stocks	630	(41)	589
Créances commerciales et autres créances	617	(11)	606
Impôts sur le résultat à récupérer	91	(91)	–
Actifs détenus en vue de la vente	909	4 476	5 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 610	–	2 610
Dettes non-courantes			
Avantages au personnel	(256)	–	(256)
Provisions	(1)	(20)	(21)
Dettes commerciales et autres dettes	(77)	(489)	(566)
Passifs d'impôts différés	(418)	(714)	(1 132)
Dettes courantes			
Emprunts portant intérêts	(67)	–	(67)
Impôts sur le résultat à payer	–	(1 468)	(1 468)
Dettes commerciales et autres dettes	(845)	(182)	(1 027)
Provisions	(16)	–	(16)
Actifs et passifs nets identifiables	9 203	5 214	14 417
Goodwill sur les acquisitions			19 592
Actifs nets acquis			34 008
Contrepartie en espèces (incluant Trust)			20 103
Juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue			12 946
Augmentation de capital 23 avril 2013			959
Contrepartie brute totale de l'achat			34 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis			(2 610)
Contrepartie nette totale de l'achat			31 398

La transaction a donné lieu à un goodwill provisoire de 19,6 milliards d'USD qui est principalement alloué à l'activité mexicaine. Les facteurs qui ont contribué à la reconnaissance du goodwill comprennent l'acquisition de main-d'œuvre et des synergies attendues et qui devraient être réalisées dans Grupo Modelo. L'évaluation de la direction des avantages économiques futurs appuyant la reconnaissance de ce goodwill est en partie fondée sur les économies attendues de la mise en place par AB InBev de pratiques modèles telles que, entre autres, un budget base zéro et des initiatives qui devraient se traduire par une plus grande efficacité et normalisation, générer des économies de coûts et maximiser le pouvoir d'achat. Le goodwill survient également en raison de la comptabilisation des passifs d'impôts différés relatifs aux ajustements provisoires de juste valeur sur les immobilisations incorporelles acquises, pour lesquelles l'amortissement n'est pas considéré comme une dépense déductible. Aucun des goodwill comptabilisés n'est déductible à des fins fiscales.

La valorisation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des investissements dans des entreprises associées, des emprunts portant intérêts, des avantages au personnel et autres actifs et passifs est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev, en concertation avec des tiers indépendants.

La majorité de la valorisation des immobilisations incorporelles se rapporte à des marques ayant une durée de vie indéfinie. La valorisation des marques à durée de vie illimitée est basée sur une série de facteurs incluant l'histoire de la marque, le plan d'exploitation et les pays dans lesquels les marques sont vendues. Les actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée comprennent principalement les familles de marque Corona, Modelo et Victoria et ont été valorisés à une juste valeur totale de 4,5 milliards d'USD.

Un passif d'impôts différés a été comptabilisé sur la plupart des ajustements de juste valeur en tenant compte d'un taux d'imposition de 30 %.

Le 7 juin 2013, dans une opération liée à l'association d'AB InBev et Grupo Modelo, Grupo Modelo a vendu ses activités américaines à Constellation Brands, Inc. (« Constellation »). La transaction comprenait la vente de 50 % de la participation de Grupo Modelo dans Crown Imports pour un montant total de 1,845 milliard d'USD et la vente de la brasserie de Piedras Negras appartenant à Grupo Modelo et des licences perpétuelles des marques de Grupo Modelo distribuées par Crown aux Etats-Unis pour 2,9 milliards d'USD, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture estimé à 558m d'USD et récupérable en 2014. Ces actifs ont été reconnus dans le bilan d'ouverture comme actifs destinés à la vente à leur valeur de réalisation nette après impôts. AB InBev a reconnu au 31 décembre 2013 une créance pour l'ajustement postérieur à la clôture (voir aussi Note 20 *Créances commerciales et autres créances*).

AB InBev et Constellation ont conclu un contrat de service de trois ans afin d'assurer une transition en douceur de l'exploitation de la brasserie de Piedras Negras. Dans le cadre des accords d'acquisition, un contrat temporaire de fourniture a également été négocié. Celui-ci permet à Constellation d'acheter du stock d'AB InBev à un prix déterminé jusqu'au moment où la brasserie de Piedras Negras atteindra la capacité nécessaire pour servir 100 % de la demande américaine. Dans le cadre du bilan d'ouverture, AB InBev a reconnu un passif de 289m d'USD pour les remises accordées d'avance liées à l'accord de fourniture temporaire. Ce passif sera amorti dans le compte de résultats consolidé en fonction des volumes vendus à Constellation.

A partir du 4 juin 2013, date de clôture de la transaction, Grupo Modelo a contribué pour 3 340m d'USD au chiffre d'affaires et pour 600m d'USD au bénéfice d'AB InBev. Si l'acquisition avait été effectuée le 1^{er} janvier 2013, les revenus cumulés non audités d'AB InBev, son résultat opérationnel et son bénéfice auraient été supérieurs respectivement de 2,4 milliards d'USD, 0,6 milliard d'USD et de 0,5 milliard d'USD. Les données cumulées non auditées comprennent certains ajustements comptables liés à l'allocation du prix payé tels que les changements estimés des frais d'amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles. Cependant, les résultats cumulés non audités ne comprennent pas toutes les économies de coûts prévus ou autres effets de l'intégration de Grupo Modelo. Par conséquent, ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui auraient pu être obtenus si le regroupement avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013 ou des résultats futurs.

Autres acquisitions Le 27 avril 2013, AB InBev a finalisé une transaction pour l'acquisition de quatre brasseries en Chine avec une capacité totale approximative de 9 millions d'hectolitres. Le prix d'achat total été approximativement d'environ 439m d'USD. L'acquisition a eu un impact négligeable sur le bénéfice de 2013. La société est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

Au cours de 2013, AB InBev a acquis différents distributeurs au Brésil et aux États-Unis pour un montant de 90m d'USD. Les entreprises acquises ont eu un impact négligeable sur le bénéfice de 2013. La société est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

En 2013, Ambev a acquis une participation supplémentaire dans Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND ») pour un montant total de 22m d'USD, dans le cadre de l'opération 2012 dans laquelle Ambev a acquis une participation majoritaire dans CND. Au 31 décembre 2013, Ambev détient une participation indirecte totale de 55,0 % dans CND.

En 2013, AB InBev a versé 3,0m d'USD aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch (14 m d'USD en 2012). Au 31 décembre 2013, un montant de 8m d'USD reste à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits. Ce montant à payer est reconnu comme paiement différé sur les acquisitions.

Acquisitions 2012

Le 11 mai 2012, AB InBev a annoncé qu'Ambev et E. León Jimenes S.A (« ELJ »), qui possédait 83,5 % de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »), avaient conclu une alliance stratégique destinée à créer, en combinant leurs activités, la société de boissons leader dans la région des Caraïbes. La participation indirecte initiale d'Ambev dans CND a été acquise par un paiement en espèces de 1 025m d'USD et par l'apport d'Ambev Dominicana. De plus, Ambev Brazil a acquis une participation supplémentaire dans CND de 9,3 % pour 237m d'USD à la date de clôture. Cette participation appartenait à Heineken N.V. En septembre, dans le cadre de la même transaction, Ambev a acquis une participation supplémentaire venant d'autres actionnaires minoritaires, contre un paiement en espèces de 24m d'USD.

Aux États-Unis, la société a acquis Western Beverage LLC à Eugene, Oregon, et K&L Distributors, Inc. à Renton, Washington, deux grossistes importants sur ces territoires. En outre, Ambev a acquis toutes les actions émises par l'entreprise Lachaise Aroma e Participações Ltda., dont l'objet social principal est la production d'arômes, un composant nécessaire à la production de concentrés.

Cessions 2013

Au cours de l'année 2013, AB InBev a encaissé 42m d'USD de la vente des exercices antérieurs des opérations d'Europe centrale à CVC Capital Partners.

Cessions 2012

Le 1^{er} juillet 2012, AB InBev a vendu sa participation dans la société Eagle Brands Wedco, Miami, Floride, États-Unis, pour une contrepartie brute de 39m d'USD. A la suite de la vente, AB InBev a enregistré un gain non récurrent de 22m d'USD - Voir Note 8 *Éléments non-récurrents*.

7. Autres produits/ (charges) d'exploitation

Millions d'USD	2013	2012
Subventions de l'état	614	469
Produits provenant des licences	125	111
(Dotations aux)/reprises de provisions	(31)	(15)
Plus-values nettes sur la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et actifs détenus en vue de la vente	32	38
Produits nets de location et d'autres produits d'exploitation	420	81
	1 160	684
Frais de recherche exposés	185	182

Les subventions publiques sont principalement liées aux avantages fiscaux accordés par certains états brésiliens et certaines provinces chinoises, suite aux opérations et développements menés par l'entreprise dans ces régions.

Les produits nets de location et autres produits d'exploitation ont augmenté de 81m d'USD en 2012 à 420m d'USD en 2013. Cette augmentation résulte du regroupement avec Grupo Modelo, de dénouements favorables à l'entreprise pour une série de plaintes, de la reconnaissance de créances d'impôts indirects et de 143m d'USD de gains ponctuels liés à la récupération des fonds affectés.

En 2013, la société a pris en charge 185m d'USD de frais de recherche contre 182m d'USD en 2012. Une partie de ces frais concerne des études de marché, mais la majorité est relative à des innovations liées à l'optimisation des procédés concernant les capacités, le développement de nouveaux produits et des initiatives en matière de conditionnement.

8. Éléments non récurrents

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et les a, par conséquent, exclus de la mesure de la performance du secteur auquel ils appartiennent tel que mentionné à la Note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants :

Millions d'USD	2013	2012
Charges de restructuration (pertes de valeur incluses)	(118)	(36)
Ajustement de juste valeur	6 410	-
Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(82)	(54)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	30	58
Impact sur le résultat d'exploitation	6 240	(32)
Charges financières non-récurrentes	283	(18)
Charges d'impôts non-récurrentes	(70)	(1)
Part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents	5	10
Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev	6 458	(41)

Les charges de restructuration non-récurrentes pour l'exercice 2013 s'élèvent à (118)m d'USD. Ces charges sont principalement relatives à l'intégration de Grupo Modelo, l'intégration de Cervecería Nacional Dominicana S.A. et aux adaptations organisationnelles en Chine, en Europe, en Amérique du Nord et en Américaine latine. Ces changements visent à éliminer les chevauchements ou doubles emplois dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Les charges de restructuration non récurrentes 2012 s'élevaient à (36)m d'USD. Ces charges concernent principalement les adaptations organisationnelles en Europe et en Amérique du Nord et l'intégration de Cervecería Nacional Dominicana S.A. Ces dépenses ponctuelles font suite à une série de décisions visant à réduire la base de coûts de l'entreprise ainsi qu'à mettre davantage l'accent sur les activités principales d'AB InBev, à rendre plus rapide le processus décisionnel et à améliorer l'efficacité, le service et la qualité.

Les ajustements de juste valeur comptabilisés en 2013 pour un total de 6 410 millions d'USD, sont principalement liés aux 6 415m d'USD de l'impact exceptionnel et non encaissé de la réévaluation de l'investissement initial détenu dans Grupo Modelo et du recyclage au compte de

résultat consolidé des montants liés aux investissements, précédemment comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global en ligne avec la norme IFRS 3 – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les frais d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (82)m d'USD au 31 décembre 2013 et sont relatifs au regroupement avec Grupo Modelo et à l'acquisition de quatre brasseries en Chine le 27 avril 2013. Pour l'année 2012, les frais d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (54)m d'USD et sont relatifs au regroupement avec Grupo Modelo et à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs (pertes de valeur incluses) représentent, en 2013, un gain net de 30m d'USD, principalement attribuable aux recettes supplémentaires provenant de la vente des activités d'Europe centrale à CVC Capital Partners, et en 2012, un gain net de 58m d'USD, principalement attribuable à la vente aux États-Unis d'actifs non stratégiques.

L'entreprise a également obtenu des produits financiers nets non récurrents pour un montant total de 283m d'USD pour l'année 2013 contre (18)m d'USD pour l'année 2012 – voir également Note 11 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents 2013 et 2012 ont eu pour effet d'augmenter de respectivement (70)m d'USD et de (1)m d'USD le montant de l'impôt sur le résultat.

La part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à 5m d'USD en 2013 contre 11m d'USD en 2012.

9. Charges salariales et autres avantages sociaux

Millions d'USD	2013	2012
Salaires et appointements	(4 137)	(3 199)
Cotisations à la sécurité sociale	(722)	(607)
Autres frais salariaux	(807)	(680)
Dépenses de pension pour régimes à prestations définies	(141)	(86)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(243)	(201)
Cotisations aux régimes à cotisations définies	(117)	(41)
	(6 167)	(4 814)
Nombre d'équivalents temps plein à fin d'année (ETP)	154 587	117 632

Le nombre d'équivalents temps plein peut être présenté comme suite :

Millions d'USD	2013	2012
AB InBev SA (maison mère)	184	319
Autres filiales	152 441	115 343
Sociétés consolidées proportionnellement	1 962	1 970
	154 587	117 632

La Note 5 *Information sectorielle* contient la répartition des ETP par secteur géographique.

10. Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sont incluses dans les rubriques suivantes du compte de résultats 2013 :

Millions d'USD	Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	Dépréciation sur goodwill
Coûts des ventes	2 123	10	–
Frais de distribution	117	1	–
Frais commerciaux et de marketing	253	194	–
Frais administratifs	146	132	–
Autres charges/(produits) d'exploitation	2	7	–
Éléments non-récurrents	–	–	–
	2 641	344	–

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sont incluses dans les rubriques suivantes du compte de résultat 2012 :

Millions d'USD	Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	Dépréciation sur goodwill
Coûts des ventes	2 005	5	–
Frais de distribution	105	1	–
Frais commerciaux et de marketing	220	173	–
Frais administratifs	133	105	–
Autres charges/(produits) d'exploitation	–	–	–
Éléments non-récurrents	–	–	–
	2 463	284	–

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sur les immobilisations corporelles incluaient en 2013 une réaffectation de coût complet de 4m d'US des dépréciations et amortissements vers les coûts des marchandises vendues. En 2012, cette réaffectation était immatérielle.

11. Charges et produits financiers

Comptabilisés en compte de résultats

Charges financières

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Charges d'intérêt	(2 043)	(2 065)
Activation des coûts d'emprunts	38	57
Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies	(156)	(160)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(360)	(270)
Pertes de change nettes (net des impacts des instruments dérivés de change)	(295)	(103)
Imposition des transactions financières	(47)	(59)
Autres, y compris les frais bancaires	(184)	(92)
	(3 047)	(2 692)
Charges financières non-récurrentes	(101)	(18)
	(3 148)	(2 710)

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, augmentent de 355m d'USD par rapport à l'exercice précédent, suite principalement à des charges de dés-actualisation plus élevées, des pertes nettes de change et des autres coûts financiers.

Les coûts d'emprunts activés concernent les charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs éligibles, principalement au Brésil. Les intérêts sont activés à un taux d'emprunt variant de 6 % à 12 %.

Suite à l'acquisition de la participation résiduelle dans Grupo Modelo, AB InBev a comptabilisé une charge non récurrente de 101m d'USD en 2013 composée principalement de frais d'utilisation et de la reconnaissance accélérée des charges de dés-actualisation liées à la ligne de crédit 2012. Cette reconnaissance accélérée des charges de dés-actualisation fait suite au remboursement et la fin anticipée de l'accord de la ligne de crédit 2012. Voir aussi Note 24 *Prêts et emprunts à taux fixes*.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir également la Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Produits financiers

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Produits d'intérêts	286	206
Gains nets sur des instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de couverture	186	108
Gains nets liés à l'inefficacité des couvertures	–	13
Autres produits financiers	89	17
	561	344
Produit financier non récurrent	384	–
	945	344

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

En 2013, AB InBev a reconnu un gain net de 186m d'USD sur les instruments de couvertures n'entrant pas dans une relation de comptabilité de couverture. Ce gain provient du résultat positif comptabilisé sur des contrats d'instruments dérivés conclus pour couvrir le risque associé aux programmes de paiements fondés sur des actions, partiellement compensé par des coûts de couverture de change.

Le produit financier non récurrent de 384m d'USD provient d'ajustements de valeur de marché des instruments dérivés conclus pour couvrir l'instrument d'actions différées dans une transaction liée au regroupement avec Grupo Modelo. Au 31 décembre 2013, 100 % de l'instrument d'actions différées a été couvert à un prix moyen d'environ 68 euros par action. Voir aussi Note 23 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*.

Aucun produit d'intérêts en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

Les produits d'intérêts proviennent des actifs financiers suivants :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	209	132
Placements en titres détenus à des fins de transaction	21	41
Prêts aux clients	2	3
Autres prêts et créances	54	30
	286	206

Les produits financiers sur les autres prêts et créances comprennent des intérêts courus sur les dépôts de trésorerie donnés en garantie dans le cadre de certaines procédures judiciaires en attente de résolution.

Pour plus de détails concernant les instruments de couverture du risque de taux de change d'AB InBev, voir la Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers*.

12. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Charges d'impôts courants		
Exercice en cours	(2 130)	(2 125)
Compléments/ (reprises) de provisions des exercices précédents	132	242
	(1 998)	(1 883)
(Charges)/produits d'impôts différés		
Comptabilisation initiale et reprise des différences temporelles	(174)	267
(Utilisation)/comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes des exercices précédents	153	(64)
Reconnaissance de pertes fiscales précédemment non reconnues	3	-
	(18)	203
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(2 016)	(1 680)

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

7/ Rapport Financier

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux moyen d'impôts peut être résumé de la manière suivante :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Bénéfice avant impôts	18 534	11 005
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées	294	624
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées	18 240	10 381
Ajustements de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement	801	241
Dividendes taxables intra-groupe	135	394
Revenus financiers et autres non taxable	(8 543)	(717)
	10 633	10 299
Taux moyen d'imposition nominal	33,3 %	32,8 %
Impôts au taux moyen d'imposition nominal	(3 545)	(3 379)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	16	131
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes	3	–
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	(74)	(129)
(Compléments)/ reprises de provisions des exercices précédents	132	242
Crédit d'impôts et statut fiscal spécial	1 620	1 274
Changement des taux d'imposition	116	(18)
Précomptes	(425)	(143)
Autres ajustements d'impôts	141	342
	(2 016)	(1 680)
Taux d'impôts effectif	11,1 %	16,2 %

La charge totale d'impôts sur le résultat s'élève à 2 016m d'USD en 2013 comparé à 1 680m d'USD en 2012. Le taux d'impôts effectif a diminué de 16,2 % à 11,1 % entre 2012 et 2013. Cette diminution du taux d'impôt effectif résulte principalement du caractère non imposable des gains non-récurrents liés à l'ajustement à la juste valeur de l'investissement initial dans Grupo Modelo (voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales* et Note 8 *Éléments non-récurrents*), des gains non-imposables de certains produits dérivés financiers liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions, à un changement du mix de bénéfices au profit de pays affichant des taux marginaux d'imposition inférieurs, ainsi qu'à des avantages fiscaux supplémentaires. Cette diminution a été partiellement compensée par l'acquisition de Grupo Modelo qui est imposé à un taux nominal de 30 %.

Le taux d'impôt effectif normalisé en 2013 est de 16,6 % (2012 : 16,1 %). Le taux d'impôt effectif normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les IFRS et ne devrait pas se substituer au taux d'impôt effectif. La méthode de détermination du taux d'impôt effectif normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'impôt effectif normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

Les impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global se détaillent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012
Impôts sur le résultat (pertes)/bénéfices		
Impôts sur les réajustements des avantages postérieurs à l'emploi	(289)	140
Impôts sur couvertures de flux de trésorerie	(12)	(37)
Impôts sur couvertures d'investissement net	8	68

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

13. Immobilisations corporelles

Millions d'USD	2013					2012
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	8 173	19 988	3 328	1 619	33 108	31 357
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(297)	(801)	(142)	(119)	(1 359)	(450)
Acquisitions	21	476	164	2 862	3 523	3 032
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	1 771	2 078	483	486	4 818	384
Cessions	(142)	(1 150)	(409)	4	(1 697)	(1 043)
Cessions via la vente de filiales	–	–	–	–	–	(17)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	442	1 823	236	(2 787)	(286)	(155)
Solde au terme de l'exercice	9 968	22 414	3 660	2 065	38 107	33 108
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(2 616)	(11 510)	(2 518)	(3)	(16 647)	(15 335)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	64	402	84	(1)	549	156
Cessions	74	1 056	340	–	1 470	906
Cessions via la vente de filiales	–	–	–	–	–	4
Amortissements	(358)	(1 866)	(343)	–	(2 567)	(2 401)
Pertes de valeur	(4)	(61)	(4)	(1)	(70)	(62)
Transferts vers/ (provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	16	32	(3)	2	47	85
Solde au terme de l'exercice	(2 824)	(11 947)	(2 444)	(3)	(17 218)	(16 647)
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2012	5 557	8 478	810	1 616	16 461	16 461
Au 31 décembre 2013	7 144	10 467	1 216	2 062	20 889	–

Le transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et les autres mouvements concernent principalement le transfert des actifs en cours de construction vers leur catégorie d'actif respective, la contribution d'actifs à des régimes de retraites et la présentation distincte dans le bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente en application d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

La valeur comptable des immobilisations corporelles nanties s'élève à 84m d'USD.

Au 31 décembre 2013, les engagements contractuels relatifs à l'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent à 591m d'USD contre 415m d'USD au 31 décembre 2012. Cette augmentation résulte de projets principalement au Brésil et en Chine.

14. Goodwill

Millions d'USD	2013	2012
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	51 773	51 309
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(1 799)	(643)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	(29)	(6)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	19 988	1 113
Solde au terme de l'exercice	69 933	51 773
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(7)	(7)
Dépréciations	–	–
Solde au terme de l'exercice	(7)	(7)
Valeur nette comptable		
Au 31 décembre 2012	51 766	51 766
Au 31 décembre 2013	69 927	–

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année en cours reflètent principalement l'acquisition de Modelo. Cette opération s'est traduite par la comptabilisation d'un goodwill de 19 592m d'USD. Les acquisitions de quatre brasseries en Chine, de différents distributeurs au Brésil et d'un grossiste aux Etats-Unis en 2013 ont généré un goodwill de 380m d'USD. La contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. a également conduit à la comptabilisation d'un goodwill additionnel de 16m d'USD.

Les regroupements d'entreprises ayant engendré un goodwill en 2012 concernaient l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. en République Dominicaine en mai 2012, de 2 distributeurs aux Etats-Unis et de 2 sociétés par Ambev au Brésil – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

La valeur comptable du goodwill a été allouée au niveau des différentes Unités d'activités comme suit :

Millions d'USD Unités d'activités	2013	2012
Etats-Unis	32 654	32 654
Mexique	19 171	–
Brésil	7 669	8 743
Chine	2 317	1 925
Canada	1 945	2 078
Allemagne/Italie/Suisse/Autriche	1 535	1 469
Argentine et autres pays hispanophones d'Amérique latine	1 181	1 345
République Dominicaine	1 037	1 089
Russie/Ukraine	960	1 057
Exportation globale/ Espagne	731	698
Royaume-Uni/Irlande	624	609
Belgique/Pays-Bas/France/Luxembourg	103	99
	69 927	51 766

AB InBev a finalisé son test annuel de perte de valeur sur les goodwill et a conclu, sur base des hypothèses décrites ci-dessous, qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'entreprise ne peut prédire si un événement pouvant conduire à des pertes de valeur va survenir, quand il va survenir ou comment il va influencer les valeurs d'actif. AB InBev considère que l'ensemble de ses estimations sont raisonnables : qu'elles sont cohérentes avec le reporting interne et qu'elles reflètent les meilleures estimations faites par le management. Toutefois, il existe des incertitudes inhérentes que le management ne peut contrôler. Au cours de son évaluation, l'entreprise a réalisé des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, dont notamment le coût moyen pondéré du capital et le taux de croissance à l'infini, en particulier pour les Etats-Unis, le Brésil et le Mexique, pays qui montrent le goodwill le plus élevé. Bien qu'un changement dans les estimations faites pourrait avoir un impact significatif sur le calcul de la juste valeur et conduire à une perte de valeur, l'entreprise n'a pas connaissance, sur base de l'analyse de sensibilité réalisée sur les hypothèses retenues dans le scénario de base, de changement des hypothèses clés pouvant ramener la valeur recouvrable de l'une des business units à un niveau inférieur à sa valeur comptable.

Le test de dépréciation du goodwill repose sur un certain nombre de jugements critiques, d'estimations et d'hypothèses. Le goodwill, représentant environ 49 % du total des actifs d'AB InBev au 31 décembre 2013, est testé au niveau des unités d'activités (c.à.d. un niveau en dessous des secteurs). Le niveau de l'unité d'activité est le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne. À chaque fois que se produit un regroupement d'entreprises, le goodwill est affecté à compter de la date d'acquisition, à chacune des business units d'AB InBev qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

La méthodologie du test de dépréciation utilisée par AB InBev est conforme à la norme IAS 36, dans laquelle une juste valeur diminuée des coûts de vente et une valeur d'utilité sont prises en compte. Elle consiste à appliquer une approche de flux de trésorerie libres actualisés basée sur des modèles d'évaluation d'acquisitions pour ses principales unités d'activités et celles montrant un haut coefficient de capital investi sur EBITDA, et sur des modèles d'évaluation basés sur des multiples pour ses autres unités d'activités.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses utilisés dans les calculs des flux de trésorerie libres actualisés sont les suivants :

- La première année du modèle repose sur les meilleures estimations du management des prévisions des flux de trésorerie libres pour l'année en cours ;
- De la deuxième à la quatrième année du modèle, les flux de trésorerie libres sont basés sur le plan stratégique d'AB InBev, tel qu'approuvé par le management. Ce plan stratégique est préparé par pays et repose sur des sources externes en ce qui concerne les hypothèses macroéconomiques, les hypothèses relatives à l'industrie, l'inflation et les taux de change, les expériences précédentes et les initiatives identifiées concernant les parts de marché, les produits, les frais fixes et variables, les dépenses d'investissement et les hypothèses concernant les fonds de roulement ;
- Pour les six années suivantes du modèle, les données du plan stratégique sont extrapolées à partir d'hypothèses simplifiées, comme des volumes et frais variables par hectolitre constants et des frais fixes liés à l'inflation, tel qu'obtenus de sources externes ;
- Les flux de trésorerie, après les dix premières années, sont extrapolés en utilisant des indices de prix annuels attendus à la consommation (IPC) à long terme, tirés de sources externes, afin de calculer la valeur terminale, qui fait par ailleurs l'objet de tests de sensibilité. Pour les trois principales unités génératrices de trésorerie, le taux de croissance à l'infini utilisé est compris entre 0,0 % et 2,3 % pour les Etats-Unis ; entre 0,0 % et 3,3 % pour le Brésil et entre 0,0 % et 2,6 % pour le Mexique.

- Les projections sont réalisées dans la monnaie fonctionnelle du business unit et sont actualisées au coût moyen pondéré du capital (WACC), ce paramètre faisant l'objet de tests de sensibilité. Pour le test de dépréciation du goodwill de 2013, le coût moyen pondéré du capital, ramené en valeur nominale USD, varie principalement entre 7 % et 30 %. Pour les trois principales unités d'activités génératrices de trésorerie, le WACC utilisé en valeur nominale USD se situe entre 7 % et 9 % pour les Etats-Unis, entre 9 % et 11 % pour le Brésil et entre 8 % et 10 % pour le Mexique.
- Sur la base de données historique, le coût de vente est considéré égal à 2 % de la valeur de l'entité.

Les calculs mentionnés ci-dessus sont confirmés par des évaluations sur la base de multiples, le cours des actions cotées pour les filiales dont les titres sont négociés en bourse ou encore d'autres indicateurs de la juste valeur.

Bien qu'AB InBev considère que ses jugements, hypothèses et estimations soient appropriées, la prise en compte d'hypothèses et de conditions différentes conduiraient à des résultats réels différents.

15. Immobilisations incorporelles

Millions d'USD	2013					2012
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	22 124	2 421	979	344	25 868	25 073
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(220)	(6)	(20)	6	(240)	(33)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	4 564	303	170	31	5 068	540
Autres acquisitions et dépenses	2	128	300	113	543	281
Cessions	–	(39)	(242)	(5)	(286)	(30)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	21	(25)	153	29	178	37
Solde au terme de l'exercice	26 491	2 782	1 340	518	31 131	25 868
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	–	(682)	(768)	(47)	(1 497)	(1 255)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	–	7	10	(1)	16	8
Amortissements	–	(190)	(125)	(19)	(334)	(284)
Réduction de valeur	–	(3)	(7)	–	(10)	–
Cessions	–	36	12	4	52	29
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif	–	2	(24)	2	(20)	5
Solde au terme de l'exercice	–	(830)	(902)	(61)	(1 793)	(1 497)
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2012	22 124	1 739	211	297	24 371	24 371
Au 31 décembre 2013	26 491	1 952	438	457	29 338	–

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année écoulée reflètent principalement l'acquisition de Modelo qui a abouti à la comptabilisation de marques et d'actifs commerciaux incorporels à durée de vie illimitée pour un montant de 4 698m d'USD et d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée pour un montant de 214m d'USD, correspondant principalement à des logiciels et des accords de distribution. Ceux-ci sont amortis sur la durée des contrats variant de 5 à 20 ans.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détient les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie illimitée.

Les acquisitions et les dépenses en actifs incorporels commerciaux représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie illimitée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB-InBev a acheté pour ses propres produits. Ils sont soumis à des tests de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année ou dès qu'un événement déclenche une perte de valeur. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des actifs incorporels s'établit à 29 338m d'USD (31 décembre 2012 : 24 371m d'USD) dont 27 593m d'USD au titre d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (31 décembre 2012 : 22 984m d'USD) et 1 745m d'USD au titre d'immobilisations incorporelles à durée de vie finie (31 décembre 2012 : 1 387m d'USD).

La valeur comptable des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée se répartit comme suit par pays :

Millions d'USD Pays	2013	2012
États-Unis	21 414	21 340
Mexique	4 608	–
République Dominicaine	399	425
Argentine	220	292
Chine	330	280
Paraguay	187	201
Bolivie	171	171
Royaume-Uni	111	108
Uruguay	47	52
Canada	38	40
Russie	25	27
Chili	24	26
Allemagne	19	19
Brésil	–	3
	27 593	22 984

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée ont fait l'objet d'un test de dépréciation utilisant la même méthodologie et les mêmes hypothèses que celles mentionnées dans la Note 14 *Goodwill*. Sur base des hypothèses décrites dans cette note, AB InBev a conclu qu'aucune dépréciation n'était justifiée. Quand bien même un changement dans les estimations faites pourrait avoir un impact significatif sur le calcul de la juste valeur et conduire à une perte de valeur, l'entreprise n'a pas connaissance de changements probables des hypothèses clés pouvant ramener la valeur recouvrable à un niveau inférieur à la valeur comptable de l'une des unités d'activités.

16. Participations détenues dans des entreprises associées

Millions d'USD	2013	2012
Solde au terme de l'exercice précédent	7 090	6 696
Effets des variations des taux de change des devises	123	485
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	75	–
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	294	624
Dividendes	(604)	(719)
Transfert vers d'autres catégories	(6 793)	–
Autres mouvements	2	4
Solde au terme de l'exercice	187	7 090

Suite au regroupement d'AB InBev et de Grupo Modelo, AB InBev consolide Grupo Modelo de manière globale dans ses états financiers consolidés depuis le 4 juin 2013, créant une dé-comptabilisation de l'investissement dans les entreprises associées antérieurement détenues dans Grupo Modelo à la même date. Conformément à la norme IFRS 3, la participation initiale dans Grupo Modelo a été réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition, résultant en un gain non récurrent et non encaissé dans le compte de résultat consolidé - voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales* et Note 8 *Éléments non récurrents*.

17. Placements

Millions d'USD	2013	2012
Placements non-courants		
Titres dans des entreprises non-cotées en bourse – destinés à la vente	170	231
Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance	23	25
	193	256
Placements courants		
Titres d'emprunt disponibles à la vente	–	91
Titres d'emprunt détenus à des fins de transaction	123	6 736
	123	6 827

AB InBev a émis une série d'obligations en 2012 et au cours du premier trimestre 2013 afin de financer le regroupement avec Modelo. L'excès de liquidité résultant de ces obligations a été principalement investi dans des titres de créances à court terme, très liquides, et dans des bons du Trésor américain jusqu'à la clôture de la transaction le 4 juin 2013.

Au 31 décembre 2013, les titres d'emprunt courants de 123m d'USD représentaient principalement des placements en titres d'emprunt en réel du gouvernement brésilien. Les investissements de l'entreprise dans ces titres de créances à court terme visent essentiellement à faciliter la liquidité et la préservation du capital.

L'exposition d'AB InBev au risque d'actions est expliquée en Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers*. Les titres de capitaux propres détenus en vue de la vente sont principalement constitués d'investissements dans des entreprises non cotées en bourse et sont évalués à leur coût d'acquisition car leur juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable.

18 Actifs et passifs d'impôts différés

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie de différence temporelle peut être détaillé comme suit :

Millions d'USD	2013		
	Actifs	Passifs	Net
Immobilisations corporelles	490	(2 879)	(2 389)
Immobilisations incorporelles	234	(9 812)	(9 578)
Goodwill	37	(18)	19
Stocks	101	(91)	10
Participations détenues dans des entreprises associées	–	(1 280)	(1 280)
Créances commerciales et autres créances	81	(47)	34
Emprunts et prêts portant intérêts	90	(517)	(427)
Avantages au personnel	885	(35)	850
Provisions	286	(24)	262
Dérivés	57	(10)	47
Autres éléments	1 060	(663)	397
Pertes reportées	394	–	394
Impôts différés bruts actifs/ (passifs)	3 715	(15 376)	(11 661)
Compensation par entité imposable	(2 535)	2 535	
Impôts différés nets actifs/ (passifs)	1 180	(12 841)	(11 661)

Millions d'USD	2012 ¹		
	Actifs	Passifs	Net
Immobilisations corporelles	452	(2 538)	(2 086)
Immobilisations incorporelles	179	(8 547)	(8 368)
Goodwill	51	(14)	37
Stocks	81	(87)	(6)
Participations détenues dans des entreprises associées	4	(1 319)	(1 315)
Créances commerciales et autres créances	51	(3)	48
Emprunts et prêts portant intérêts	150	(491)	(341)
Avantages au personnel	1 320	(14)	1 306
Provisions	291	(21)	270
Dérivés	214	(40)	174
Autres éléments	100	(422)	(322)
Pertes reportées	242	–	242
Impôts différés bruts actifs/ (passifs)	3 135	(13 496)	(10 361)
Compensation par entité imposable	(2 328)	2 328	–
Impôts différés nets actifs/ (passifs)	807	(11 168)	(10 361)

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

7/ Rapport Financier

La variation de l'impôt net différé tel que présenté dans les états financiers consolidés peut être détaillée comme suit :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Solde au 1 janvier	(10 361)	(10 606)
Comptabilisées en compte de résultats ;	(18)	203
Comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(293)	171
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	(1 143)	(145)
Autres mouvements	154	16
Solde au 31 décembre	(11 661)	(10 361)

Les actifs et passifs d'impôts différés nets ont augmenté par rapport à l'année précédente en raison principalement des passifs d'impôts différés associés à l'acquisition de Modelo.

La plupart des différences temporelles sont relatives à l'ajustement à la juste valeur des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée et des immobilisations corporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises. Le renversement de ces différences temporelles n'est pas anticipé au cours des 12 prochains mois.

Au 31 décembre 2013, un passif d'impôt différé de 41m d'USD (2012 : 31m d'USD) relatif à l'investissement dans certaines filiales n'a pas été comptabilisé car la direction estime que ce passif ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Les pertes fiscales reportées et les différences temporelles déductibles sur lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé s'élèvent à 2 282m d'USD (2012 : 2 366m d'USD). Une part de ces pertes fiscales et de ces différences temporelles déductibles d'un montant de 718m d'USD n'a pas de date d'expiration, 111m d'USD, 117m d'USD et 116m d'USD expirent dans respectivement 1, 2 et 3 ans, tandis que 1 220m d'USD ont une date d'expiration de plus de 3 ans. Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés sur ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre la récupération de ces pertes fiscales et différences temporaires déductibles. L'entreprise n'a pas actuellement de planning fiscal en place afin d'utiliser ces pertes fiscales et différences temporaires déductibles.

19. Stocks

Millions d'USD	2013	2012
Acomptes versés	78	39
Matières premières et fournitures	1 717	1 508
En-cours de production	326	267
Produits finis	761	656
Marchandises achetées et détenues pour la revente	68	30
	2 950	2 500
Stocks autres que les en-cours de production		
Stocks comptabilisés à leur valeur nette de réalisation	29	—
Valeur comptable nette des stocks soumis à garanties	—	—

Le coût des stocks pris en charge en 2013 s'élevant à 17 594m d'USD, est présenté dans la rubrique coût des ventes. L'an dernier, cette charge s'élevait à 16 422m d'USD.

Les dépréciations de stocks comptabilisées en 2013 s'élèvent à 59m d'USD (2012 : 66m d'USD).

20. Créances commerciales et autres créances

Créances commerciales et autres créances non-courantes

Millions d'USD	2013	2012
Dépôts de trésorerie en garantie	240	272
Prêts consentis aux clients	65	21
Paiements différés des cessions d'activités	37	38
Impôts à recevoir, autre que l'impôt sur le résultat	198	177
Dérivés	120	241
Créances commerciales et autres créances	592	479
	1 252	1 228

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Pour les dépôts de trésorerie donnés en garantie voir la Note 31 *Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie.*

Créances commerciales et autres créances courantes

Millions d'USD	2013	2012
Créances commerciales et produits acquis	2 935	2 736
Intérêts à recevoir	38	67
Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat	429	283
Dérivés	607	398
Prêts consentis aux clients	50	9
Charges à reporter	616	453
Autres créances	687	77
	5 362	4 023

Au 31 décembre 2013, AB InBev a comptabilisé une créance de 558m d'USD, encaissable en 2014, liée à l'ajustement postérieur à la clôture de la vente de l'activité américaine à Constellation (voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*).

La juste valeur des créances commerciales et autres créances, dérivés exclus, est égale à leur valeur comptable étant donné que l'impact des escomptes n'est pas significatif.

La balance âgée des créances commerciales courantes et des produits acquis, des intérêts à recevoir, des autres créances, des prêts courants et non-courants consentis aux clients s'analyse de la manière suivante pour respectivement 2013 et 2012 :

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	Dont : jamais dépréciés ni échus à la date de clôture	Dont : non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Echues - moins de 30 jours	Echues - entre 30 et 59 jours	Echues - entre 60 et 89 jours	Echues - plus de 90 jours
Créances commerciales et produits acquis	2 935	2 738	139	24	11	23
Prêts consentis aux clients	115	105	—	1	1	8
Intérêts à recevoir	38	38	—	—	—	—
Autres créances	687	687	—	—	—	—
	3 775	3 568	139	25	12	31

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	Dont : jamais dépréciés ni échus à la date de clôture	Dont : non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Echues - moins de 30 jours	Echues - moins de jours	Echues - moins de jours	Echues - moins de jours
Créances commerciales et produits acquis	2 736	2 588	107	23	14	4
Prêts consentis aux clients	30	29	—	—	—	1
Intérêts à recevoir	67	67	—	—	—	—
Autres créances	77	77	—	—	—	—
	2 910	2 761	107	23	14	5

Conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, la part long terme des prêts consentis aux clients est également présentée ci-dessus dans l'analyse de la balance âgée des actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture. Les montants échus ne sont pas dépréciés tant que le recouvrement est considéré comme encore probable, par exemple lorsque les montants peuvent être récupérés des autorités fiscales ou quand AB InBev possède des garanties suffisantes. Les dépréciations des créances commerciales et autres créances comptabilisées en 2013 s'élèvent à 85m d'USD (2012 : 40m d'USD).

L'exposition d'AB InBev aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts est détaillée dans la Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers*.

21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Millions d'USD	2013	2012
Dépôts en banque à court terme	7 109	2 741
Bons du trésor américain	–	1 000
Comptes courants bancaires et comptes de caisse	2 730	3 310
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 839	7 051
Découverts bancaires	(6)	–
	9 833	7 051

AB InBev a émis une série d'obligations en 2012 et au cours du premier trimestre 2013 afin de financer le regroupement avec Modelo. L'excès de liquidité résultant de ces obligations a été principalement investi dans des titres de créances à court terme, très liquides, et dans des bons du Trésor américain jusqu'à la clôture de la transaction le 4 juin 2013. Voir aussi Note 17 *Placements* et Note 24 *Emprunts portant intérêts*.

Le solde de trésorerie au 31 décembre 2013 inclut de la trésorerie soumise à restrictions d'un montant de 1 512m d'USD. Cette encaisse comprend 1 504m d'USD déposés auprès d'un Trust établi et financé le 4 juin 2013, après la clôture du regroupement d'AB InBev et de Grupo Modelo. Le Trust achètera les actions des actionnaires de Grupo Modelo à un prix de 9,15 USD par action sur une période de 25 mois. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il ne détient pas au 31 décembre 2013 – voir aussi Note 28 *Dettes commerciales et autres dettes*.

La trésorerie soumise à restrictions comprend également 8m d'USD pour le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits du regroupement Anheuser-Busch de 2008 (la dette y afférant est reconnue comme un paiement différé sur les acquisitions).

22. Actifs et passifs détenus pour la vente

Millions d'USD	Actifs		Passifs	
	2013	2012	2013	2012
Solde au terme de l'exercice précédent	34	1	–	–
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(4)	1	–	–
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	5 385	2	–	–
Cessions	(4 844)	(6)	–	1
Réduction de valeur	–	–	–	–
Transfert vers d'autres catégories d'actifs	(487)	36	–	(1)
Solde au terme de l'exercice	84	34	–	–

Les acquisitions et cessions d'actifs destinés à la vente de 2013 sont expliquées par le regroupement avec Grupo Modelo et par la vente par Grupo Modelo de ses activités américaines à Constellation Brands. Voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

23. Modification des capitaux propres et résultat par action

Situation du capital

Les tableaux ci-dessous résument les modifications des capitaux propres et les actions propres durant l'année :

Capital souscrit	Capital souscrit	
	Millions d'actions	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	1 607	1 734
Variations au cours de l'exercice	1	1
	1 608	1 735

Actions propres	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres
	Millions d'actions	Millions d'USD	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	4.7	(241)	(759)
Variations au cours de l'exercice	(3.1)	144	(18)
	1.6	(97)	(777)

Au 31 décembre 2013, la totalité du capital émis, équivalent à 1 735m d'USD, se compose de 1 607 844 590 actions sans désignation de valeur nominale, dont 386 932 946 d'actions nominatives, 16 574 d'actions au porteur et 1 220 895 070 d'actions dématérialisées. Subsistent 1 499 587 droits de souscription en circulation correspondant à un maximum de 1 499 587 parts à émettre, pour un montant total de capital de 1,6m d'USD (1,2m d'euros). Le total du capital autorisé non émis s'élève à 51m d'USD (37m d'euros).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit à recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la société. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

La structure de l'actionariat établie à partir des déclarations faites à la société conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes dans des sociétés cotées est présentée dans la section *Déclaration de gouvernance d'entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

Les apports en capital dans des filiales, principalement dans la zone Amérique Latine Nord, souscrits par des actionnaires minoritaires se sont élevés à 38,4m d'USD en 2013.

Modification des droits de détention

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 27, l'acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale est comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectuée avec des propriétaires.

Au cours de l'année 2013, AB InBev a acquis des participations, ne donnant pas de contrôle, dans les filiales pour un montant total décaissé de 72m d'USD. Ces filiales étant préalablement déjà entièrement consolidées, l'achat des titres n'a pas eu d'impact sur le bénéfice d'AB InBev, mais a réduit la part des participations ne donnant pas le contrôle et a donc affecté le bénéfice attribuable aux détenteurs de titres de capital d'AB InBev.

Rapport conformément à l'article 624 du code belge des sociétés - rachat d'actions propres

Au cours de l'année 2013, AB InBev n'a acheté aucune action propre.

Au cours de l'année 2013, l'entreprise a effectué les opérations de ventes suivantes :

- 132 311 actions ont été vendues aux cadres supérieurs d'Ambev qui ont été transférés vers AB InBev. La vente a eu lieu conformément à un programme d'échange d'actions à un prix réduit de 16,66 % par rapport au prix du marché, afin d'encourager la mobilité des membres de la direction ;
- 222 630 actions ont été accordées aux cadres du groupe conformément à la politique de rémunération des cadres de l'entreprise ;
- 528 037 actions ont été attribuées aux cadres de l'entreprise en échange d'options non acquises, afin de maintenir la cohérence au niveau des avantages accordés et d'encourager la mobilité du management, en particulier au profit des cadres se délocalisant vers les États-Unis. Les actions sont assorties d'une clause d'incessibilité jusqu'au 31 décembre 2018 ;
- Enfin, 2 214 368 actions ont été vendues, à la suite de l'exercice d'options attribuées aux salariés du groupe.

Au terme de l'exercice 2013 la société détenait encore 1 618 802 actions propres, dont 1 093 369 sont directement détenues par AB InBev.

Le pair comptable des actions est de 0,77 euro. En conséquence, les actions qui ont été vendues au cours de l'exercice 2013 représentent 3 289 090 d'USD (2 384 956 euros) du capital souscrit et les actions que la société détient encore à la fin de l'année 2013 représentent 1 719 017 d'USD (1 246 478 euros) du capital souscrit.

Dividendes

Le 30 octobre 2013, un acompte sur dividende de 0,60 euro par action, ou environ 963m d'euros, a été approuvé par le conseil d'administration. Ce dividende a été versé le 18 novembre 2013. Le 25 février 2014, en plus de l'acompte sur dividende versé le 18 novembre 2013, un dividende de 1,45 euro par action, ou environ 2 322m d'euros, a été proposé par le conseil d'administration, reflétant un paiement total du dividende pour l'exercice 2013 de 2,05 euro par action ou environ 3 285m d'euros.

Conformément à l'IAS 10 *Événements postérieurs à la date de clôture*, le dividende de février 2014 n'a pas été enregistré dans les comptes 2013.

Le 24 avril 2013, un dividende de 1,70 euro par action, soit environ 2 725m d'euros a été approuvé à l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 2 mai 2013.

Le 25 avril 2012, un dividende de 1,20 euro par action, soit environ 1 920m d'euros a été approuvé à l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 3 mai 2012.

Réserve de conversion

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers des opérations établies à l'étranger. Les réserves de conversion comprennent également la part du gain ou de la perte sur les passifs libellés en devises et sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture efficace d'un investissement net conformément à la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Réserve de couverture

Les réserves de couverture comprennent l'ensemble des variations des parts efficaces de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie pour lesquelles le risque couvert n'a pas encore impacté le compte de résultats - voir également la Note 29 *Risques provenant des instruments financiers*.

Transferts des filiales

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et des restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue à la source. Cette retenue à la source, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 10 %.

Instrument d'actions différées

Dans une opération liée au regroupement avec Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, sur remise de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir 23 076 923 actions AB InBev qui leur seront livrées dans les 5 ans pour un montant d'environ 1,5 milliard d'USD. Le montant a été payé le 5 juin 2013. En attendant la livraison des actions AB InBev, la société paiera un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées seront dédommagés des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession au moment de l'enregistrement du dividende.

L'instrument d'actions différées est classé comme instrument de capitaux propres, conformément à la norme IAS 32, étant donné que le nombre d'actions et la contrepartie reçue sont fixés. Le coupon compensant l'équivalent du dividende est comptabilisé en fonds propres. Le 18 novembre 2013, la société a versé un coupon de 0,60 euro par action, soit environ 18m d'USD.

AB InBev a inclus le nombre moyen pondéré d'actions promis via les instruments d'actions différées au 5 juin 2013 dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action.

Bénéfice par action

Le calcul du bénéfice de base par action est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 14 394m d'USD (2012 : 7 160m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (incluant les instruments d'actions différées) en circulation pendant l'année, calculé comme suit :

Millions d'actions	2013	2012
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions de trésorerie	1 602	1 598
Impact des actions émises et programme de rachat d'actions	2	2
Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées	13	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	1 617	1 600

Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 14 394m d'USD (2012 : 7 160m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées) pendant l'année, calculée comme suit :

Millions d'actions	2013	2012
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	1 604	1 600
Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées	13	-
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes	33	28
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 31 décembre	1 650	1 628

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice après impôts et hors éléments non-récurrents, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non-récurrents attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev et du bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	7 936	7 201
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 8)	6 175	(23)
Coût de financement non-récurrent, après impôts, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 8)	283	(18)
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	14 394	7 160

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action (BPA) :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	14 394	7 160
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)	1 617	1 600
Bénéfice de base par action	8,90	4,48
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	7 936	7 201
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)	1 617	1 600
BPA hors éléments non-récurrents	4,91	4,50
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	14 394	7 160
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées et en millions d'actions)	1 650	1 628
Bénéfice dilué par action	8,72	4,40
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	7 936	7 201
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées en millions d'actions)	1 650	1 628
BPA hors éléments non-récurrents, dilué	4,81	4,42

La valeur moyenne de marché des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours du marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. 8,9m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives au 31 décembre 2013.

24. Emprunts portant intérêts

Cette note fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à la Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Emprunts non-courants

Millions d'USD	2013	2012
Emprunts bancaires garantis	192	119
Emprunts bancaires non garantis	349	627
Obligations émises non garanties	40 526	37 988
Autres emprunts non garantis	75	79
Dettes de contrats de location-financement	132	138
	41 274	38 951

Emprunts courants

Millions d'USD	2013	2012
Emprunts bancaires garantis	94	32
Billets de trésorerie	2 065	2 088
Emprunts bancaires non garantis	345	413
Obligations émises non garanties	5 327	2 840
Autres emprunts garantis	–	5
Autres emprunts non garantis	12	9
Dettes de contrats de location-financement	3	3
	7 846	5 390

La dette financière courante et non courante d'AB InBev s'élève à 49,1 milliards d'USD au 31 décembre 2013, contre 44,3 milliards d'USD au 31 décembre 2012.

En connexion avec l'annonce faite le 29 juin 2012 de l'acquisition de la participation qu'elle ne détenait pas encore dans Grupo Modelo, AB InBev a contracté un financement bancaire de long terme à hauteur de 14,0 milliards d'USD, en date du 20 juin 2012. Le nouveau financement consistait en une convention de facilités de crédit 2012 de 14,0 milliards d'USD comprenant une « Facilité de crédit A » d'un montant nominal pouvant aller jusqu'à 6,0 milliards d'USD ayant une maturité maximale de deux ans à partir de la date de financement et une « Facilité de

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

crédit B » de trois ans pour un nominal pouvant aller jusqu'à 8,0 milliards d'USD générant des intérêts à taux flottant suivant le taux LIBOR, augmenté de la marge. En novembre 2012, le montant principal américain de la «Facilité A» a été réduit à 5,1 milliards d'USD à la suite d'une résiliation volontaire d'une option en vertu de l'accord de ligne de crédit 2012 et le 31 mai 2013, la société a choisi d'annuler les engagements restant sous la ligne de crédit A. Le 3 juin 2013, la société a utilisé les 8,0 milliards d'USD de la ligne de crédit B pour financer le rapprochement avec Modelo. En juin 2013, AB InBev a intégralement remboursé la partie utilisée de ligne de crédit 2012 qui avait été souscrite dans le cadre du rapprochement et a mis fin à l'accord de la ligne de crédit 2012. Au 31 décembre 2013, aucun montant ne demeure impayé aux termes de l'accord de ligne de crédit 2012.

Par ailleurs, AB InBev a levé les obligations suivantes pour financer le regroupement avec Modelo :

- Le 17 janvier 2013, Anheuser-Busch InBev Finance Inc., une filiale d'AB InBev, a émis des obligations pour un montant total de 4,0 milliards d'USD, composé de 1,0 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2016, de 1,0 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2018, de 1,25 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2023 et de 0,75 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2043. Le taux d'intérêt annuel sera de 0,800 % pour les obligations de 2016, 1,250 % pour celles de 2018, 2,625 % pour celles de 2023 et de 4,000 % pour celles de 2043.
- Le 23 janvier 2013, AB InBev a émis des obligations à taux fixe pour un montant total de 500m d'euros avec échéance en 2033 et un taux d'intérêt annuel de 3,250 %.
- Le 25 janvier 2013, Anheuser-Busch InBev Finance Inc., une filiale d'AB InBev, a émis une offre privée d'obligations pour un montant total de 1,2 milliard de dollars canadiens, composé de 0,6 milliard de dollars canadiens en obligations à taux fixe avec échéance en 2018 et de 0,6 milliard de dollars canadiens en obligations à taux fixe avec échéance en 2023. Le taux d'intérêt annuel sera de 2,375 % pour les obligations de 2018 et 3,375 % pour celles de 2023.

En plus de ce qui précède, le 24 septembre 2013, AB InBev a émis des obligations à taux fixe pour un montant total de 750m d'euros avec échéance en 2020 et un taux d'intérêt annuel de 2,250 % et un montant total de 500m de livres sterling avec une échéance en 2025 et un taux d'intérêt annuel de 4,000 %. Le produit découlant de cette émission a été utilisé pour les besoins généraux de la société.

Le 20 août 2013, AB InBev a modifié les modalités des 8,0 milliards d'USD de la ligne de crédit Senior 2010 à 5 ans, initialement conclue en février 2010 et déjà modifiée pour prolonger la maturité jusqu'en juillet 2016. L'amendement d'août 2013 étend la maturité de la ligne de crédit renouvelable de 5 ans à juillet 2018 pour un montant de 7,2 milliards d'USD. Au 31 décembre 2013, aucun montant n'a été prélevé sur les 8,0 milliards d'USD de la ligne de crédit Senior 2010.

En 2013, AB InBev a remboursé de façon anticipée un capital global de 22m d'USD d'obligations à taux fixe d'Anheuser-Busch avec échéances allant de 2034 et 2041.

Les billets de trésorerie s'élevaient à 2,1 milliards d'USD en date du 31 décembre 2013 et concernent un programme en USD et en euros avec une émission totale autorisée de respectivement 3,0 milliards d'USD et 1,0 milliard d'euros.

AB InBev est en conformité avec toutes les clauses restrictives en matière de dette au 31 décembre 2013. L'accord de ligne de crédit 2013 et la ligne de crédit Senior 2010 ne comprennent pas de clauses financières restrictives.

Tableau des échéances et des remboursements des dettes au 31 décembre 2013
Millions d'USD

	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3- 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	286	94	81	46	30	35
Billets de trésorerie	2 065	2 065	–	–	–	–
Emprunts bancaires non garantis	694	345	170	142	37	–
Obligations émises non garanties	45 853	5 327	4 587	2 465	8 677	24 797
Autres emprunts non garantis	87	12	22	15	10	28
Dettes de contrats de location-financement	135	3	3	4	7	118
	49 120	7 846	4 863	2 672	8 761	24 978

Tableau des échéances et des remboursements des dettes au 31 décembre 2012						
Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3- 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	151	32	48	23	26	22
Billets de trésorerie	2 088	2 088	–	–	–	–
Emprunts bancaires non garantis	1 040	413	264	207	150	6
Obligations émises non garanties	40 828	2 840	5 318	4 679	6 879	21 112
Autres emprunts garantis	5	5	–	–	–	–
Autres emprunts non garantis	88	9	12	12	11	44
Dettes de contrats de location-financement	141	3	3	4	9	122
	44 341	5 390	5 645	4 925	7 075	21 306

Dettes de location financement Millions d'USD	2013			2012		
	Paiements	Intérêts	Principal	Paiements	Intérêts	Principal
Moins d'un an	14	11	3	14	11	3
Entre un an et deux ans	14	11	3	14	11	3
Entre deux ans et trois ans	13	10	3	16	11	5
Entre trois ans et cinq ans	28	20	8	29	21	8
Plus de 5 ans	186	68	118	201	79	122
	255	120	135	274	133	141

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts augmentés des découverts bancaires et diminués des titres d'emprunts et de la trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour apprécier les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. La société estime que la dette nette est un indicateur pertinent pour les investisseurs dans la mesure où elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès dans la réduction de l'endettement.

La dette nette d'AB InBev a augmenté pour s'élever à 38,8 milliards d'USD au 31 décembre 2013, contre 30,1 milliards d'USD au 31 décembre 2012. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net est impacté principalement par le paiement associé au regroupement avec Modelo sous déduction de la trésorerie acquise et le produit des ventes à Constellation (13,0 milliards d'USD), le produit de l'instrument d'actions différées (1,5 milliard d'USD), le paiement des dividendes aux actionnaires de AB InBev et Ambev (6,3 milliards d'USD), le paiement des intérêts et des impôts (4,2 milliards d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change des monnaies étrangères (606m d'USD d'augmentation de l'endettement net). – Voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées :

Millions d'USD	2013	2012
Emprunts non-courants	41 274	38 951
Emprunts courants	7 846	5 390
	49 120	44 341
Découverts bancaires	6	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(9 839)	(7 051)
Prêts portant intérêts consentis (inclus dans les créances client et autres débiteurs)	(310)	(324)
Titres d'emprunt (inclus dans les placements)	(146)	(6 852)
Dette nette	38 831	30 114

25. Avantages au personnel

AB InBev a mis en place différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à travers le monde, tels que des régimes de retraite à cotisations définies ou à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme. Conformément à IAS 19 *Avantages du personnel*, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés soit en régime de retraite à cotisations définies, soit en régime de retraite à prestations définies.

Régime de retraite à cotisations définies

Dans le cadre du régime de retraite à cotisations définies, AB InBev paie des cotisations à des fonds de pension publics ou privés, ou souscrit des contrats d'assurance. Lorsque les cotisations ont été payées, AB InBev n'a plus d'autre obligation. Les paiements réguliers effectués constituent des charges comptabilisées au cours de l'année où ils sont dus. En 2013, les cotisations versées dans le cadre de régime de retraite à cotisations définies se sont élevés à 117m d'USD, contre 41m d'USD en 2012.

Régime de retraite à prestations définies

En 2013, l'entreprise participe à 67 régimes à prestations définies, dont 51 concernent des régimes de retraite et 16 sont relatifs à des régimes de frais médicaux. La plupart des régimes génèrent des avantages proportionnels aux salaires et aux années de services rendus. Les régimes belges, dominicains, canadiens, mexicains, anglais et américains sont partiellement financés. Lorsque les plans sont financés, les actifs sont détenus dans des fonds légalement distincts constitués conformément aux obligations légales et aux pratiques en vigueur dans chaque pays. Les régimes relatifs aux frais médicaux au Canada, aux États-Unis et au Brésil, procurent une assistance médicale aux employés et leur famille après la retraite. De nombreux régimes de retraite à prestations définies ne sont pas accessibles aux nouveaux entrants.

La valeur actuelle des obligations financées comprend une dette de 201m d'USD relative à deux plans médicaux, pour lesquels les avantages sont délivrés via la Fundação Antônio Helena Zerrener (« FAHZ »). La FAHZ est une entité légalement distincte qui fournit une assistance médicale, dentaire, sociale et éducative pour les employés actuels ou retraités d'Ambev. Au 31 décembre 2013, les obligations actuarielles relatives aux avantages procurés par la FAHZ sont complètement compensées par les actifs existants dans le fonds. La dette nette comptabilisée au bilan est donc nulle.

Le passif net au titre des avantages du personnel s'élève à 2 852m d'USD au 31 décembre 2013 contre 3 675m d'USD au 31 décembre 2012. En 2013, la juste valeur des actifs du plan a augmenté de 672m d'USD et les obligations des régimes à prestations définies ont augmenté de 19m d'USD. La diminution du passif net des avantages du personnel s'explique principalement par des variations favorables des taux d'actualisation (principalement aux États-Unis, au Canada et au Brésil) et des rendements d'actifs positifs (principalement aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni), partiellement compensés par des changements défavorables des hypothèses de mortalité au Canada et des avantages aux personnels associés au regroupement avec Modelo.

Le passif net de l'entreprise au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des régimes conférant des avantages à long terme se décompose comme suit au 31 décembre :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Valeur actuelle des obligations financées	(7 939)	(7 812)
Juste valeur des actifs du régime de retraite	6 376	5 704
Valeur actuelle des obligations nettes pour des régimes de retraite financés	(1 563)	(2 108)
Valeur actuelle des obligations non financées	(1 134)	(1 243)
Valeur actuelle de l'obligation nette	(2 697)	(3 351)
Actif non comptabilisé	(137)	(307)
Passif net	(2 834)	(3 658)
Autres régimes d'avantages au personnel à long terme	(18)	(17)
Total avantages au personnel	(2 852)	(3 675)
Montants des avantages au personnel figurant au bilan :		
Passifs	(2 862)	(3 687)
Actifs	10	12
Passif net	(2 852)	(3 675)

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Les changements de la valeur actuelle des obligations au titre de régimes à prestations définies se présentent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Obligations au titre des prestations définies au 1^{er} janvier	(9 055)	(8 150)
Coût des services rendus au cours de la période	(105)	(82)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	(942)	(39)
Contribution des bénéficiaires	(4)	(5)
Gain/(perte) sur services passés non acquis	63	5
Charge d'intérêts	(428)	(429)
Écarts actuariels/ (pertes) et gains – Hypothèses démographiques	(110)	25
(Écarts actuariels/ (pertes) et gains – Hypothèses financières	729	(916)
Ajustements basés sur l'expérience propre	33	48
(Perte) et gain sur réductions	88	28
Différences de change	160	(42)
Prestations servies	498	502
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre	(9 073)	(9 055)

Comme lors de la dernière date d'évaluation, la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies est composée d'environ 2,5 milliards d'USD liés aux salariés actifs, 1,7 milliards d'USD liés aux personnes bénéficiant de droits acquis différés et 4,9 milliards d'USD liés à des personnes à la retraite.

Les changements de la juste valeur des actifs du régime se présentent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Juste valeur des actifs du régime de retraite au 1^{er} janvier	5 704	5 095
Revenu d'intérêt	299	303
Coûts administratifs	(23)	(19)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	694	28
Rendement des actifs du régime hors revenu d'intérêt	159	370
Cotisations par AB InBev	324	416
Cotisations par participants	4	5
Différences de change	(141)	(8)
Autres	(146)	(3)
Prestations servies nettes des coûts administratifs	(498)	(483)
Juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre	6 376	5 704

Le rendement réel des actifs du régime s'est traduit par un gain de 458m d'USD en 2013 comparé à un gain de 673m d'USD en 2012. Cette diminution s'explique principalement par des rendements de marché plus faibles, particulièrement au Brésil.

La diminution des cotisations versées par AB InBev (324m d'USD en 2013 contre 416m d'USD en 2012) est principalement expliquée par la baisse des versements obligatoires de cotisations aux Etats-Unis.

L'acquisition à travers le regroupement d'entreprises en 2013 découle du regroupement avec Modelo.

Les changements dans le plafonnement de l'actif sont les suivants :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Impact du plafond de l'actif au 1 Janvier	(307)	(346)
Charge d'intérêt	(27)	(34)
Variation du plafond de l'actif hors montants repris dans la charge d'intérêt	197	73
Impact du plafond de l'actif au 31 Décembre	(136)	(307)

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

Les charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies se détaillent de la manière suivante :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Coût des services rendus au cours de la période	(105)	(82)
Coûts administratifs	(23)	(19)
Coût des services passés	63	–
Gains/(pertes) sur réductions ou liquidations	88	29
Revenu sur les opérations	23	(72)
Coût financier	(156)	(160)
Charge totale sur l'avantage au personnel	(132)	(232)

Dans le cadre de l'intégration de Modelo dans AB InBev, une réduction a été comptabilisée suite à la modification de certains régimes de pension. Les effets de ces changements sont enregistrés dans le compte de résultat et ont conduit à un produit supplémentaire de 130m d'USD comptabilisé en 2013. Ce produit a partiellement été compensé par l'augmentation des charges relatives à l'inclusion des obligations au titre des régimes à prestations définies de Modelo à partir du 4 juin 2013.

La charge comptabilisée au titre des avantages au personnel se répartit dans les rubriques suivantes du compte de résultats :

Millions d'USD	2013	2012 ¹
Coûts des ventes	(56)	(62)
Frais de distribution	(3)	(13)
Frais commerciaux et de marketing	(8)	5
Frais administratifs	9	(1)
Autres produits/(charges) opérationnels	2	–
Éléments non-récurrents	80	(1)
Coût financier	(156)	(160)
	(132)	(232)

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies à la date de clôture se résument comme suit :

	2013					
	États-Unis	Canada	Mexique	Brésil	Royaume Uni	AB InBev
Taux d'actualisation	4,9 %	4,9 %	7,8 %	11,3 %	4,6 %	5,4 %
Inflation	–	2,0 %	3,5 %	4,5 %	3,4 %	2,7 %
Taux prévu des augmentations salariales	2,0 %	1,3 %	–	7,7 %	3,4 %	3,3 %
Taux prévu des augmentations des pensions	–	–	3,5 %	–	3,1 %	2,7 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	8,1 %-5,0 %	4,2 %-4,5 %	–	8,2 %	–	7,6 %-5,8 %
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	83	85	83	85	87	84
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	85	87	83	88	89	87

	2012					
	États-Unis	Canada	Mexique	Brésil	Royaume Uni	AB InBev
Taux d'actualisation	4,0 %	4,2 %	–	9,2 %	4,7 %	4,5 %
Inflation	–	2,0 %	–	4,5 %	2,8 %	2,6 %
Taux prévu des augmentations salariales	2,0 %	1,3 %	–	7,7 %	2,8 %	3,2 %
Taux prévu des augmentations des pensions	–	2,0 %	–	–	2,7 %	2,5 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	7,3 %-5,0 %	5,5 %-4,5 %	–	8,2 %	–	7,4 %-6,0 %
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	83	84	–	85	86	84
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	86	87	–	88	88	87

À cause de ses régimes de retraite à prestations définies et ses régimes postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé, la société est exposée à un certain nombre de risques dont les plus importants sont détaillés ci-dessous :

Volatilité des actifs

Les passifs du régime sont calculés en utilisant un taux d'actualisation fixé par référence aux rendements des obligations d'entreprises de première catégorie. Si le rendement réel des actifs du régime est inférieur, les obligations nettes au titre des régimes à prestations définies

¹2012, comme rapporté, ajusté pour tenir compte des effets de l'application rétrospective sur l'IAS 19 révisée, Avantages du personnel (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

pourraient augmenter. La plupart des plans financés de l'entreprise sont investis de manière significative en actions qui devraient donner des rendements supérieurs à ceux des obligations de société sur le long terme mais qui génèrent une volatilité plus importante et un risque plus élevé à court terme. Lorsque les plans arrivent à échéance, l'entreprise réduit généralement le niveau de risque de placement en investissant davantage dans des actifs qui correspondent mieux aux échéances des dettes. Toutefois, l'entreprise estime qu'en raison du caractère long terme des passifs du régime, un niveau d'investissement continu en actions constitue une stratégie efficace de gestion des plans.

Changements des rendements obligataires

Une baisse des rendements des obligations augmentera les passifs du régime mais cet effet sera en partie compensé par une augmentation de la valeur des obligations détenues dans les plans.

Risque d'inflation

Certaines des obligations de retraite de l'entreprise (au Royaume-Uni) étant liées à l'inflation, une croissance de celle-ci impliquera une augmentation des dettes. Les actifs des plans ne sont, quant à eux, en général pas ou peu corrélés à l'inflation. En conséquence en cas de croissance de l'inflation, les dettes nettes de pension de l'entreprise augmenteraient.

Esperance de vie

La majorité des plans offre des avantages aux membres jusqu'au décès. Dès lors, toute augmentation de l'espérance de vie se traduira par une croissance des dettes des plans.

En cas de plans financés, l'entreprise veille à ce que les positions d'investissement soient gérées dans un cadre de gestion actif/passif (GAP) qui a été développé pour réaliser des investissements à long terme en phase avec les obligations découlant des régimes de retraite. Dans ce cadre, l'objectif GAP de la société est de faire correspondre les actifs avec les obligations de retraite en investissant dans des titres longs terme à taux fixe avec des échéances qui correspondent à celles des versements de prestations dans la devise appropriée. L'entreprise contrôle activement la façon dont la durée et le rendement attendu des investissements correspondent aux sorties de fonds prévues découlant de l'obligation de retraite. L'entreprise n'a pas modifié par rapport aux périodes précédentes les processus utilisés pour gérer les risques.

L'échéance moyenne pondérée des dettes au titre des prestations définies est de 13,9 ans (2012 : 13,5 ans).

La sensibilité par rapport aux principales hypothèses pondérées montre les impacts suivants sur les obligations à titre de prestations définies :

Millions d'USD	2013		
	Changement dans les hypothèses	Hausse dans les hypothèses	Baisse dans les hypothèses
Taux d'actualisation	0,50 %	(577)	629
Augmentations salariales futures	0,50 %	25	(22)
Taux d'évolution des coûts médicaux	1,00 %	65	(61)
Longévité	Un an	221	(226)

Les montants ci-dessus représentent des changements purement hypothétiques dans les hypothèses individuelles, toute autre hypothèse restant constante : les conditions économiques et leur évolution ont souvent un impact simultané sur plusieurs hypothèses et l'impact de changements des hypothèses principales n'est pas linéaire. En conséquence, l'information ci-dessus ne constitue pas nécessairement une représentation fiable des résultats futurs.

La juste valeur des actifs des plans au 31 décembre se répartit de la manière suivante :

	2013			2012		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations d'état	27 %	–	27 %	28 %	–	28 %
Obligations d'entreprises	27 %	–	27 %	24 %	–	24 %
Instruments de fonds propres	40 %	–	40 %	44 %	–	44 %
Bien immobilier	–	3 %	3 %	–	3 %	3 %
Contrats d'assurance et autres	3 %	–	3 %	1 %	–	1 %
	97 %	3 %	100 %	97 %	3 %	100 %

En 2014, AB InBev s'attend à contribuer d'approximativement 270m d'USD au titre de versements à ses régimes financés d'avantages postérieurs à l'emploi et 84 m d'USD de prestations pour ses plans de prestations définies non financés et ses plans médicaux postérieurs à l'emploi.

26. Paiements fondés sur des actions¹

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'Ambev. AB InBev dispose de trois plans principaux d'intéressement fondés sur des actions, le plan à long terme d'intéressement warrant (« Plan Warrant LTI »), établi en 1999, le plan d'intéressement fondé sur des actions (« Share-Based Compensation Plan »), établi en 2006 et amendé depuis 2010, et le plan de stock-option à long-terme (« Plan stock-option LTI »), mis en place en 2009. Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge totale de 243m d'USD pour l'année 2013 (y compris la charge au titre des rémunérations variables réglées en actions), comparé à 201m d'USD pour l'année 2012.

AB InBev programmes de paiement fondés sur des actions

Share-Based Compensation Plan

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la structure du plan de compensation fondé sur des actions a été modifiée pour certains dirigeants, y compris les membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs du siège social. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la nouvelle structure du plan s'applique à tous les autres cadres supérieurs. Selon ce plan, les membres du comité exécutif et les autres cadres supérieurs recevront leur bonus en espèces, mais ils auront la possibilité d'en investir tout ou une partie dans des actions AB InBev (les « actions bonus ») qui seront acquises après une période de 5 ans. L'entreprise assortira à ces investissements trois actions correspondantes pour chaque action bonus volontairement investie, dans la limite d'un pourcentage du bonus alloué à chaque participant. Les actions correspondantes sont accordées sous la forme d'actions restreintes qui sont acquises après une période de cinq ans. De plus, les détenteurs d'actions restreintes peuvent prétendre recevoir d'AB InBev des actions restreintes supplémentaires égales aux dividendes déclarés après que les actions restreintes aient été accordées.

En 2013, AB InBev a émis 0,8m d'actions correspondantes restreintes dans le cadre du nouveau plan de compensation fondé sur des actions décrit ci-dessus en rapport avec les bonus de 2012. Ces actions restreintes correspondantes sont évaluées au prix de l'action à leur date d'attribution et représentent une juste valeur approximative de 78m d'USD. Ces actions seront acquises après une période de 5 ans. En 2012, AB InBev a émis, en accord avec le nouveau « Share-Based Compensation Plan », 0,7m d'actions restreintes correspondantes avec une juste valeur approximative de 46m d'USD, en rapport avec les bonus 2011.

Plan Warrant LTI

L'entreprise a émis des warrants, ou droits de souscription pour de nouvelles actions émises, dans le cadre du Plan Warrant LTI en faveur des dirigeants et, jusqu'en 2006, en faveur des membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs. Depuis 2007, les membres du comité exécutif et autres employés ne sont plus éligibles en tant que bénéficiaires de ces warrants selon le Plan Warrant LTI, mais reçoivent à la place une part de leur rémunération sous forme d'actions et d'options accordées selon le plan de compensation fondé sur des actions et selon le plan d'intéressement à long terme sous forme de stock-options. Chaque warrant LTI donne droit à son détenteur de souscrire à une nouvelle action émise. Le prix d'exercice des warrants LTI est égal au prix moyen des actions de l'entreprise sur le marché réglementé d'Euronext Brussels pendant les 30 jours précédents la date d'émission. Les warrants LTI accordés avant 2007 (excepté ceux de l'année 2003) ont une durée de 10 ans et depuis 2007 (ainsi qu'en 2003) ont une durée de 5 ans. Les warrants LTI sont sujets à une période d'acquisition des droits s'étalant de un à trois ans.

En 2013, 0,2m de warrants furent accordés aux administrateurs. Ces warrants seront acquis par annuité égale sur une période de trois ans (un tiers au 1^{er} janvier 2015, un tiers au 1^{er} janvier 2016 et le dernier tiers au 1^{er} janvier 2017) et ont une juste valeur d'environ 3m d'USD. En 2012, 0,2m de warrants représentant une juste valeur d'environ 2,5m d'USD avaient été accordés dans le cadre de ce plan.

Plan Stock-option LTI

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les cadres seniors ont droit à un plan d'intéressement à long-terme devant être réglé en options LTI (ou, à l'avenir, par des instruments similaires fondés sur des actions), selon l'appréciation du management de la performance de l'employé et de son potentiel.

En décembre 2013, AB InBev a émis 4,1m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 93m d'USD dont 1,2m d'options sont relatives à des American Depositary Shares (ADS's) et 2,9m d'options à des actions AB InBev. En novembre 2012, AB InBev a émis 4,4m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 86m d'USD, dont 1,2m d'options sont relatives à des American Depositary Shares (ADS's) et 3,2m à des actions AB InBev.

Autres plans

Depuis 2010, AB InBev a mis en place trois programmes spécifiques d'actions restreintes à long terme. Un premier programme permet d'offrir des unités d'actions restreintes à certains employés dans certaines circonstances particulières, dont l'attribution est laissée à la discrétion de l'administrateur délégué, par exemple pour compenser l'affectation de certains expatriés dans des pays où les conditions de vie sont difficiles. Les unités d'actions restreintes sont acquises après cinq années et en cas de cessation du service avant la date d'acquisition définitive, des

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux moyen de la période.

règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2013, 0,4m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 36m d'USD ont été accordées en vertu de ce programme à un nombre limité d'employés. En 2012, 0,1m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 1m d'USD ont été accordées en vertu de ce programme à un nombre limité d'employés.

Un second programme permet l'offre exceptionnelle d'actions restreintes à certains employés, à la discrétion du Comité de Rémunération d'AB InBev, en tant que prime de rétention à long terme pour les employés clés de la société. Les employés éligibles au titre de ce programme reçoivent 2 séries d'unités d'actions restreintes, la première moitié des actions restreintes sera acquise après cinq ans, la seconde moitié après 10 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En décembre 2013, 0,4m d'unités d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 34m d'USD ont été attribuées en vertu de ce programme à un nombre limité d'employés. En décembre 2012, 0,3m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 23m d'USD ont été attribuées en vertu de ce programme à un nombre limité d'employés.

Un troisième programme permet à certains employés d'acheter des actions de la société à un prix réduit afin de retenir sur le long terme (i) les employés à haut potentiel de l'entreprise qui sont à un niveau de management intermédiaire («People bet share purchase program») ou (ii) les nouveaux employés engagés. L'investissement volontaire dans des actions de la société conduit à l'octroi de 3 actions pour chaque action investie. La décote et les actions accordées prennent la forme d'actions restreintes acquises après 5 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition finale, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2013, les employés de l'entreprise ont acheté des actions pour l'équivalent de 0,5m d'USD dans le cadre de ce programme. En 2012, les employés de l'entreprise ont acheté des actions pour l'équivalent de 0,2m d'USD dans le cadre de ce programme.

Afin de rester cohérent au niveau des avantages accordés aux exécutifs et d'encourager la mobilité des exécutifs au niveau international, un programme d'échange d'option a été mis en place par lequel des options dont les droits ne sont pas encore acquis peuvent être échangées contre des actions restreintes qui restent bloquées jusqu'au 31 décembre 2018. En 2013, 0,6m d'options dont les droits n'avaient pas encore été acquis furent échangées contre 0,5m d'actions restreintes. En 2012, 0,6m d'options dont les droits n'avaient pas encore été acquis furent échangées contre 0,5m d'actions restreintes. De plus, certaines options accordées ont été modifiées et la clause de protection du dividende de ces options a été annulée et compensée par l'émission de nouvelles options additionnelles. En 2013, 0,6m de nouvelles options ont été émises, représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. En 2012, aucune nouvelle option n'a été émise. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée.

Pour plus d'informations sur les paiements fondés sur des actions attribués les années précédentes, voir la Note 25 *Paiements fondés sur des actions* des états financiers consolidés de 2012.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation d'options d'AB InBev pour l'attribution des options et warrants de l'année 2013 décrits plus haut se détaillent comme suit :

Montants en USD sauf indication contraire ¹	2013	2012	2011
Juste valeur des options et warrants sur action attribuées	21,74	19,57	14,95
Cours de l'action	103,06	86,87	57,04
Prix d'exercice	103,05	86,83	56,88
Volatilité attendue	24 %	25 %	26 %
Dividendes attendus	2,92 %	2,50 %	2,50 %
Taux d'intérêt sans risque	2,06 %	1,73 %	2,84 %

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques des 2 272 derniers jours. Afin de déterminer la volatilité attendue, AB InBev exclut la volatilité mesurée durant la période du 15 juillet 2008 au 30 avril 2009, suite aux conditions de marché extrêmes observées durant cette période. Le modèle binomial Hull prend pour hypothèse que tous les employés exerceraient leurs options immédiatement si le prix de l'action d'AB InBev était 2,5 fois supérieur au prix d'exercice. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer une durée de vie attendue unique de l'option.

Le nombre total d'options et de warrants AB InBev en circulation se décompose comme suit :

Millions d'actions et warrants	2013	2012	2011
Options et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier	53,3	54,4	56,1
Options et warrants émis au cours de l'exercice	4,8	4,5	4,9
Options et warrants exercés au cours de l'exercice	(4,2)	(3,3)	(4,1)
Options et warrants annulés au cours de l'exercice	(1,4)	(2,3)	(2,5)
Options et warrants en circulation au 31 décembre	52,5	53,3	54,4

¹Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

La fourchette des prix d'exercice des options et warrants en circulation se situe entre 10,32 euros (14,23 USD) et 76,20 euros (105,09 USD), alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 7,56 ans.

Des 52,5m d'options et warrants en circulation, 2,9m sont exerçables au 31 décembre 2013.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options et warrants d'AB InBev est comme suit :

Montants en USD ¹	2013	2012	2011
Options et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier	38,31	32,98	29,88
Attribuées pendant la période	103,05	87,94	56,52
Exercées pendant la période	41,07	31,85	23,83
Annulées pendant la période	45,18	32,82	27,65
En circulation à la fin de la période	45,38	38,31	32,98
Exerçables à fin décembre	57,28	40,65	31,91

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options sur actions et des warrants en 2013 était de 73,64 euros (101,56 USD).

Le nombre total d'actions restreintes d'AB InBev en circulation se décompose comme suit :

Millions d'actions restreintes	2013	2012	2011
Actions restreintes en circulation au 1 ^{er} janvier	3,3	2,3	1,2
Actions restreintes émises au cours de l'exercice	1,6	1,1	1,2
Actions restreintes exercées au cours de l'exercice	–	–	–
Actions restreintes annulées au cours de l'exercice	(0,2)	(0,1)	(0,1)
Actions restreintes en circulation à la fin de la période	4,7	3,3	2,3

Plan de compensation ambev basés sur des actions

Depuis 2005, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au Share-Based Compensation Plan, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le plan de compensation basé sur des actions modifié en 2010, Ambev a émis en mars 2013, 4,3m d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 35m d'USD. En mars 2012, Ambev avait émis 4,8m d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 24m d'USD.

Depuis 2010, les cadres supérieurs sont éligibles à un plan d'intéressement discrétionnaire à long terme payable en options Ambev LTI (ou dans le futur, en instruments similaires basés sur des actions), selon l'évaluation faite par le management de la performance et du potentiel des employés. En 2013, Ambev a accordé 12,8m d'options LTI pour une juste valeur estimée à hauteur de 64m d'USD. En 2012, Ambev a accordé 15,2m d'options LTI pour une juste valeur estimée d'environ 43m d'USD.

Afin d'encourager la mobilité du management, les caractéristiques de certaines options accordées ont été modifiées et la clause de protection du dividende de ces options a été annulée et remplacée par l'émission de 0,2m d'options en 2013 représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. En 2012, 0,3m d'options ont été émises, représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée.

La juste valeur pondérée des options et les hypothèses retenues dans le modèle binomial d'évaluation des options utilisé dans le cadre d'attributions d'options d'Ambev en 2013 se détaillent comme suit :

Montants en USD sauf indication contraire ¹	2013	2012 ²	2011 ²
Juste valeur des options sur action attribuées	2,61	2,73	2,40
Cours de l'action	7,30	8,34	5,93
Prix d'exercice	7,30	8,34	4,95
Volatilité attendue	33 %	33 %	34 %
Dividendes attendus	0,00 % – 5,00 %	0,00 % – 5,00 %	0,00 % – 5,00 %
Taux d'intérêt sans risque	1,90 % – 12,60 % ³	2,10 % – 11,20 % ³	3,10 % – 11,89 % ³

¹Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

²Les montants ont été ajustés en fonction du split d'Ambev du 11 novembre 2013.

³Les taux d'intérêts sans risque moyens pondérés se réfèrent respectivement aux ADR attribués et aux options d'achat d'actions.

Le nombre d'options Ambev en circulation se présente comme suit :

Millions d'options	2013	2012 ²	2011 ²
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	143,9	147,8	131,3
Options émises au cours de l'exercice	13,1	15,5	28,1
Options exercées au cours de l'exercice	(7,2)	(12,5)	(8,7)
Options annulées au cours de l'exercice	(2,1)	(6,9)	(2,9)
Options en circulation à fin décembre	147,7	143,9	147,8

Suite à la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2013, effective au 11 novembre 2013, chaque action ordinaire émise par Ambev a été divisée en cinq, sans aucune modification du montant du capital d'actions d'Ambev. Suite à la division des actions Ambev avec un facteur de 5, le prix d'exercice et le nombre d'options ont été ajustés afin de préserver les droits des détenteurs d'options existantes.

La fourchette de prix d'exercice des options en circulation est comprise entre 1,83 réal brésiliens (0,78 USD) et 17,84 réaux brésiliens (7,62 USD) alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle est de 8,51 ans.

Parmi les 147,7m d'options en circulation, 34,6m d'options sont exerçables au 31 décembre 2013.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options Ambev se présente comme suit :

Montants en USD ¹	2013	2012 ²	2011 ²
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	3,54	3,18	2,97
Attribuées pendant la période	7,27	8,39	5,87
Exercées pendant la période	1,15	1,38	1,45
Annulées pendant la période	3,46	1,37	2,53
En circulation à la fin de la période	2,69	3,54	3,18
Exerçables à fin décembre	1,42	1,85	1,41

Pour les options sur actions exercées au cours de 2013, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 15,64 réaux brésiliens (6,67 USD).

Le nombre d'unités d'actions restreintes Ambev en circulation se présente comme suit :

Millions d'actions restreintes	2013	2012 ²	2011 ²
Actions restreintes en circulation au 1 ^{er} janvier	11,5	8,0	1,0
Actions restreintes émises au cours de l'exercice	4,3	5,0	7,0
Actions restreintes exercées au cours de l'exercice	–	–	–
Actions restreintes annulées au cours de l'exercice (0,2) (1,5) –	–	–	–
Actions restreintes en circulation à la fin de la période	15,6	11,5	8,0

En 2013, un nombre limité d'actionnaires d'Ambev qui font partie des cadres supérieurs d'AB InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger leurs actions d'Ambev contre un nombre total de 0,1m d'actions AB InBev (0,1m actions AB InBev en 2012) avec une décote de 16,7 % à condition qu'ils restent en service pour une période additionnelle de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 2,2m d'USD (1,1m d'USD en 2012) et est prise en charge sur une période de cinq ans de service. Les justes valeurs des actions d'Ambev et d'AB InBev ont été calculées sur base du prix de marché.

27. Provisions

Millions d'USD	Restructuration	Litiges	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2013	177	624	20	821
Effet des variations des taux de change des monnaies étrangères	6	(34)	–	(28)
Variations par voies de regroupement d'entreprises	–	38	–	38
Provisions constituées	59	317	1	377
Provisions utilisées	(58)	(187)	(2)	(247)
Provisions reprises	(8)	(138)	(3)	(149)
Autres mouvements	1	(85)	–	(84)
Solde au 31 décembre 2013	177	535	16	728

¹Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

²Les montants ont été ajustés en fonction du split d'Ambev du 11 novembre 2013.

Les provisions pour restructuration s'expliquent principalement par le réaligement des structures, comme expliqué à la Note 8 *Eléments non récurrents*. Les provisions pour litiges concernent principalement différents litiges relatifs à des taxes directes et indirectes et des plaintes d'anciens employés.

Les provisions devraient être réglées selon l'échéancier suivant :

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Restructuration					
Réorganisation	177	80	16	69	12
Litiges					
Impôt sur le résultat et impôts indirects	343	58	238	34	13
Main-d'œuvre	104	34	29	38	3
Commercial	32	12	15	2	3
Autres litiges	56	7	19	30	—
	535	111	301	104	19
Autres passifs éventuels					
Contrats déficitaires	2	1	1	—	—
Garanties données	4	—	1	3	—
Autres passifs éventuels	10	4	1	2	3
	16	5	3	5	3
Total provisions	728	196	320	178	34

Depuis le 1^{er} janvier 2005, AB InBev est soumis au régime des émissions de gaz à effet de serre en vigueur dans l'Union européenne. Les quotas d'émission acquis sont comptabilisés au coût en immobilisations incorporelles. Une provision est comptabilisée dès lors que le nombre de quotas nécessaires pour couvrir les émissions de CO₂ est supérieur au nombre de quotas alloués. Cette provision est évaluée en fonction de la dépense nécessaire estimée pour couvrir l'obligation. Au 31 décembre 2013, les quotas d'émissions alloués couvraient les émissions de CO₂. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

28. Dettes commerciales et autres dettes

Dettes commerciales et autres dettes non-courantes

Millions d'USD	2013	2012
Taxes indirectes à payer	369	381
Dettes commerciales	381	461
Garanties reçues en numéraire	12	12
Considération différée sur les acquisitions	1 801	1 125
Instruments financiers dérivés	159	273
Autres dettes	500	61
	3 222	2 313

Dettes commerciales et autres dettes courantes

Millions d'USD	2013	2012
Dettes commerciales et charges à imputer	9 834	8 476
Dettes salariales et sociales	1 173	883
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat	1 689	1 497
Intérêts à payer	888	870
Emballages consignés	682	639
Garanties reçues en numéraire	71	53
Instruments financiers dérivés	630	1 008
Dividendes à payer	384	765
Produits à reporter	38	28
Considération différée sur les acquisitions	861	41
Autres dettes	224	35
	16 474	14 295

Le paiement différé sur acquisitions est principalement composé de 1,5 milliard de passif pour les actions de Grupo Modelo que la société n'a pas encore acquises en date du 31 décembre 2013. AB InBev a créé et financé un Trust qui est chargé de racheter à un prix de 9,15 USD par action les actions restantes sur une période allant jusqu'à 25 mois. Le paiement différé sur acquisitions est également composé de 1,1 milliard d'USD pour l'option de vente reprise dans l'accord des actionnaires entre Ambev et E. León Jimenes S.A. (« ELJ »), qui pourrait entraîner pour Ambev l'acquisition d'actions supplémentaires de catégorie B de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »). L'option de vente accordée à ELJ est exerçable à compter de la première année suivant la transaction. La valorisation de cette option est basée sur l'EBITDA des opérations consolidées en République Dominicaine.

Les dérivés sont principalement liés à la valorisation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêts, des contrats de change à terme et des contrats de marchandises à terme conclus pour couvrir le risque opérationnel de l'entreprise (voir également la Note 29 *Risques provenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2012).

29. Risques provenant d'instruments financiers

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt sur la juste valeur, le risque d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque sur les matières premières et le risque actions), le risque de crédit et de liquidité. L'objectif de l'entreprise est de comprendre d'une part chacun de ces risques individuellement, et d'autre part les interconnexions qui existent entre eux. L'entreprise définit ensuite ses stratégies, en ligne avec ses politiques de gestion des risques financiers, afin de gérer l'impact économique de ces risques sur les performances de l'entreprise.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques conduisent à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les principaux instruments financiers dérivés utilisés par l'entreprise sont des contrats de taux en devises étrangères, des contrats de change à terme (« futures ») et options négociés sur un marché des monnaies étrangères, des swaps et des contrats à terme de taux d'intérêts, de contrats à terme de taux d'intérêt et de taux de change (CCIRS), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt négociés sur un marché régulé, des swaps sur les matières premières, des contrats à terme (« futures ») négociés sur des marchés régulés des matières premières et des swaps d'actions. La politique interne d'AB InBev interdit l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants en fin d'année par maturité. Les montants présentés dans ce tableau sont les montants notionnels.

Millions d'USD	2013					2012				
	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Monnaies étrangères										
Contrats de change à terme	7 530	4	–	–	–	5 900	8	–	–	–
Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères	927	–	–	–	–	2 108	–	–	–	–
Autres dérivés sur devises	415	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Taux d'intérêt										
Swaps de taux d'intérêt	11 800	350	–	128	–	6 783	12 700	1 550	3 697	500
Swaps de taux d'intérêt et de change	683	1 096	–	2 841	827	1 390	656	1 115	1 632	377
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des taux d'intérêt	–	137	13	–	–	–	–	83	113	–
Autres dérivés sur taux d'intérêt	–	–	–	–	–	1 000	–	–	–	–
Matières premières										
Swaps d'aluminium	1 383	327	–	–	–	1 351	54	–	–	–
Autres dérivés des matières premières	992	293	–	–	–	820	201	–	–	–
Fonds propres										
Instruments de capital	4 947	716	–	–	–	2 590	1 125	–	–	–

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a souscrit une ligne de crédit senior de 45 milliards d'USD, tirée finalement à hauteur de 44 milliards d'USD (ligne de crédit Senior 2008). Au moment de l'acquisition d'Anheuser-Busch, le taux d'intérêt fut fixé à un taux moyen pondéré de 3,875 % par année (auquel s'ajoutent les marges applicables) pour une partie de la dette équivalente à 34,5 milliards d'USD grâce à une série de contrats de couverture pour la période 2009 à 2011. Une part des accords de couverture a été successivement étendue pour une période additionnelle de deux ans. En 2009, la société a remboursé une partie de la ligne de crédit Senior 2008 et en 2010, la ligne de crédit 2008 a été intégralement refinancée et partiellement remplacée par la ligne de crédit Senior 2010. Suite aux opérations de remboursement et de refinancement réalisées en 2009, 2010 et 2011, la société a contracté de nouveaux swaps de taux d'intérêt afin de compenser le risque de taux d'intérêt des contrats de couverture initiaux ne couvrant plus aucun sous-jacent à la suite de ces remboursements. Au 31 décembre 2013, il ne restait plus de positions ouvertes destinées à couvrir l'exposition au taux d'intérêt de la ligne de crédit Senior 2010 et les swaps de taux d'intérêt pour un notionnel équivalent à 8,8 milliards d'USD restent ouverts.

En outre, en 2013, l'entreprise avait des swaps de taux d'intérêt pour un notional total de 6,4 milliards d'USD et des dérivés du trésor à taux d'intérêt fixe pour un montant total de 1,0 milliard d'USD afin de couvrir les émissions futures d'obligations. Ces swaps de taux d'intérêts et ces swaps du trésor à taux d'intérêts fixe ont été conclus en 2013. Au 31 décembre 2013, il n'y avait plus de positions de pré-couverture ouverte.

A. Risque de change

AB InBev encourt un risque de change concernant les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les licences, les contrats de gestion et les charges/produits d'intérêts qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la filiale. Les principaux instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de change sont des contrats de change, des contrats négociés sur un marché de change à terme (« futures ») et les swaps de taux d'intérêts et de devise (CCIRS).

Risque de change sur les activités opérationnelles

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change sur des engagements fermes et des transactions prévues, la politique d'AB InBev est de couvrir les transactions opérationnelles relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais généraux, administratifs et de vente) sur la période de prévision telle que déterminée par la politique de gestion des risques financiers. Les transactions opérationnelles certaines sont couvertes sans limite de temps. Les transactions non opérationnelles (telles que les acquisitions et cessions de filiales) sont couvertes dès qu'elles sont certaines.

Le tableau ci-après donne une indication par couple de devises des principales positions en devises de l'entreprise aussi bien concernant les engagements fermes que les transactions prévisibles. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application des politiques de gestion des risques d'AB InBev. Les montants positifs indiquent que l'entreprise a une position longue (flux futurs de trésorerie nets entrants) dans la première monnaie du couple de monnaies, alors que les montants négatifs indiquent que la position de l'entreprise est courte (flux futurs de trésorerie nets sortants) dans la première monnaie du couple de monnaies. La deuxième monnaie du couple représente la monnaie fonctionnelle de la filiale en question.

Millions d'USD	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Exposition totale	Total dérivés	Position ouverte	Exposition totale	Total dérivés	Position ouverte
Dollar canadien / Dollar américain	–	–	–	–	(95)	(95)
Euro/Réal brésilien	(38)	38	–	–	–	–
Euro/Dollar canadien	(39)	39	–	(30)	30	–
Euro/Couronne tchèque	(3)	(10)	(13)	–	(11)	(11)
Euro/Forint hongrois	(4)	(14)	(18)	–	(15)	(15)
Euro/peso mexicain	138	(138)	–	–	–	–
Euro/Livre sterling	(161)	259	98	(165)	237	72
Euro/Rouble russe	(97)	97	–	(85)	149	64
Euro/Hryvnia ukrainien	(94)	68	(26)	(98)	80	(18)
Livre sterling/Dollar canadien	–	–	–	(11)	11	–
Livre sterling/Euro	(53)	33	(20)	(53)	29	(24)
Dollar américain/Peso argentin	(282)	282	–	(585)	585	–
Dollar américain/Boliviano bolivien	(52)	52	–	(70)	70	–
Dollar américain/Réal brésilien	(1 680)	1 680	–	(1 542)	1 542	–
Dollar américain/Dollar canadien	(184)	184	–	(598)	598	–
Dollar américain/Peso chilien	(68)	68	–	(45)	45	–
Dollar américain/Peso dominicain	–	–	–	(15)	15	–
Dollar américain/Euro	101	(147)	(46)	146	(44)	102
Dollar américain/Peso mexicain	(694)	627	(67)	–	–	–
Dollar américain/Guarani paraguayen	(48)	48	–	(64)	64	–
Dollar américain/Nouveau sol péruvien	(57)	57	–	(85)	85	–
Dollar américain/Livre sterling	(31)	27	(4)	(34)	30	(4)
Dollar américain/Rouble russe	(75)	121	46	(75)	92	17
Dollar américain/Hryvnia ukrainien	(35)	70	35	(37)	59	22
Dollar américain/Peso uruguayen	(29)	29	–	(31)	31	–

Une analyse plus détaillée de l'impact des positions ouvertes est présentée ci-dessous dans la partie *Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères*.

Conformément aux règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, les couvertures d'engagements fermes et de transactions prévues hautement probables sont définies comme des couvertures des flux de trésorerie.

Risque de change des emprunts intra-groupe

Des contrats dérivés ont été contractés en 2012 et 2013 afin de couvrir le risque de change des emprunts contractés entre les entités du groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente. Au 31 décembre 2013, des emprunts avec des sociétés liées en Russie ont été couverts en USD pour un montant de 5 900m de roubles russes (6 700m de roubles russes en 2012).

Risque de change sur des investissements nets dans les opérations étrangères

AB InBev conclut des opérations de couverture pour atténuer les risques liés à ses investissements dans des activités à l'étranger. Ces stratégies sont désignées comme des couvertures d'investissements nets et incluent à la fois les instruments financiers dérivés et non dérivés.

Au 31 décembre 2013, le montant des instruments financiers dérivés et non dérivés au titre de la couverture d'investissement net s'élève à 7 866m d'USD (6 058m d'USD en 2012) dans les sociétés Holding et environ 2 500m d'USD (3 290m d'USD en 2012) au niveau d'Ambev. Ces dérivés et non dérivés sont utilisés pour couvrir des activités à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est principalement libellée en peso argentin, réal brésilien, boliviano bolivien, dollar canadien, peso chilien, peso dominicain, euro, peso mexicain, livre sterling, rouble russe et USD.

Risque de change des dettes libellées en monnaies étrangères

La politique d'AB InBev est de maintenir, dans la mesure du possible, la dette de ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, une couverture est mise en place à moins que son coût ne soit supérieur à ses avantages. Suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a adopté un modèle hybride de correspondance de devises de ses dettes selon lequel l'entreprise peut (i) compenser l'exposition en devise de la dette nette par des flux de trésorerie dans la même devise, mesurés sur la base de l'EBITDA normalisé, en échangeant une part significative de la dette libellée en USD contre d'autres devises, telles que le réal brésilien (avec un coupon plus élevé), même si cela affecte négativement le bénéfice d'AB InBev, du fait d'un coupon d'intérêt plus élevé au Brésil, et (ii) utiliser les flux de trésorerie d'AB InBev en USD pour assurer les paiements d'intérêts sur les dettes d'AB InBev.

Une description de la couverture du risque devise des instruments de dette émis dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale est donnée ci-dessous dans la section du *Risque de Taux d'Intérêts*.

Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères

Risque transactionnel de change La plupart des instruments financiers monétaires non dérivés d'AB InBev sont soit libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale, soit convertis dans la devise fonctionnelle au moyen de dérivés. Cependant, la société a des positions ouvertes dans certains pays d'Europe de l'Est pour lesquelles les couvertures sont limitées par le manque de liquidité du marché local empêchant la société d'avoir une couverture à un coût raisonnable. Le risque transactionnel de change provient principalement de positions ouvertes en couronne tchèque, en forint hongrois, en peso mexicain, en livre sterling, en rouble russe et en hryvnia ukrainien par rapport à l'USD et à l'euro. AB InBev a estimé le changement raisonnable possible du cours de change sur la base du taux de volatilité moyen des couples de devises suivantes :

	2013		
	Taux de clôture 31 décembre 2013	Taux de clôture possible ¹	Volatilité des taux en %
Livre sterling /Euro	1,20	1,12 – 1,28	6,96 %
Euro/Couronne tchèque	27,43	25,67 – 29,18	6,39 %
Euro/Forint hongrois	297,00	274,46 – 319,54	7,59 %
Euro/ Hryvnia ukrainien	11,02	10,18 – 11,87	7,64 %
Dollar américain/Euro	0,73	0,67 – 0,78	7,09 %
Dollar américain/peso Mexicain	13,08	11,67 – 14,5	10,80 %
Dollar américain/Rouble russe	32,73	30,29 – 35,17	7,45 %
Dollar américain/Ukrainian hryvnia	7,99	7,78 – 8,21	2,72 %

¹L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2013.

	2012		
	Taux de clôture 31 décembre 2012	Taux de clôture possible ¹	Volatilité des taux en %
Livre sterling / Euro	1,23	1,16 – 1,3	5,74 %
Euro / Couronne tchèque	25,15	23,56 – 26,74	6,31 %
Euro / Forint hongrois	292,31	263,67 – 320,96	9,80 %
Euro / Rouble russe	40,07	37,12 – 43,03	7,37 %
Euro / Hryvnia ukrainien	10,55	9,67 – 11,42	8,31 %
Dollar américain / Dollar canadien	1,00	0,93 – 1,06	6,22 %
Dollar américain / Euro	0,76	0,70 – 0,82	7,93 %
Dollar américain / Rouble russe	30,37	27,09 – 33,66	10,82 %
Dollar américain / Ukrainien hryvnia	7,99	7,73 – 8,26	3,34 %

Si la couronne tchèque, le forint hongrois, le peso mexicain, la livre sterling, le rouble russe et le hryvnia ukrainien s'étaient affaiblis/renforcés en 2013 en tenant compte des changements estimés ci-dessus face à l'euro ou l'USD, toute autre variable restant constante, l'impact sur le résultat consolidé de 2013 avant impôts aurait été d'environ 19m d'USD (12m d'USD en 2012) supérieur/inférieur.

De plus, l'analyse de sensibilité¹ d'AB InBev sur les taux de change réalisée sur l'ensemble de ses positions dérivées au 31 décembre 2013 montre un impact positif/négatif avant impôt sur les réserves de 427m d'USD (261m d'USD en 2012).

B. Risque de taux d'intérêt

L'entreprise a une approche dynamique de la couverture de taux d'intérêt qui consiste à établir une combinaison optimale de taux d'emprunt fixes et variables. Cette combinaison est revue périodiquement. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, tout en tenant compte des conditions de marché ainsi que de la stratégie globale d'AB InBev.

Couvertures de juste valeur

Couvertures de la livre sterling (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en livre sterling) En juin 2009, la société a émis des obligations en livre sterling pour une valeur de 750m de livres sterling. Le taux d'intérêt de ces obligations à échéance juin 2017 s'élève à 6,50 %.

En septembre 2013, la société a émis des obligations en livre sterling pour une valeur de 500m de livres sterling. Le taux d'intérêt de ces obligations à échéance septembre 2025 s'élève à 4,00 % par an.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt et de change fixe livre sterling/variable euro pour gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en livre sterling et du taux d'intérêt de ces obligations.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures des obligations d'Ambev (risque de taux d'intérêt sur les emprunts en réal brésilien) En juillet 2007, Ambev a émis des obligations en réal brésilien (« Bond 17 ») avec un taux d'intérêt de 9,5 %, qui est remboursable semestriellement et prendra fin en juillet 2017.

Ambev a conclu un swap de taux d'intérêt fixe/taux d'intérêt variable afin de couvrir le risque de taux d'intérêt sur une telle obligation. Ces instruments dérivés ont été désignés comme se trouvant dans une relation de comptabilité de couverture de juste valeur.

Couvertures des placements privés (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en USD) L'entreprise a emprunté 850m d'USD au travers d'un placement privé dont 775m d'USD sont arrivés à échéance en 2009 et 2010, et 75m d'USD sont arrivés à échéance en 2013.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt et de change fixe USD/variable euro pour un montant total de 730m d'USD, dont 655m d'USD sont arrivés à échéance en 2009 et 2010 et le solde est arrivé à échéance en 2013.

Au 31 décembre 2013, il n'y avait pas de solde ni de positions ouvertes relatifs aux placements privés.

Couvertures des flux de trésorerie

Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les emprunts en USD A la suite du refinancement et du remboursement des lignes de crédit senior 2008 et 2010, des swaps de taux d'intérêts qui avaient été qualifiés de couverture du financement de l'acquisition d'Anheuser-Busch ne couvraient plus aucun sous-jacent du fait du remboursement d'une partie de ces lignes de crédit. Afin de neutraliser le risque de taux d'intérêt, ces dérivés ne couvrant plus de sous-jacent ont été compensés par d'autres instruments.

¹L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013 et 2012, les positions servant à couvrir l'exposition d'intérêt sur le solde ouvert de la ligne de crédit senior 2010 ont toutes été clôturées.

Couvertures Économiques

Couverture d'obligations en franc suisse (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en franc suisse) En mai 2009, la société a émis des obligations en franc suisse pour une valeur de 600m de francs suisses. Le taux d'intérêt de ces obligations à échéance en juin 2014 s'éleva à 4,51 %.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt et de change franc suisse fixe/euro variable pour gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en franc suisse et du taux d'intérêt de ces obligations.

Ces instruments dérivés étaient considérés et comptabilisés comme des couvertures de juste valeur en 2009. En 2010, bien que ces dérivés soient toujours considérés comme des couvertures économiques, la désignation comptable de couverture a été interrompue.

Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt effectifs des dettes financières productives d'intérêts à la date de clôture ainsi que la répartition par devises dans lesquelles les emprunts sont libellés :

31 décembre 2013	Avant couverture		Après couverture	
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Dettes financières portant intérêts				
Millions d'USD				
Taux variable				
Réal brésilien	7,17 %	535	8,16 %	862
Dollar canadien	0,98 %	6	0,98 %	6
Peso dominicain	8,07 %	12	8,07 %	12
Euro	4,40 %	69	5,70 %	2 406
Rouble russe	–	–	6,10 %	184
Dollar américain	0,81 %	1 229	0,77 %	899
		1 851		4 369
Taux fixe				
Réal brésilien	7,93 %	611	7,55 %	492
Dollar canadien	3,14 %	1 682	3,22 %	1 263
Yuan chinois	7,11 %	7	7,11 %	7
Peso dominicain	13,00 %	20	13,00 %	20
Euro	3,61 %	10 055	3,59 %	10 928
Livre sterling	5,69 %	3 031	9,75 %	890
Franc suisse	4,51 %	673	–	–
Dollar américain	4,21 %	31 195	4,18 %	31 156
		47 274		44 756
31 décembre 2012				
Dettes financières portant intérêts				
Millions d'USD				
Taux variable				
Réal brésilien	6,79 %	747	6,90 %	1 082
Peso dominicain	10,61 %	92	10,61 %	92
Euro	4,69 %	66	4,83 %	2 533
Rouble russe	–	–	6,22 %	215
Dollar américain	1,17 %	1 662	1,33 %	1 814
		2 567		5 736
Taux fixe				
Réal brésilien	8,25 %	708	8,27 %	554
Dollar canadien	3,65 %	601	3,65 %	601
Peso dominicain	12,00 %	16	12,00 %	16
Euro	4,07 %	9 076	4,07 %	9 076
Livre sterling	7,88 %	2 233	9,75 %	881
Franc suisse	4,51 %	653	–	–
Dollar américain	4,53 %	28 487	4,58 %	27 477
		41 774		38 605

Au 31 décembre 2013, la valeur comptable totale des dettes financières portant intérêts à taux variables et fixes avant couverture comme détaillée ci-dessus inclut les découverts bancaires de 6m d'USD.

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, 4 369m d'USD ou 8,89 % des passifs financiers productifs d'intérêts sont à taux d'intérêt variable. L'entreprise estime que la variation raisonnable possible des taux d'intérêt de marché applicable à sa dette à taux variable après couverture se présente de la manière suivante :

	2013		
	Taux d'intérêt 31 décembre 2013 ¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	9,44 %	8,17 % – 10,7 %	13,41 %
Dollar canadien	1,28 %	1,27 % – 1,28 %	0,60 %
Peso dominicain	6,25 %	3,61 % – 8,89 %	42,16 %
Euro	0,29 %	0,24 % – 0,33 %	16,02 %
Rouble russe	7,15 %	6,68 % – 7,62 %	6,61 %
Dollar américain	0,25 %	0,23 % – 0,26 %	7,29 %

	2013		
	Taux d'intérêt 31 décembre 2013 ¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	6,77 %	5,72 % – 7,81 %	15,44 %
Peso dominicain	5,00 %	4,12 % – 5,88 %	17,51 %
Euro	0,19 %	0,15 % – 0,22 %	19,03 %
Rouble russe	7,47 %	7,01 % – 7,93 %	6,11 %
Dollar américain	0,31 %	0,29 % – 0,32 %	6,19 %

Si AB InBev applique l'augmentation/la diminution possible des taux d'intérêt de marché mentionnés ci-dessus sur sa dette à taux d'intérêt variable au 31 décembre 2013, toute autre variable restant constante par ailleurs, les charges d'intérêts de 2013 auraient été plus élevées/moins élevées de 13m d'USD (2012 : 14m d'USD). Cet effet serait plus que compensé par une augmentation/diminution de 82m d'USD des produits d'intérêt sur les actifs financiers d'AB InBev productifs d'intérêts (2012 : 47m d'USD).

C. Risque lié aux prix des matières premières

Les marchés des matières premières ont connu et continueront à connaître des fluctuations de prix. AB InBev utilise dès lors des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de minimiser son exposition à la volatilité des prix des matières premières. L'entreprise est principalement exposée aux risques liés aux matières premières suivantes : aluminium, orge, charbon, grains de maïs, sirop de maïs, carton ondulé, mazout, verres, houblon, étiquettes, malt, gaz naturel, jus d'orange, riz, acier et blé. Au 31 décembre 2013, la société dispose des instruments dérivés non dénoués sur les matières premières suivantes (montant notionnel) : swaps d'aluminium pour 1 710m d'USD (2012 : 1 405m d'USD), swaps de gaz naturel et dérivés d'énergie pour 330m d'USD (2012 : 246m d'USD), contrats à terme négociés sur le marchés futures du sucre de 147m d'USD (2012 : 174m d'USD), swaps de maïs pour 332m d'USD (2012 : 392m d'USD), contrats à terme négociés sur le marché du blé pour 390m d'USD (2012 : 136m d'USD) et swaps de riz pour 70m d'USD (2012 : 73m d'USD). D'un point de vue comptable, ces couvertures ont été désignées dans une couverture de flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité aux prix des matières premières

La variation du prix des matières premières sur les expositions liées aux dérivés d'AB InBev n'aurait pas eu d'impact significatif sur les profits 2013, dans la mesure où ces dérivés matières premières sont désignés comme entrant dans une comptabilité de couverture.

¹Taux interbancaire offert ; applicable à 3 mois au 31/12/2013 et au 31/12/2012.

²L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant des données journalières de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012. Pour la dette variable en réal brésilien, le taux d'intérêt de marché estimé est composé du certificat de dépôt interbancaire («CDI») et du taux d'intérêt long terme (« TJLP »). En ce qui concerne les autres taux d'intérêt du marché, l'analyse de l'entreprise est basée sur le taux interbancaire à 3 mois applicable pour les monnaies concernées (par exemple EURIBOR 3M, LIBOR 3M).

Le tableau ci-dessous montre l'impact estimé, sur les réserves, de variations du prix des matières premières, pour lesquelles AB InBev a des expositions significatives au 31 décembre 2013 liées à ces dérivés.

Millions d'USD	2013		
	Volatilité des prix en % ¹	Impact avant impôt sur capitaux propres	
		Augmentation des prix	Diminution des prix
Aluminium	16,89 %	244	(244)
Sucre	18,23 %	27	(27)
Blé	19,73 %	1	(1)
Énergie	13,77 %	46	(46)
Riz	18,19 %	11	(11)
Maïs	37,72 %	93	(93)

Millions d'USD	2012		
	Volatilité des prix en % ²	Impact avant impôt sur capitaux propres	
		Augmentation des prix	Diminution des prix
Aluminium	19,35 %	201	(201)
Sucre	26,76 %	44	(44)
Blé	31,20 %	42	(42)
Énergie	16,92 %	40	(40)
Riz	20,10 %	14	(14)
Maïs	28,37 %	87	(87)

D. Risque de prix des actions

AB InBev a contracté une série de contrats dérivés pour couvrir le risque émanant des différents programmes de paiements fondés sur des actions. Le but de ces dérivés est principalement de couvrir efficacement le risque d'une hausse du prix des actions AB InBev impactant de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des paiements fondés sur des actions. Par ailleurs, AB InBev a conclu une série de contrats dérivés pour couvrir l'instrument d'actions différées lié à l'acquisition de Modelo (voir aussi Note 11 *Charges et produits financiers* et Note 23 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*). La plupart de ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

Au 31 décembre 2013, un risque équivalent à 50,9m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant un produit de 840m d'USD reconnu en compte de résultat pour la période, dont 456m d'USD liés aux plans basés sur des actions de la société et 384m d'USD liés à l'opération avec Modelo (voir aussi Note 11 *Charges et produits financiers*).

En 2013, AB InBev a réinitialisé avec les contreparties certains contrats dérivés au prix du marché, entraînant ainsi un encaissement de 515m d'USD et une diminution du risque de contrepartie.

Analyse de sensibilité du prix des actions

L'analyse de sensibilité menée sur le programme de couverture des paiements fondés sur des actions, en prenant l'hypothèse d'une volatilité¹ raisonnable et possible du prix des actions d'AB InBev égale à 23,47 % (2012 : 19,18 %), toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, met en évidence un impact positif/négatif sur le bénéfice 2013 avant impôt de 1 272m d'USD (2012 : 629m d'USD).

E. Risque de crédit

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers AB InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

AB InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers par l'application de règles minimum à respecter quant au risque de crédit à la contrepartie, par la diversification des contreparties, en travaillant avec des plafonds convenus pour les contreparties et en mettant des limites d'échéances aux actifs financiers. L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec toutes les institutions financières qui sont contreparties d'instruments financiers dérivés de gré à gré. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, AB InBev considère que les risques de défaillances de contrepartie au 31 décembre 2013 sont limités.

¹L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2013.

²L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2012.

AB InBev a établi des notations minimums en matière de risque de crédit et réalise des transactions seulement avec des institutions financières notées «investment grade». L'entreprise surveille de près les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de diminution du niveau. Afin d'atténuer le risque antérieur au règlement des instruments, les standards minimums de crédit exigés de la contrepartie deviennent plus stricts lorsque la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions sur les produits financiers dérivés avec différentes institutions financières.

Exposition au risque de crédit

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit de l'entreprise. La valeur comptable est présentée nette de dépréciation. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture était de :

Millions d'USD	2013			2012		
	Brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Détenus à des fins de transaction	123	–	123	6 736	–	6 736
Détenus en vue de la vente	183	(13)	170	370	(48)	322
Détenus jusqu'à la date d'échéance	23	–	23	25	–	25
Créances commerciales	3 052	(249)	2 803	2 876	(246)	2 630
Dépôts de trésorerie en garantie	240	–	240	272	–	272
Prêts aux clients	198	(84)	114	130	(100)	30
Autres créances	2 885	(162)	2 723	1 802	(134)	1 668
Actifs financiers dérivés	727	–	727	639	–	639
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 839	–	9 839	7 051	–	7 051
	17 270	(508)	16 762	19 901	(528)	19 373

Au 31 décembre 2013, il n'existait pas de concentration significative de risques de crédit avec une seule contrepartie.

Dépréciation

La dépréciation pour perte de valeur se décompose comme suit par classe d'actif financier :

Millions d'USD	2013					
	Détenus en vue de la vente	Créances commerciales	Prêts aux clients	Autres créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	(48)	(246)	(100)	(134)	–	(528)
Charges de dépréciation	(69)	(53)	–	(1)	–	(123)
Dé-comptabilisation	104	41	19	2	–	204
Conversion des monnaies étrangères et autres	–	9	(3)	(29)	–	(23)
Solde au 31 décembre	(13)	(249)	(84)	(162)	–	(508)

Millions d'USD	2012					
	Détenus en vue de la vente	Créances commerciales	Prêts aux clients	Autres créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	(55)	(230)	(109)	(122)	(4)	(520)
Charges de dépréciation	–	(29)	(3)	(8)	–	(40)
Dé-comptabilisation	6	12	15	1	–	34
Conversion des monnaies étrangères	1	1	(3)	(5)	4	(2)
Solde au 31 décembre	(48)	(246)	(100)	(134)	0	(528)

F. Risque de liquidité

Les principales sources de trésorerie d'AB InBev ont été historiquement les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, l'émission de dette, les emprunts bancaires et l'émission d'actions. Les besoins de trésorerie significatifs de la société reprennent :

- le service de la dette ;
- les dépenses d'investissement ;
- les investissements dans des sociétés ;
- l'augmentation de parts détenues dans les filiales d'AB InBev ou entreprises dans lesquelles la société détient des parts de capital ;
- les programmes de rachat d'actions ; et
- la rémunération des capitaux propres.

L'entreprise considère que les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie et placements à court terme, ainsi que les instruments dérivés et l'accès aux lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses d'investissement, les passifs financiers et les versements de dividendes à venir. La société a l'intention de continuer à réduire son endettement financier par le biais de solides flux de trésorerie opérationnels combinés à un refinancement récurrent.

Le tableau ci-dessous représente les échéances nominales contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés :

Millions d'USD	2013						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(286)	(312)	(104)	(86)	(50)	(34)	(38)
Billets de trésorerie	(2 065)	(2 066)	(2 066)	–	–	–	–
Emprunts bancaires non garantis	(694)	(774)	(374)	(206)	(156)	(38)	–
Obligations émises non garanties	(45 853)	(65 215)	(6 590)	(6 391)	(4 138)	(11 758)	(36 338)
Autres emprunts non garantis	(87)	(160)	(20)	(27)	(19)	(16)	(78)
Dettes de contrats de location-financement	(135)	(256)	(14)	(13)	(14)	(28)	(187)
Découverts bancaires	(6)	(6)	(6)	–	–	–	–
Dettes commerciales et autres dettes	(18 891)	(19 121)	(15 841)	(1 806)	(271)	(260)	(943)
	(68 017)	(87 910)	(25 015)	(8 529)	(4 648)	(12 134)	(37 584)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	(36)	(36)	(30)	1	–	(7)	–
Dérivés de change des monnaies étrangères	(64)	(74)	(74)	–	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt et de change	(61)	76	15	4	3	10	44
Dérivés des matières premières	(149)	(147)	(154)	7	–	–	–
Dérivés des instruments de capitaux propres	248	248	210	38	–	–	–
	(62)	67	(33)	50	3	3	44
Dont : liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(66)	26	(61)	4	7	32	44

Millions d'USD	2012						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(151)	(161)	(35)	(50)	(25)	(28)	(23)
Billets de trésorerie	(2 088)	(2 092)	(2 092)	–	–	–	–
Emprunts bancaires non garantis	(1 040)	(1 309)	(487)	(366)	(267)	(180)	(9)
Obligations émises non garanties	(40 828)	(60 030)	(4 470)	(7 117)	(6 336)	(9 721)	(32 386)
Autres emprunts garantis	(5)	(6)	(6)	–	–	–	–
Autres emprunts non garantis	(88)	(139)	(9)	(17)	(17)	(15)	(81)
Dettes de contrats de location-financement	(141)	(274)	(14)	(14)	(15)	(29)	(202)
Dettes commerciales et autres dettes	(15 311)	(15 441)	(13 287)	(146)	(144)	(222)	(1 642)
	(59 652)	(79 452)	(20 400)	(7 710)	(6 804)	(10 195)	(34 343)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	(271)	(251)	(147)	(76)	(51)	8	15
Dérivés de change des monnaies étrangères	(247)	(274)	(272)	(2)	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt et de change	22	53	(64)	30	31	56	–
Dérivés des matières premières	(121)	(121)	(129)	8	–	–	–
Dérivés des instruments de capitaux propres	(26)	(26)	(29)	3	–	–	–
	(643)	(619)	(641)	(37)	(20)	64	15
Dont : liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(273)	(273)	(216)	(39)	(53)	20	15

¹La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable reconnue dans le bilan à chaque date de clôture.

G. Gestion du capital

AB InBev cherche à optimiser de manière continue sa structure de capital. L'objectif principal de la structure de capital est de maximiser la valeur pour les actionnaires tout en maintenant la flexibilité financière désirée afin d'exécuter les projets stratégiques. La politique en matière de structure du capital d'AB InBev et le cadre de cette politique consiste à optimiser la valeur pour l'actionnaire à travers la distribution de flux de trésorerie des filiales vers la société, tout en maintenant une notation «Investment Grade» et en minimisant les investissements présentant des rendements en dessous du coût moyen pondéré du capital d'AB InBev. Excepté les exigences de fonds propres minimum statutaires qui s'appliquent aux filiales d'AB InBev dans certains pays, AB InBev n'est assujettie à aucune exigence externe en termes de capital minimum. Lors de l'analyse de la structure de capital d'AB InBev, la société utilise la même distinction dette/fonds propres que celle appliquée dans ses comptes établis en conformité avec les normes IFRS.

H. Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un élément d'actif ou payé pour transférer une dette lors d'une transaction ordonnée entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Conformément à IAS 39, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est soit le prix de marché, soit calculée à partir de modèles de valorisation prenant en compte les taux actuels du marché.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés qu'AB InBev recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date de clôture du bilan, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes non réalisés sur les contrats en cours.

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan :

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme	200	93	(322)	(337)	(122)	(244)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères	36	27	(29)	(30)	7	(3)
Autres dérivés sur devises	51	–	–	–	51	–
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	39	169	(75)	(435)	(36)	(266)
Swaps de taux d'intérêt et de change	100	258	(161)	(236)	(61)	22
Autres dérivés sur taux d'intérêt	–	–	–	(5)	–	(5)
Matières premières						
Swaps d'aluminium	11	34	(100)	(143)	(89)	(109)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre	1	8	(22)	(22)	(21)	(14)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé	14	7	(19)	(10)	(5)	(3)
Autres dérivés des matières premières	27	36	(61)	(31)	(34)	5
Fonds propres						
Instruments de capital	248	7	–	(33)	248	(26)
	727	639	(789)	(1 282)	(62)	(643)

En 2013, la balance nette de la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt a diminué de 230m d'USD, principalement suite au paiement d'intérêts sur des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de couverture, ainsi qu'au règlement des swaps de taux d'intérêt mis en place pour l'anticipation de la couverture des émissions futures d'obligations.

Au 31 décembre 2013, le passif net évalué au prix de marché de 36m d'USD pour les swaps de taux d'intérêt inclut principalement la partie non payée des couvertures qui ont été débouclées suite au remboursement et au refinancement de 2008 et de 2010 des lignes de crédit Seniors et qui ont été enregistrées comme éléments non-récurrents au compte de résultat en 2009, 2010 et 2011.

Le tableau suivant reprend la valeur comptable des dettes financières productives d'intérêts à taux fixe et leur juste valeur. La juste valeur est déterminée sur base des méthodes standards d'actualisation des flux de trésorerie basées sur les données du marché à la date de clôture. Ainsi, la juste valeur des dettes portant un taux d'intérêt fixe est classée dans le « Niveau 2 » de la hiérarchie de la juste valeur tel

que requis par la norme IFRS 13 - *Evaluation de la juste valeur*. Les dettes financières productives d'intérêts à taux variable et toutes les dettes commerciales et autres dettes ainsi que toutes les créances commerciales et autres créances, incluant des instruments financiers dérivés, ont été exclus de l'analyse étant donné que leur valeur comptable semble être une approximation raisonnable de leur juste valeur :

Dettes financières porteuses d'intérêt Millions d'USD	2013		2012	
	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur
Taux fixe				
Réal brésilien	(611)	(624)	(708)	(748)
Dollar canadien	(1 682)	(1 685)	(601)	(632)
Yuan chinois	(7)	(7)	-	-
Peso dominicain	(20)	(20)	(16)	(16)
Euro	(10 055)	(10 577)	(9 076)	(9 870)
Livre sterling	(3 031)	(3 615)	(2 233)	(2 894)
Franc suisse	(673)	(687)	(653)	(695)
Dollar américain	(31 195)	(35 028)	(28 487)	(34 440)
	(47 274)	(52 243)	(41 774)	(49 295)

Le tableau suivant, requis par la norme IFRS 13 - *Evaluation de la juste valeur*, présente un classement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, selon des niveaux 1 à 3 qui traduisent le degré selon lequel cette juste valeur est observable :

- Niveau 1 : évaluation de la juste valeur à partir des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation de la juste valeur à partir de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : évaluation de la juste valeur à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau significatif de données le plus bas pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable.

Hiérarchie de juste valeur 2013 Millions d'USD	Contributions		
	Cours des titres (non-ajustés) – Niveau 1	observables du marché – Niveau 2	non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	123	-	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	27	412	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	100	119	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	25	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	44	-
	250	600	-
Passifs financiers			
Paiement différé sur acquisition de juste valeur	-	-	1 111
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	16	392	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	69	216	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	68	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	13	15	-
	98	691	1 111

¹La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable reconnue dans le bilan à chaque date de clôture.

Hiérarchie de juste valeur 2012 Millions d'USD	Cours des titres (non-ajustés) – Niveau 1	Contributions observables du marché – Niveau 2	Contributions non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	6 736	–	–
Actifs financiers détenus en vue de la vente	–	91	–
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	17	346	–
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	16	124	–
Dérivés de couverture de juste valeur	–	91	–
Dérivés de couverture d'investissements nets	15	30	–
	6 784	682	–
Passifs financiers			
Non-dérivés comptabilisés à leur juste valeur	5	–	–
Paieement différé sur acquisition de juste valeur	–	–	1 040
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	20	753	–
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	43	370	–
Dérivés de couverture de juste valeur	–	34	–
Dérivés de couverture d'investissements nets	12	50	–
	80	1 207	1 040

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés cotés sur les marchés (par exemple les contrats de change à terme cotés sur un marché) est déterminée par référence aux prix officiels publiés sur les marchés d'échange respectifs (par exemple la bourse d'échange de New York). La juste valeur des dérivés de gré à gré est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées. Celles-ci se basent sur des informations de marché de base provenant de sources fiables d'informations financières.

Passifs financiers non dérivés

Dans le cadre de l'accord des actionnaires entre Ambev et E. León Jimenes S.A., suite à l'acquisition de Cerveceria Nacional Dominicana S.A. (« CND »), une option de vente et d'achat en place peut donner lieu pour Ambev à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND. Au 31 décembre 2013, l'option de vente a été évaluée à 1 076m d'USD (2012 : 1 040m d'USD) et reconnue comme paiement différé sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3. L'écart s'explique principalement par la dés-actualisation et les frais de change partiellement compensés par des gains de juste valeur. Aucune valeur n'a été attribuée à l'option d'achat. La juste valeur des passifs financiers non dérivés est calculée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées (c'est à dire la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie au taux de marché). Celles-ci se basent sur des informations de marché provenant de sources fiables d'informations financières. Comme l'option de vente peut être exercée dans le court terme, la part de la dette qui se rapporterait à un tel exercice est présentée comme passif courant.

Les justes valeurs déterminées par référence aux prix fournis par des sources fiables d'informations financières sont vérifiées de manière périodique par rapport à d'autres sources.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers suivants sont soumis à des compensations, des accords de compensation globale exécutoires et des accords similaires :

Millions d'USD	2013					Net
	Montants compensés		Montants non compensés		Montants faisant l'objet d'un accord de compensation	
	Montants Bruts	Montants compensés	Montant net présenté	Garanties en trésorerie		
Actif d'instruments financiers dérivés	727	–	727	(601)	–	126
Passif d'instruments financiers dérivés	(789)	–	(789)	601	21	(167)

Millions d'USD	2012					Net
	Montants compensés		Montants non compensés		Montants faisant l'objet d'un accord de compensation	
	Montants Bruts	Montants compensés	Montant net présenté	Garanties en trésorerie		
Actif d'instruments financiers dérivés	639	–	639	(589)	–	50
Passif d'instruments financiers dérivés	(1 281)	–	(1 281)	589	17	(675)

Pour les actifs et passifs financiers soumis à des accords de compensation globale exécutoire ou accords similaires, chaque accord entre la société et la contrepartie permet le règlement net des actifs et des passifs financiers concernés lorsque les deux parties choisissent de le faire sur une base nette. En l'absence d'un tel choix, les actifs et passifs financiers seront réglés sur une base brute. Cependant, chaque partie de l'accord de compensation globale aura l'option de régler tous les montants sur une base nette en cas de défaut de l'autre partie.

J. Importance des instruments financiers pour la performance financière

Cette note explique les différents éléments constituant la position d'AB InBev en matière de risque financier et d'instruments financiers. L'effet de la gestion des risques d'AB InBev sur la performance se traduit dans les produits, les charges, les gains ou les pertes comptabilisés dans le compte de résultats tels que présentés ci-dessous (voir aussi Note 11 *Charges et produits financiers*) ou dans les produits et charges directement comptabilisés en autres éléments du résultat global.

K. Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts comptabilisées sur les passifs financiers couverts et non couverts ainsi que les charges d'intérêts nettes relatives aux instruments dérivés de couvertures sont détaillées ci-dessous :

Millions d'USD	2013	2012
Passifs financiers au coût amorti – non couverts	(2 066)	(1 972)
Couverture de juste valeur – éléments couverts	(106)	(97)
Couverture de juste valeur – instruments de couverture	21	43
Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts	–	(6)
Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sortis des capitaux propres)	(5)	(47)
Couvertures nettes d'investissement – instruments de couverture (composante intérêt)	94	55
Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	(24)	(27)
Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	43	(14)
	(2 043)	(2 065)

Les passifs financiers par type de relation de couverture sont principalement constitués des éléments suivants :

- Des passifs financiers non-couverts évalués au coût amorti, relatifs principalement aux obligations, emprunts bancaires non garantis et billets de trésorerie ;
- Couvertures de juste valeur, relatives principalement aux obligations afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt ;
- Couvertures de flux de trésorerie, relatives principalement aux facilités d'emprunt senior 2010 à taux variable, aux obligations afin de couvrir le risque de taux de change et le risque de taux d'intérêts et aux obligations futures afin de couvrir le risque de taux d'intérêt ;
- Couvertures nettes d'investissement contractées pour couvrir les actifs nets des opérations étrangères de l'entreprise contre le risque de change. Les produits dérivés et non dérivés financiers sont utilisés pour couvrir les opérations étrangères dont la monnaie est principalement le peso argentin, le réal brésilien, le boliviano bolivien, le dollar canadien, le peso chilien, le peso dominicain, l'euro, le peso mexicain, la livre sterling, le rouble russe et le dollar américain.
- Couvertures économiques, pour lesquelles aucune comptabilité de couverture n'a été réalisée, relatives principalement aux obligations à taux fixe en franc suisse qui sont couvertes contre le risque de change ainsi que contre le risque de taux d'intérêt.

Résultats nets de change

Le résultat de change reconnu sur les positions couvertes et non couvertes ainsi que sur les instruments dérivés de couverture y afférents peut être résumé comme suit par type de relation de couverture :

Millions d'USD	2013	2012
Couvertures de juste valeur – éléments couverts	–	4
Couvertures de juste valeur – instruments de couverture	(2)	(4)
Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts	2	(31)
Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sortis des capitaux propres)	(1)	40
Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	(122)	(86)
Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	125	37
Autres résultats - hors couverture	(297)	(63)
	(295)	(103)

30. Contrats de location simple

Les créances et dettes au titre des contrats de location simples se présentent comme suit :

Millions d'USD	2013					
	Pub leases		Autres Contrats de Location Simple			Obligations nettes de contrats de location simple
	Preneur	Sous-location	Preneur	Sous-location	Bailleur	
Echéant dans l'année	(121)	94	(152)	40	3	(136)
A plus d'un an et deux ans au plus	(117)	90	(116)	31	3	(109)
A plus de deux ans et trois ans au plus	(113)	85	(86)	27	3	(84)
A plus de trois ans et cinq ans au plus	(209)	158	(123)	38	6	(130)
A plus de cinq ans	(826)	210	(164)	22	7	(751)
	(1 386)	637	(641)	158	22	(1 210)

Millions d'USD	2012					
	Pub leases		Autres Contrats de Location Simple			Obligations nettes de contrats de location simple
	Preneur	Sous-location	Preneur	Sous-location	Bailleur	
Echéant dans l'année	(117)	92	(124)	38	3	(108)
A plus d'un an et deux ans au plus	(113)	88	(102)	29	2	(96)
A plus de deux ans et trois ans au plus	(109)	83	(86)	23	1	(88)
A plus de trois ans et cinq ans au plus	(203)	155	(126)	32	1	(141)
A plus de cinq ans	(831)	206	(269)	11	4	(879)
	(1 373)	624	(707)	133	11	(1 312)

Suite à la cession de biens immobiliers de débit de boissons belges et hollandais à Cofinimmo en octobre 2007, AB InBev a conclu des contrats de location d'une durée de 27 ans. Ces locations simples venant à échéance en novembre 2034 représentent une obligation non actualisée s'élevant à 1 386m d'USD. Les débits de boissons loués à Cofinimmo sont sous-loués pour des périodes restantes en moyenne de 6 à 8 ans, ce qui représente un droit non actualisé d'une valeur de 637m d'USD. Ces locations sont reconductibles après leur échéance. L'impact de telles reconductions de contrats de location n'est pas présenté dans le tableau ci-dessus.

De plus, l'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, de bâtiments industriels et bâtiments commerciaux sous forme de contrats de location simple. La durée des contrats de location est en général comprise entre 5 à 10 ans, avec une option permettant de renouveler le contrat après sa date d'échéance. Cela représente une obligation non actualisée s'élevant à 641m d'USD. Les paiements au titre des contrats de location simples sont indexés chaque année de façon à refléter les loyers du marché. Aucune location simple ne comprend de loyers conditionnels. Dans cette catégorie, AB InBev a également sous-loué une partie des biens loués, ce qui représente un droit non actualisé de 158m d'USD.

Au 31 décembre 2013, une charge de 255m d'USD a été comptabilisée au compte de résultats au titre des locations simples (2012 : 260m d'USD), alors que des revenus de sous-location pour 141m d'USD ont été reconnus au compte de résultats (2012 : 145m d'USD).

L'entreprise loue également une partie de ses propres biens sous le régime de locations simples. Au 31 décembre 2013, un produit de 7m d'USD a été comptabilisé dans le compte de résultats au titre des locations simples en tant que bailleur (2012 : 7m d'USD).

31. Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie

Millions d'USD	2013	2012
Instruments de garantie donnés pour engagements propres	559	628
Nantissements et garanties financières reçues pour propres créances et prêts aux clients	57	36
Engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles	591	415
Engagements contractuels de reprise de prêts aux clients	26	23
Autres engagements	1 021	867

Les instruments de garantie donnés pour engagements propres de 559m d'USD au 31 décembre 2013 comprennent 233m d'USD de garanties données sous forme de trésorerie. Ces dépôts en espèces sont généralement liés à des litiges au Brésil : conformément aux lois et réglementations brésiliennes, une société peut ou doit (en fonction de circonstances particulières) effectuer un dépôt auprès d'une banque désignée par le tribunal ou fournir d'autres titres de garantie tels que des nantissements sur immobilisations corporelles. En ce qui concerne les procès en cours, AB InBev a constitué les provisions appropriées en conformité avec IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* – voir aussi Note 27 *Provisions*. Au bilan, les garanties constituées sous forme de trésorerie sont présentées en autres créances – voir Note 20 *Créances commerciales et autres créances*. La partie restante des instruments de garantie pour engagements propres (326m d'USD) contient des nantissements sur des installations en faveur des autorités gérant les taxes indirectes dont le montant est déterminé en fonction du niveau des impôts indirects mensuels, des niveaux de stock et du risque de transport, ainsi que des nantissements sur des immobilisations corporelles pour des prêts en cours. Dans le cas où AB InBev ne respecterait pas ses obligations inscrites dans les contrats existants ou viendrait à perdre une affaire en cours en justice, les actifs nantis seraient utilisés pour le règlement des obligations d'AB InBev.

De manière à minimiser le risque de crédit d'AB InBev sur les créances et les prêts aux clients, des garanties et autres collatéraux ont été obtenus pour un montant total de 57m d'USD au 31 décembre 2013. Ces garanties reposent sur des biens immobiliers et des titres de dette tandis que des garanties financières ont été obtenues auprès de banques et d'autres tiers.

AB InBev a pris des engagements d'achat de biens, installations et équipements pour un montant de 591m USD au 31 décembre 2013.

Dans un nombre limité de pays, AB InBev s'est engagé à reprendre des prêts accordés par des banques à des clients pour leur montant nominal si ces derniers ne respectent pas leurs propres engagements de remboursement auprès de ces banques. Le montant total de ces prêts s'élève à 26m d'USD au 31 décembre 2013.

Les autres engagements de 1 021m d'USD au 31 décembre 2013 comprennent principalement des garanties données au fonds de pension, des cautions locatives et d'autres garanties.

Au 31 décembre 2013, les engagements suivants liés aux fusions et acquisitions existaient dans le cadre du regroupement avec Grupo Modelo :

- Dans une opération liée au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, sur remise de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir 23 076 923 actions AB InBev qui seront livrées dans les 5 ans pour un montant d'environ 1,5 milliard d'USD. Le montant a été payé le 5 juin 2013. En attendant la livraison des actions AB InBev, AB InBev paiera un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées seront dédommagés des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession avant la date d'enregistrement du dividende.
- Le 7 juin 2013, dans une opération liée au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, AB InBev et Constellation ont conclu un contrat de service de trois ans en vertu duquel Grupo Modelo, ou ses filiales, fourniront des services de manière temporaire à Constellation afin d'assurer une transition en douceur de l'exploitation de la brasserie de Piedras Negras. AB InBev et Constellation ont également conclu un contrat temporaire de fourniture pour une période initiale de trois ans. Celui-ci permet à Constellation d'acheter du stock à Grupo Modelo, ou ses filiales, à un prix déterminé jusqu'au moment où la brasserie de Piedras Negras atteindra la capacité nécessaire pour servir 100 pourcents de la demande américaine.

32. Passifs éventuels¹

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseils juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

En matière fiscale

Au 31 décembre 2013, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont principalement liées à Ambev et ses filiales avec un risque total estimé de perte de 14,4 milliards de réals brésiliens (6,1 milliards d'USD). Au 31 décembre 2012, le risque total estimé de perte s'élevait à 10,8 milliards de réals brésiliens (5,3 milliards d'USD).

Approximativement 10,2 milliards de réals brésiliens (4,4 milliards d'USD) du risque total estimé de perte repris ci-dessus sont relatifs à l'impôt sur le résultat et aux cotisations sociales et approximativement 3,8 milliards de réals brésiliens (1,6 milliard d'USD) sont relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée et aux accises, dont les plus importants sont discutés ci-dessous. Au 31 décembre 2012, les montants relatifs à l'impôt sur le résultat et aux cotisations sociales, et les montants relatifs aux taxes sur la valeur ajoutée et aux accises s'élevaient respectivement à 7,6 milliards de réals brésiliens (3,7 milliards d'USD) et 2,9 milliards de réals brésiliens (1,4 milliard d'USD).

Pendant le premier trimestre 2005, certaines filiales d'Ambev ont été soumises à un certain nombre d'avis d'imposition par les administrations fiscales brésiliennes relatifs aux résultats de ses filiales étrangères. En décembre 2008, le tribunal administratif a rendu son jugement pour un de ces avis d'imposition relatif aux revenus des filiales étrangères d'Ambev. Cette décision était partiellement favorable à Ambev, et en lien

¹Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

avec la partie restante, Ambev a fait appel de la décision devant la chambre supérieure du tribunal administratif et attend le jugement final. En septembre 2011, le tribunal administratif a rendu une décision favorable à Ambev en ce qui concerne un autre cas d'enrôlement d'impôt relatif aux résultats étrangers. En décembre 2013, Ambev a reçu un autre avis d'imposition relatif aux résultats de ses filiales étrangères. Au 31 décembre 2013, la direction d'Ambev estime le risque de pertes d'environ 3,8 milliards de reals brésiliens (1,6 milliards d'USD) comme étant possible, et n'a par conséquent pas enregistré de provision en lien avec ce risque, et pour un montant d'environ 32 m de reals brésiliens (14 m d'USD) comme étant probable.

En décembre 2011, Ambev a reçu un enrôlement fiscal relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. Ambev a contesté cet enrôlement en juin 2012 et attend la décision émanant du premier niveau administratif (*Conselho Administrativo de Recursos Fiscais do Ministério da Fazenda - CARF*). Ambev estime la perte possible en relation avec cet avis d'imposition à approximativement 3,9 milliards de reals brésiliens (1,7 milliard d'USD) en date du 31 décembre 2013. Ambev n'a pas enregistré de provision en ce sens. Dans l'éventualité où ces montants seraient imputés à Ambev, Anheuser-Busch InBev SA/NV remboursera à Ambev le montant proportionnel au bénéfice reçu par Anheuser-Busch InBev SA/NV suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications des autorités brésiliennes de l'impôt fédéral concernant l'application de pertes fiscales liées aux fusions de sociétés. La direction d'Ambev estime l'exposition totale des pertes possibles en relation à ces avis d'imposition à environ 582m de reals brésiliens (248m d'USD) au 31 décembre 2013.

Au Brésil, les biens produits dans la zone franche de Manaus et destinés à la consommation ailleurs au Brésil, sont exemptés des accises IPI. Les filiales d'Ambev ont comptabilisé les crédits d'impôts présumés relatifs aux accises IPI lors de l'acquisition de biens exemptés produits dans cette zone. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition des autorités fiscales fédérales brésiliennes suite au rejet de tels crédits d'impôts présumés. Les recours contre ces avis devant la chambre supérieure du tribunal administratif sont toujours en suspens. La direction d'Ambev estime que le risque possible relatif à ces avis d'imposition s'élève à environ 720m reals brésiliens (307m d'USD) au 31 décembre 2013.

En octobre 2013, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de Quinsa S.A. avec Ambev. Ambev a introduit un recours en novembre 2013 et attend la décision administrative en première instance. La direction d'Ambev estime que le montant de pertes possibles en lien avec ces avis s'élève à environ 1,1 milliards de reals brésiliens (0,5 milliards d'USD) au 31 décembre 2013. Ambev n'a pas comptabilisé de provision en lien avec ceci.

Ambev est actuellement impliquée dans des procédures judiciaires avec l'Etat de Rio de Janeiro où elle conteste les tentatives de l'Etat d'enrôler l'ICMS relatif à des ristournes irrévocables accordées par Ambev en janvier 1996 et février 1998. Ces procédures sont actuellement en cours devant la Cour supérieure de justice et la Cour suprême brésilienne. En novembre 2013, Ambev a reçu des avis d'imposition similaires émis par l'Etat de Parà. Au 31 décembre 2013, la direction d'Ambev estime le risque total de pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 760m de reals brésiliens (324m d'USD).

Warrants

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172.831.575 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1 % pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 413m reals brésiliens (176m d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et est déterminée à défendre vigoureusement son cas.

En matière de concurrence

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité de la concurrence au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur le comportement d'Ambev dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé « Tô Contigo », lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens (« frequent flyer ») et autres programmes de « miles ». Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (le « SDE ») a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du Programme. L'avis du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'avis du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 353m de reals brésiliens (151m d'USD). Ambev est d'avis que la décision n'est pas fondée et a interjeté appel auprès de la Cour fédérale laquelle a ordonné la suspension de l'amende moyennant constitution d'une garantie. Ambev a déjà remis une lettre de garantie bancaire (« carta de fiança ») à cette fin. Selon l'avis de la direction d'Ambev, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle Ambev n'a pas acté de provisions dans ses états financiers. La limite attendue de cette possible perte devrait être limitée à l'amende mentionnée ci-dessus (celle-ci étant de 490m de reals brésiliens (209m d'USD) au 31 décembre 2013, reflétant les intérêts courus) et aux honoraires légaux supplémentaires qui y sont liés. Ambev est également impliquée dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon la société, les règles et règlements de concurrence applicables.

En août 2011, le Bureau du Cartel Fédéral Allemand (Bundeskartellamt) a initié une enquête à l'encontre de plusieurs brasseries et détaillants en Allemagne faisant suite à des allégations portant sur la concentration verticale des prix par les brasseries vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux en Allemagne. En fonction des résultats de cette enquête, la société pourrait devoir faire face à des amendes. La société prend les mesures appropriées au niveau des procédures en cours mais n'a jusqu'à maintenant enregistré aucune provision pour une amende potentielle étant donné qu'à l'heure actuelle, la direction de AB InBev ne sait pas si elle devra faire face à une telle amende ; et n'est de toute manière pas capable à ce stade de réaliser une estimation fiable du montant. De plus, la société n'est actuellement pas en mesure d'estimer de manière vraisemblable la date de résolution de ces investigations.

Litiges 2009 relatifs à certaines dispositions des régimes de pension

Le 1^{er} décembre 2009, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Richard F. Angevine contre AB InBev et al. Le demandeur entend représenter un groupement de salariés de Busch Entertainment Corporation, cédée le 1^{er} décembre 2009, et de quatre usines de Metal Container Corporation cédées le 1^{er} octobre 2009. Il entend également représenter un groupement de salariés de toute autre filiale d'Anheuser-Busch Companies, Inc (ABC), qui a été cédée le 1^{er} octobre 2009. L'action porte essentiellement sur le fait que ce groupement serait en droit d'obtenir une majoration des indemnités de retraite en vertu des articles 4.3 et 19.11 (f) du Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (le « Plan »). Plus spécifiquement, le demandeur prétend que les cessions en question ont abouti à une «résiliation involontaire» de son contrat d'emploi avec «ABC et ses divisions et filiales d'exploitation» et ce endéans les trois ans après le rapprochement ABC/InBev intervenu le 18 novembre 2008, ce qui engendrerait prétendument une majoration des indemnités de retraite en vertu du Plan. Le demandeur prétend que, en omettant de lui fournir ainsi qu'aux autres membres du groupe ces indemnités majorées, AB InBev et al. ont manqué à leurs obligations fiduciaires prévues à l'ERISA. L'action vise à obtenir des dommages-intérêts et à obtenir des dommages-intérêts, n'était pas fondée. La Cour a également estimé que R Angevine n'a pas utilisé toutes les possibilités de recours administratifs, ce qu'il aurait dû faire avant d'entamer une action en justice. R Angevine a interjeté appel contre cette décision auprès de la Cour d'Appel de l'Eight Circuit. Le 22 juillet 2011, la Cour d'Appel a confirmé la décision de la Cour Fédérale. Aucun nouvel appel n'a été interjeté.

Le 15 septembre 2010, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Sud de l'Ohio, dans une action intitulée Rusby Adams et al contre AB InBev et al. L'action a été intentée par quatre employés des usines de Metal Container Corporation situées à Columbus – Ohio, Gainesville – Floride, et Ft Atkinson – Wisconsin, qui ont été cédées le 1^{er} octobre 2009. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs entendent représenter un groupement de participants au Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. («le « Plan »») qui étaient employés par des filiales d'Anheuser-Busch Companies Inc. qui ont été cédées durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs prétendent (i) avoir droit aux avantages prévus par la section 19.11 (f) du Plan ; (ii) et que la non-attribution de ces avantages constitue une violation de nos obligations fiduciaires. AB InBev estimait disposer des éléments de défense contre ces revendications et a introduit une requête visant à déclarer l'action non-fondée (motion to dismiss). Le 25 avril 2011, la Cour a rejeté les réclamations concernant les obligations fiduciaires. La seule revendication en suspens concerne les avantages prévus par la section 19.11(f). Le 28 mars 2012, la Cour a confirmé qu'un recours collectif composé d'anciens employés des activités MCC cédées peut être intenté. Le 9 janvier 2013, la Cour a reçu la requête d'AB InBev pour jugement sur le dossier administratif. La partie adverse a fait appel de cette décision le 5 février 2013. Les conclusions en appel ont été échangées et les plaidoiries ont eu lieu. L'appel est actuellement en attente devant la sixième chambre de la Cour d'Appel.

Le 10 janvier 2012, un recours collectif affirmant des revendications semblables à celles affirmées dans la poursuite intentée par Angevine a été déposé devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Nancy Anderson et al. contre Anheuser-Busch Companies Pension Plan et al. Contrairement à l'affaire Angevine, les demandeurs allèguent un épuisement de tous les recours administratifs. La société a déposé une requête en rejet le 9 octobre 2012. Alors que la requête était toujours en cours, le tribunal a admis de modifier l'affaire en y adjoignant 4 nouveaux demandeurs le 19 novembre 2012. AB InBev a introduit une requête en rejet (*motion to dismiss*) le 17 décembre 2012. Alors que la requête en rejet était en cours, le tribunal a joint l'affaire avec l'affaire Knowlton (cf ci-dessous) qui avait été transférée de Californie au Missouri. Le 10 octobre 2012, une autre plainte en recours collectif a été intentée par Brian Knowlton, un employé de Busch Entertainment Corporation qui a été cédée, contre Anheuser-Busch Companies, LLC, Anheuser-busch Companies Pension Plan, Anheuser-Busch Companies Pension Plan Appeals Committee et Anheuser-Busch Companies Pension Plans Administrative Committee. Cette plainte, déposée à la Cour fédérale du district sud de Californie, a été modifiée le 12 octobre 2012. Comme pour les autres procès, cette plainte affirme que les employés de tous les actifs cédés ont droit à des bénéfices de retraite améliorés en vertu de l'article 19.11 (f) du Plan. Cependant, il exclut spécifiquement les installations cédées de Metal Container Corporation qui ont été inclus dans le recours collectif Adams. Le 6 novembre 2012, les demandeurs ont déposé une motion demandant au tribunal de transférer l'affaire Anderson en Californie afin de la joindre à l'affaire Knowlton. La société a déposé une requête en rejet et une motion afin de transférer l'affaire au Missouri le 12 novembre 2012. Le 30 janvier 2013, la Cour a accordé la motion de transfert. Comme indiqué ci-dessus, l'affaire Knowlton a donc été jointe à l'affaire Anderson dans le Missouri. Le 19 avril 2013 une plainte consolidée a été déposée. Une requête en rejet a été introduite le 10 mai 2013. Le 30 octobre 2013, le tribunal a rejeté les réclamations concernant la violation des obligations fiduciaires et une réponse a été déposée le 13 novembre 2013. Le 19 novembre 2013, les demandeurs ont modifié un aspect de la plainte consolidée. Une requête en rejet (*motion to dismiss*) de la plainte modifiée a été introduite le 6 décembre 2013 et n'a pas encore fait l'objet d'une décision. Les débats sur la recevabilité du recours collectif sont attendus au premier trimestre 2014.

33. Parties liées

Transactions avec les Administrateurs et les membres de l'executive board management (dirigeants principaux)

Les membres du comité exécutif d'AB InBev bénéficient, en plus des avantages à court terme (principalement des salaires), d'avantages postérieurs à l'emploi. En particulier, les membres du comité exécutif bénéficient des régimes de retraite de leur pays respectif – voir aussi Note 25 *Avantages au personnel*. Enfin, les dirigeants clés bénéficient également du plan d'option d'achat d'actions, du programme d'actions restreintes et/ou d'échange d'actions (se référer à la Note 26 *Paiements fondés sur des actions*). La rémunération des administrateurs et des membres du comité exécutif (« Executive Board Management ») comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante :

Millions d'USD	2013		2012	
	Administrateurs	Executive board management	Administrateurs	Executive board management
Avantages au personnel à court terme	2	22	3	25
Les avantages postérieurs à l'emploi	–	2	–	2
Paiements fondés sur des actions	3	66	3	51
	5	90	6	78

La rémunération des administrateurs repose principalement sur des jetons de présence. Les dirigeants clés n'ont pas été impliqués dans des transactions avec AB InBev et n'avaient pas de créances ou dettes échues significatives envers la société.

Entités contrôlées conjointement

Les intérêts significatifs dans des entités contrôlées conjointement concernent deux entités de distributions au Canada, deux au Brésil, deux en Chine, une au Mexique et une au Royaume-Uni. Aucune de ces entités contrôlées conjointement n'est significative pour la société. Les montants cumulés des intérêts d'AB InBev se présentent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012
Actifs non-courants	101	129
Actifs courants	57	72
Dettes non-courantes	67	154
Dettes courantes	115	120
Résultat d'exploitation	24	18
Bénéfice attribuable aux porteurs de titres d'AB InBev	11	9

Transactions avec les entreprises associées

Les transactions avec les entreprises associées d'AB InBev se détaillent comme suit :

Millions d'USD	2013	2012
Marge brute	31	232
Actifs courants	6	14
Dettes courantes	32	9

Transactions avec les régimes de retraite

Les transactions d'AB InBev avec les régimes de retraite comprennent principalement des autres revenus pour respectivement 12m d'USD provenant de régimes de retraite américains et 5m d'USD de régimes de retraite brésiliens.

Transactions avec les entités gouvernementales

Aucune transaction matérielle entre AB InBev et des entités gouvernementales n'existe.

34. Événements survenus après la date de clôture

Acquisition d'oriental brewery

Le 20 janvier, AB InBev, KKR et Affinity Equity Partners ont annoncé la conclusion d'un accord concernant le rachat par AB InBev d'Oriental Brewery (« OB »), le brasseur leader en Corée du Sud, à KKR et Affinity, pour 5,8 milliards d'USD.

Par cet accord, OB réintègre donc le portefeuille d'AB InBev, après avoir été vendue en juillet 2009 suite au rapprochement d'InBev et d'Anheuser-Busch, pour permettre à la société d'atteindre son engagement de réduction de son taux d'endettement. AB InBev réacquerra OB avant juillet 2014, comme elle y était initialement autorisée en vertu de la transaction de 2009.

Depuis l'association de KKR et Affinity avec OB en 2009, OB s'est développée pour devenir le premier brasseur de la Corée du Sud, grâce à la forte croissance de la marque Cass. OB et AB InBev sont également restés des partenaires de longue date puisqu'OB possède la licence exclusive pour distribuer en Corée du Sud certaines marques de choix d'AB InBev telles que Budweiser, Corona et Hoegaarden.

La valeur de l'entreprise a été fixée à 5,8 milliards d'USD pour cette transaction, et suite à un accord conclu avec KKR et Affinity en 2009, AB InBev recevra quelque 320 millions d'USD en espèces à la clôture de cette transaction, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction. Selon les estimations d'OB, son EBITDA avoisinait 529 milliards de KRW en 2013, soit environ 500 millions d'USD aux taux de change au moment de l'annonce.

La transaction est soumise aux approbations réglementaires en Corée du Sud ainsi qu'aux autres conditions de clôture d'usage, et devrait être finalisée durant le premier semestre 2014.

Emission d'obligations

Le 27 janvier 2014, Anheuser-Busch InBev Finance Inc., une filiale d'AB InBev, a émis des obligations pour une valeur totale de 5,25 milliards d'USD. Ces obligations se composent de 1,2 milliard d'USD d'obligations à taux fixe échéant en 2017, de 300m d'USD d'obligations à taux variable échéant en 2017, de 1,25 milliard d'USD d'obligations à taux fixe et avec échéance en 2019, de 250m d'USD d'obligations à taux variable échéant en 2019, de 1,4 milliard d'USD d'obligations à taux fixe échéant en 2024 et de 850m d'USD d'obligations à taux fixe échéant en 2044. Le taux d'intérêt annuel sur les obligations à taux fixe sera de 1,125 % pour les obligations 2017, 2,150 % pour celles de 2019, 3,700 % pour celles de 2024 et 4,625 % pour celles de 2044. Le taux d'intérêt annuel sur des obligations à taux variable sera de 19,00 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour les obligations 2017 et 40,00 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour celles de 2019.

Devaluation du peso argentin

En janvier 2014, le peso argentin a subi une forte dévaluation. En 2013, les activités en Argentine représentaient 4,6 % du chiffre d'affaires consolidé de la société et 5,1 % de l'EBITDA normalisé consolidé de la société. Les résultats annuels 2013 en Argentine ont été convertis à un taux moyen de 5,4466 pesos argentins par USD. La dévaluation 2014 et, le cas échéant, les futures dévaluations, devraient diminuer l'actif net de la société en Argentine, avec une contrepartie dans les fonds propres de la société. La société s'attend également à avoir un impact sur la conversion des résultats et des flux de trésorerie de ses activités en Argentine.

35. Entreprises appartenant à AB InBev

Les principales filiales d'AB InBev sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations du groupe est disponible auprès d'AB InBev NV, Brouwerijplein 1, B-3000 Louvain (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées (par intégration globale, par intégration proportionnelle et par mise en équivalence) est de 452.

Liste des Principales filiales consolidées selon la méthode d'intégration globale

Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique) décembre 2013
Argentine	
CERVECERIA Y MALTERIA QUILMESSAICA y G - Charcas 5160 - Buenos Aires	61,89
Belgique	
AB INBEV NV – Grote Markt 1 - 1000 - Brussel	Entité consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. - Place de l'Abbaye 1 - 5500 - Dinant	98,54
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. - Stoopkensstraat 46 - 3320 - Hoegaarden	100,00
COBREW N.V. - Brouwerijplein 1 - 3000 - Leuven	100,00
INBEV BELGIUM N.V. - Industrielaan 21 - 1070 - Brussel	100,00
Bolivie	
CERVECERIA BOLIVIANA NACIONAL S.A. - Av. Montes 400 and Chuquisaca Street - La Paz	61,89
Brésil	
CIA DE BEBIDAS DAS AMERICAS - AMBEV BRASIL - Rua Dr. Renato Paes de Barros, 1017, 4° Andar (parte), cj. 44 e 42 - Itaim Bibi, Sao Paulo	61,89

7/ Rapport Financier

Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique) décembre 2013
Canada	
LABATT BREWING COMPANY LIMITED - 207 Queen's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 - Toronto	61,89
Chili	
CERVECERIA CHILE S.A. - Av. Presidente Eduardo Frei Montalva 9600 - Quilicura	61,89
Chine	
ANHEUSER-BUSCH INBEV (WUHAN) BREWING COMPANY LIMITED - Shangshou, Qin Duan Kou, Hanyang Area, Wuhan, Hubei Province	97,06
ANHEUSER-BUSCH INBEV HARBIN BREWERY COMPANY LIMITED - 20 Youfang Street - Xiangfang District - Harbin, Heilongjiang Province	100,00
ANHEUSER-BUSCH INBEV (ZHOUZHAN) BREWERY Co., Ltd. - No.1 Linggang Yi Road, Linggang industrial area, Dinghai District - Zhou Shan	100,00
INBEV BAISHA (HUNAN) BREWERY CO LTD - No. 304 Shao Shan Zhong Lu - Changsha	100,00
INBEV DOUBLE DEER GROUP CO LTD - 419 Wu Tian Street - Wenzhou	55,00
INBEV JINLONGQUAN (HUBEI) BREWERY CO LTD - 89 Chang Ning Street - Jingmen	60,00
INBEV JINLONGQUAN (XIAOGAN) BREWERY CO LTD - No. 198 Chengzhan Street - Xiaogan	60,00
INBEV KK (NINGBO) BREWERY CO LTD - Jinjiang Zhen, 315000 - Ningbo	100,00
INBEV SEDRIN BREWERY Co, Ltd - No.2 factory Xialin Cun, Chen Xiang district, PuTian City, Fujian Province	100,00
ANHEUSER-BUSCH INBEV (TAIZHOU) BREWERY CO., LTD. - 159, Qi Xia Dong Road - Cheng Guan, Tiantai County	100,00
ANHEUSER-BUSCH INBEV (NINGBO) BREWERY CO., LTD. - Jinjiang Zhen, - 315000 - Ningbo, Zhejiang Province	100,00
ANHEUSER-BUSCH INBEV (NANJING) BREWERY CO., LTD. - Qi Li Qiao, Jiang Pu district, -211800- Nanjing	100,00
République Dominicaine	
CERVECERIA NACIONAL DOMINICANA, esquina formada por la Autopista 30 de Mayo - Km. 6-1/2 y calle San Juan Bautista, Santo Domingo, Distrito Nacional	34,04
Equateur	
COMPAÑIA CERVECERA AMBEV ECUADOR S.A. - Km 14.5 Via a Daule S/N y Av. Las Iguanas, Guayaquil	61,89
France	
AB - INBEV FRANCE S.A.S. 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine	100,00
Allemagne	
BRAUEREI BECK GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	100,00
BRAUEREI DIEBELS GmbH & CO. KG - Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 - Issum	100,00
BRAUERGILDE HANNOVER AG - Hildesheimer Strasse 132 - 30173 - Hannover	100,00
HAAKE-BECK BRAUEREI GmbH & Co. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	99,96
HASSERÖDER BRAUEREI GmbH - Auerhahnring 1 - 38855 - Wernigerode	100,00
ANHEUSER-BUSCH INBEV GERMANY HOLDING GmbH - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	100,00
SPATEN - FRANZISKANER - BRÄU GmbH - Marsstrasse 46 + 48 - 80335 - München	100,00
Grand Duché du Luxembourg	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH - 1, Rue de la Brasserie - L-9214 - Diekirch	95,82
Inde	
CROWN BEERS INDIA LIMITED - #8-2-684/A, ROAD NO. 12 - BANJARA HILLS, HYDERABAD 500034 - ANDHRA PRADESH	100,00
Mexique	
GRUPO MODELO, S.A.B. DE C.V. - JAVIER BARROS SIERRA 555 PISO 3 ZEDEC ED PLAZA SANTA FE DISTRITO FEDERAL C.P. 01210	100,00
Paraguay	
CERVECERIA PARAGUAYA S.A. - Ruta Villeta KM30 - Ypané	61,89

Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique) décembre 2013
Perou	
COMPANIA CERVECERA AMBEV PERU SAC - Av Los Laureles Mza a lote 4 (Mirador 12 Carretera R. Priale) Lima - Luringancho	61,89
Russie	
OAO SUN INBEV - 28 Moscovskaya Street, Moscow region - 141600 - Klin	99,95
Pays-Bas	
INBEV NEDERLAND N.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	100,00
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	100,00
Ukraine	
PJSC SUN InBev Ukraine - 30V Fizkultury St - 03680 - Kyiv	98,29
États-Unis	
ANHEUSER-BUSCH COMPANIES, LLC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118	100,00
ANHEUSER-BUSCH INTERNATIONAL, INC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118	100,00
ANHEUSER-BUSCH PACKAGING GROUP, INC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118	100,00
Royaume Uni	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100,00
INBEV UK LTD - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100,00
Uruguay	
CERVECERIA Y MALTERIA PAYSSANDU S.A. - Rambla Baltasar Brum, 2933 - 11800 - Payssandu	61,89

Information aux actionnaires

Résultats, dividendes, action et cours de l'action

	2013	2012	2011	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (USD par action)	8,53	8,29	7,83	6,22	5,76
Bénéfice normalisé par action hors goodwill (USD par action)	4,91	4,50	4,04	3,17	2,48
Dividende (euro par action)	2,05	1,70	1,20	0,80	0,38
Cours maximum de l'action (euro par action)	79,60	71,05	47,35	46,33	36,80
Cours minimum de l'action (euro par action)	63,44	46,10	33,85	33,50	16,34
Cours à la date de clôture de l'action (euro par action)	77,26	65,74	47,31	42,80	36,40
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (million actions)	1 617	1 600	1 595	1 592	1 584
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (million actions)	1 650	1 628	1 614	1 611	1 593
Volume négocié des actions (million actions)	423	486	652	588	798

Informations sur les frais des commissaires aux comptes et frais liés

Le commissaire est la Société de Réviseurs d'entreprises PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises, représenté par Monsieur Yves Vandenplas, réviseur d'entreprises.

Les honoraires de base relatifs à l'audit des comptes annuels d'AB InBev et de ses filiales sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d'audit et le conseil d'administration de l'entreprise.

Les honoraires relatifs aux services prestés en 2013 par PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises s'élèvent à 3 743k USD (2012 : 3 253k USD), dont 1 864k USD (2012 : 1 676k USD) pour le contrôle annuel des états financiers, 1 386k USD (2012 : 1 324k USD) pour des services de nature fiscale, 407k USD (2012 : 83k USD) pour des missions directement liées à la mission d'audit et 86k USD (2012 : 170k USD) pour les autres missions. Les missions directement liées à la mission d'audit concernent principalement des services rendus dans le cadre de droits et obligations émis, distribution d'acompte sur dividende, certification de la consommation responsable et augmentation de capital. Les services de nature fiscale sont relatifs à la gestion des expatriés et les autres services concernent principalement les services dans le cadre des programmes Better World. Tous ces services ont été pré-approuvés par le comité d'audit.

Les honoraires 2013 relatifs à des services rendus par d'autres bureaux du réseau de PricewaterhouseCoopers s'élèvent à 18 006k USD (2012 : 11 411k USD), dont 11 804k USD (2012 : 6 601k USD) concernent l'audit des comptes annuels, 5 154k USD (2012 : 4 367k USD) des services de nature fiscale, 1 030k USD (2012 : 276k USD) des missions directement liées à la mission d'audit et 18k USD (2012 : 167k USD) pour les autres missions.

Calendrier financier

Publication des résultats de l'exercice 2013	26 février 2014
Rapport annuel 2013 disponible sur www.ab-inbev.com	26 février 2014
Assemblée générale des actionnaires	30 avril 2014
Dividende : date ex-coupon	5 mai 2014
Publication des résultats du premier trimestre	7 mai 2014
Publication des résultats du deuxième trimestre	31 juillet 2014
Publication des résultats du troisième trimestre	31 octobre 2014

Contact investisseurs

Media
Marianne Amssoms
Tel : +1-212-573-9281
E-mail : marianne.amssoms@ab-inbev.com

Karen Couck
Tel : +32-16-27-69-65
E-mail : karen.couck@ab-inbev.com

Laura Vallis
Tel : +1-212-573-9283
E-mail : laura.vallis@ab-inbev.com

Investors
Graham Staley
Tel : +1-212-573-4365
E-mail : graham.staley@ab-inbev.com

Thelke Gerdes
Tel : +32-16-27-68-88
E-mail : thelke.gerdes@ab-inbev.com

Christina Caspersen
Tel : +1-212-573-4376
E-mail : christina.caspersen@ab-inbev.com

Extraits des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA (non consolidés) préparés conformément aux normes comptables belges

Les informations suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA. Ces états financiers, ensemble avec le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique, dans les délais légaux prévus. Ces documents sont également disponibles sur demande chez : AB InBev SA, Brouwerijplein 1, 3000 Leuven.

Il est à noter que seuls les états financiers consolidés, mis en avant précédemment, donnent une image fidèle de la situation financière et de la performance du groupe AB InBev.

Etant donné qu'AB InBev SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière d'AB InBev SA. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun de ne publier qu'une version abrégée du bilan et du compte de résultats en concordance avec les normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013.

Le rapport de contrôle du commissaire est émis sans réserve, et certifie que les comptes annuels non-consolidés d'AB InBev SA préparés conformément aux normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'AB InBev SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

Bilan non consolidé abrégé

Millions d'EUR	2013	2012
Actif		
Actifs non-circulants		
Immobilisations incorporelles	197	226
Immobilisations corporelles	104	87
Immobilisations financières	50 268	51 346
	50 569	51 659
Actifs circulants	10 410	5 060
Total de l'actif	60 979	56 719
Passif		
Capitaux propres		
Capital souscrit	1 238	1 237
Primes d'émission	13 178	13 152
Réserve légale	124	124
Réserves indisponibles	38	147
Réserves disponibles	483	374
Bénéfice reporté	24 082	25 621
	39 143	40 655
Provisions et impôts différés	166	136
Dettes à long terme	12 925	7 540
Dettes à court terme	8 745	8 388
Total du passif	60 979	56 719

Compte de résultats non consolidé abrégé

Millions d'EUR	2013	2012
Produits d'exploitation	806	831
Charges d'exploitation	(474)	(454)
Résultat d'exploitation	332	377
Résultat financier	1 417	5 602
Résultat exceptionnel (Plus-value réalisées exemptes d'impôts sur des transferts d'actions entre sociétés liées).		
Résultat de l'exercice à affecter	1 749	5 979

Glossaire

Bénéfice d'exploitation normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice dilué normalisé par action

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires.

Bénéfice normalisé

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice normalisé par action

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice par action

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

Besoin en fonds de roulement

Comprend les stocks, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes, à la fois courantes et non courantes

Capitaux investis

Ils se composent des immobilisations corporelles, des goodwill, des immobilisations incorporelles, des investissements dans les entreprises associées et des titres de capitaux propres, du fonds de roulement, des provisions, des avantages au personnel et des impôts différés.

Dépenses nettes d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, diminuées des revenus des cessions.

Dettes financières nettes

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme augmentés des découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBIT normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

EBITDA normalisé

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

Éléments non-récurrents

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

Frais commerciaux

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

Frais de marketing

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de « sponsoring », les événements, les enquêtes et les études de marché.

Nombre moyen d'actions ordinaires

Nombre d'actions en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions annulées, rachetées ou émises pendant la période, multiplié par un facteur temps moyen.

Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, ajusté de l'effet des stock-options.

Normalisé

Le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action, taux effectif d'impôt) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

Pay out ratio

Dividende brut par action multiplié par le nombre estimé d'actions ordinaires en circulation à la date d'enregistrement, divisé par le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.

Périmètre

Les données financières sont analysées en éliminant l'impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères et du périmètre. Un périmètre représente l'impact d'acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réductions et les modifications apportées aux estimations comptables ainsi que d'autres hypothèses d'une année à l'autre que le management ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Produits

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

Réajustements des avantages postérieurs à l'emploi

Composé des gains et pertes actuariels, de l'effet du plafond de l'actif (hors intérêts nets) et du rendement des régimes d'actifs (hors intérêts nets).

Taux effectif d'impôt normalisé

Taux effectif d'impôt corrigé des éléments non récurrents.

Taux moyen d'imposition nominal

Le taux moyen d'imposition nominal est basé sur les taux d'imposition statutaires sur les bénéfices en vigueur dans les différents pays.